49e ANNÉE. — No 17.247
DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies	9 »	17 f.	32 f.
Etranger	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c

LUNDI 22 SEPTEMBRE 1919
SAINT MAURICE
SOLEIL : lever 6h49; coucher 7h 0
LUNE : N. L. le 24; P. Q. le 2.

Le Prolétariat du Capital

« On ne parle plus de nous, nous écrivent de petits propriétaires ravagés par le moratorium et ses suites. Serait-ce que les pouvoirs publics vont enfin régler dans le sens de l'équité notre situation inique, unique et intolérable ? Ou bien qu'un consortium de candidats députés a résolu de prendre en main nos revendications ? » Hélas ! du côté officiel ou officieux nous ne voyons rien venir. C'est une raison de plus pour que les petits propriétaires se groupent, se grouillent et interviennent avec décision et précision auprès des candidats qui leur doivent appui et assistance.

Il faut sans se lasser poser nettement la question, afin qu'elle ne soit pas dénaturée. Les petits propriétaires (et même les gros, qui sont devenus petits) n'ont jamais rien demandé aux mobilisés. Ils prétendent qu'on fasse payer les locataires qui doivent et peuvent payer, et feignent de croire que le logement est la seule marchandise qu'on puisse s'approprier sans argent. L'Etat, qui paie très cher toutes ses réquisitions, a réquisitionné *sans indemnité* les logements pour les mobilisés, donnant au moratorium l'allure d'un vol légal. Le sacrifice imposé pour un temps à une seule catégorie de citoyens doit-il être consacré par l'indifférence de l'Etat, et aggravé par lui ? Toute la question est là.

Or, l'Etat l'aggrave quand il laisse sans réponse les états de dégrèvements qu'il a demandé aux propriétaires de dresser, en les entourant de formalités si compliquées et si délicates qu'il faut être un financier distingué et avoir de grands loisirs pour établir ces papiers. Voilà plusieurs années que ces états s'entassent dans les cartons. Sacrés ils sont, car personne n'y touche ! comme les vers de Lefranc de Pompignan. Cette situation d'attente a par malheur une fâcheuse contre-partie.

L'Etat, qui sans doute se prévaut du moratorium pour éviter de dégrever le propriétaire impayé, lui fait présenter froidement la note par le percepteur. « Voyons, il vous reste bien quelque chose, là, dans cette poche ?... » Il me reste ma montre, et même elle va bien, pourrait répondre avec Ferny le contribuable. Mais pardon : comment le fisc peut-il venir vous réclamer des impôts quand ce fisc refuse de dire de combien il vous a dégrevé ? Quand vous êtes en compte avec quelqu'un, vous établissez le doit et l'avoir. L'Etat prétend toucher sans compenser. C'est injuste et stupide. Et si, contrairement aux instructions ministérielles, nous osons le croire, on vient, par-dessus le marché, faire des frais à ce contribuable et le menacer de saisie, alors l'odieux se mêle à l'injuste.

Or, le cas s'est produit. On a même vu un fonctionnaire enflammé de zèle fiscal menacer de mettre sur le pavé un Bordelais bien connu, mobilisé depuis cinq ans, décoré de la croix de guerre et de la Légion d'honneur pour services éclatants, alors que les impôts réclamés sur ce mode impérieux étaient bien inférieurs à la somme que l'Etat doit rembourser en vertu de la loi ! Ces choses-là sont rudes.

Encore une fois, elles sont intolérables. Notre Bordelais, indigné, a saisi le ministre des finances. Combien de cas lamentables, connus de nous, pourraient lui être soumis, qui révoltent les gens doués de bon sens, à défaut de cœur ! On parle d'établir la justice entre les peuples, à la faveur de la Société des nations. Si nous commencions à l'établir entre Français ? On fait un large crédit aux Allemands vaincus pour réparer et restituer. Que l'Etat se montre au moins aussi magnanime à l'égard de ces vaincus fiscaux, les moratoriés, et leur fasse un présent et un avenir plus doux. Il est le protecteur de tous les Français, en principe.

Or, il ne semble pas vouloir ramener le sourire chez les petits propriétaires. Les suites du moratorium interdisent à nombre d'entre eux de tirer un meilleur parti de leur marchandise quand tout augmente, la nourriture, le vêtement et le reste. Ils sont condamnés à acheter tout plus cher et à vendre bon marché si par hasard ils touchent. Pendant ce temps, mercantis, profiteurs et nouveaux riches se rient des foudres de la loi. Il faudrait une certaine dose d'optimisme pour ne pas trouver qu'il y a « quelque chose de pourri » dans ces mœurs fiscales.

Nous ne désespérons pas de voir un candidat avisé et généreux s'instituer le vengeur des misères que l'Etat fait aux petits propriétaires, parce qu'il escompte leur timidité et leur résignation chroniques. Il n'y a pas un groupe social qui accepterait sans révolte d'être ainsi brimé. Les déclassés sont si nombreux qu'ils finiront par former une classe, a dit quelqu'un. Les petits propriétaires sont en train de constituer le Prolétariat du Capital, prolétariat qui n'a ni les moyens de défense ni les avantages de l'heure, mais qui est assez nombreux pour être entendu et même écouté, s'il y a en France une justice pour tous.

Paul BERTHELOT.

A Travers la Presse

BOURGEOISIE ET C. G. T.

Paris, 21 septembre. — Le Congrès de la C. G. T. a décidé de renverser le régime capitaliste par voie révolutionnaire, tout en se rendant parfaitement compte que cette opération devait être renvoyée à une époque indéterminée :

« Ils conviennent maintenant que ce n'est point sur la guerre civile immédiate, ayant aperçu la difficulté de la déchaîner dans notre pays, dit M. Alfred Capus, dans le **Figaro**. Alors, quel est le moyen recommandé pour la transformation sociale ? Les grèves partielles, préparation de la grève générale. Supposons la grève générale réalisée. La vie chère est aussitôt remplacée par la vie impossible, et la famine apparaît. Elle entraîne naturellement la révolution, et il est clair que le régime capitaliste ne tarde pas à s'effondrer. Il n'y a plus ni industries, ni banques, ni commerce. Il ne reste que des travailleurs mourant de faim et des bourgeois également privés de toute espèce de nourriture. Seuls, les paysans ont à manger les produits du sol et reçoivent à coups de fusil ceux de leurs concitoyens qui prétendraient partager avec eux. Telle est la situation dans laquelle la classe ouvrière trouverait une société qu'elle aurait, par la grève générale et prolongée, réduite à se soumettre. MM. Jouhaux et Merrheim, qui ne sont point des naïfs ni des ignorants, et n'ont pas des vues si sommaires, nous répondront qu'on ne procédera à l'exécution que lentement et par adaptations successives. Mais n'aperçoivent-ils point que la nation ne sortira de cette période d'inhibition qu'épuisée complètement et qu'ils ne régneront que sur des ruines ? Ou bien, si l'adaptation du régime capitaliste au syndicalisme intégral se fait aisément, croient-ils que celui-ci pourra rester la doctrine rudimentaire et dépourvue de tout aspect scientifique qu'il est aujourd'hui ? Répétons-le sans nous lasser : le progrès est fonction des inégalités intellectuelles, comme l'est le mouvement de l'inégalité de la chaleur. Et le prolétariat ne parviendra à organiser de société viable que lorsqu'il aura recruté dans son sein une élite qui ne sera pas autre chose qu'une bourgeoisie nouvelle. Or, la nôtre a mis six siècles à se créer. »

DANS QUEL ORDRE DOIT-ON FAIRE LES ELECTIONS ?

Il faut que les élections des différentes Assemblées aient lieu le plus tôt possible. Mais par lesquelles devra-t-on commencer ?

« D'aucuns pensent que pour des raisons d'ordre général, d'intérêt politique supérieur, il conviendrait de procéder d'abord aux élections législatives, dit M. Rollin, conseiller municipal de Paris, dans le **Journal**. Le pays — disent-ils — doit être consulté tout de suite sur les grands problèmes de la vie nationale. L'étude et la solution en reviennent aux Assemblées politiques proprement dites; ce sont donc ces Assemblées qu'il importe tout d'abord de renouveler. Et puis, après les formidables événements de la guerre, qui ont troublé si profondément la vie économique et sociale et n'ont pu bien certainement rester sans influence sur les mentalités, il faut que le suffrage universel puisse exprimer clairement sa volonté et que de grands et larges courants d'opinion aient le moyen de se produire. Les élections municipales sont le plus souvent dominées par les questions de personnes et les querelles de clocher. Leurs résultats pourraient ne pas traduire la véritable pensée de l'électeur et seraient ainsi de nature à l'égarer. Ce n'est pas dans ce miroir brisé, dit-on, que la nouvelle France pourrait se reconnaître. Ces arguments ne sont pas sans portée. Cependant des hommes tels que M. Louis Barthou, par exemple, chez qui nul ne pourrait soupçonner une préoccupation ou une arrière-pensée personnelle, ne les ont pas trouvés sans réplique. Ils déclarent au contraire, et leur opinion semble aujourd'hui prépondérante dans les milieux politiques, qu'il convient de procéder au plus tôt et en premier lieu aux élections municipales. Il est rationnel, il est logique, il est juste, disent-ils, que les mandats les plus anciens, ceux qui sont prorogés depuis le plus long temps, soient renouvelés tout d'abord. Or, les mandats des conseillers municipaux se trouvent prorogés à l'heure actuelle de plus de trois années. Dans notre organisme politique, l'Assemblée communale est la cellule première fondamentale. Elle est à la base de l'édifice. Pour reconstruire, c'est donc par là qu'il faut commencer. Les élections de la Chambre et du Sénat supposent les unes et les autres son existence et son fonctionnement régulier. D'une part, en effet, les conseillers municipaux désignent les délégués sénatoriaux; d'autre part, ils assurent la régularité et la sincérité des différentes opérations du scrutin des élections législatives. Ce n'est pas avec le scrutin de liste assorti de la proportionnelle singulière, plus compliqué dans son application que le scrutin uninominal, que leur rôle pourrait apparaître moins indispensable. Or, à l'heure actuelle, du fait de la guerre, un grand nombre de Conseils municipaux sont complètement désorganisés, quelques-uns même n'existent plus. Quoi qu'il en soit, de cette controverse sur l'ordre des élections, il reste certain, nous le répétons, qu'elles ne peuvent plus désormais être différées. »

METZ LA FRANÇAISE

Excelsior a délégué un de ses collaborateurs dans nos provinces reconquises pour y étudier comment s'opère la « dégermanisation ». Voici quelques aperçus de son enquête à Metz :

« Mais c'est une ville purement française ! Tel est le premier mot qui s'échappe de vos lèvres lorsque vous parcourez la vieille cité lorraine. On se sent en France, on est en France et on n'est qu'en France. Et pourtant ! Il a fallu revenir de bien loin pour opérer une transformation aussi profonde. Songez qu'en 1914, sur les 85,000 habitants de la ville, plus de la moitié étaient entièrement Allemands. A une immigration formidable des Allemands avait répondu une émigration en masse des indigènes. L'Alsacien était resté chez lui, le Lorrain était parti. De là des difficultés sans nombre au moment du retour de Metz à la France. Nous n'y retrouvions pas, ou guère, comme à Strasbourg, la vieille bourgeoisie libérale, qui s'était quand même cramponnée au sol. Les Allemands y possédaient tout : l'industrie, le haut commerce, les banques. Dans la métallurgie, notamment, à l'exception d'une seule entreprise, d'ailleurs considérable, toutes les usines leur appartenaient. Mais on voit la situation. Tout manquait à la fois à notre Lorraine : les capitaux et les hommes. Il nous faut lui rendre et les uns et les autres. On y parvient grâce surtout à l'effort héroïque de la poignée de Français qui, contre vents et marées, avaient voulu rester. M. Prevel, qui a connu l'internement et les geôles allemandes, a été choisi dans un élan unanime d'union sacrée comme maire par la commission municipale. Tous les partis s'emploient à nettoyer Metz et à la rendre à la France, depuis les ouvriers socialistes jusqu'au clergé catholique, qui a certainement représenté en Lorraine un des éléments de résistance les plus énergiques à l'emprise du germanisme. Cet exode a peut-être un peu diminué l'ensemble de la population. Pourtant, les remplaçants viennent nombreux, et surtout les commerçants. Je ne me souviens pas d'avoir vu une seule boutique vide. La situation s'améliore donc, et très vite. Les Allemands, qui d'abord ne prenaient pas notre occupation au sérieux, ont aujourd'hui renoncé à tout espoir de reprendre Metz pour eux. Ou mieux cherchent-ils, par des manœuvres insidieuses, en jouant de l'autonomie et de la neutralité, à la détourner de nous. Vains efforts, Metz est redevenue et veut rester française. »

LES VILLES MARRAINES

C'est une idée de haute solidarité qui a fait naître le parrainage des villes heureuses à l'égard des cités et des communes détruites :

« Je ne connais rien de plus beau que le mouvement généreux et fraternel qui pousse les habitants des régions épargnées à secourir les régions dévastées, dit M. Braibant, député des Ardennes, dans l'**Eclair**. J'ai pu constater notamment que les villes du Midi comprenaient admirablement leur devoir. Après avoir mêlé leur sang sur nos champs de bataille au sang des hommes du Nord et de l'Est, les populations méridionales, dans un élan splendide, apportent l'aide morale et l'aide matérielle les plus efficaces aux Français qui ont souffert dans leurs biens. Et le secours moral offert est plus significatif peut-être que l'appui matériel. Je vois dans la série de beaux gestes ainsi accomplis le lien le plus solide entre les populations françaises. L'union qui s'est manifestée d'une façon si puissante au cours de la guerre se perpétue par l'aide mutuelle. Ce mouvement a pris deux formes : la forme directe et la forme anonyme. Des quêtes, les produits de certaines fêtes ont fourni des sommes importantes, qui sont distribuées par des Associations. Mais je préfère l'adoption ou le parrainage direct. Une ville s'intéresse à une autre ville ou à un village. Des liens s'établissent entre les deux localités, entre les familles mêmes. On se connaît bientôt, on s'estime, on s'aime. Et la touchante solidarité qui s'établit sera durable; elle consolide à jamais l'union de tous les éléments de la grande famille française. »

Le roi d'Angleterre invite le président de la République à se rendre à Londres

Paris, 21 septembre. — Le roi d'Angleterre vient d'inviter officiellement M. et Mme Poincaré à lui rendre visite dans le courant du mois prochain.

UN ORDRE DU JOUR DE D'ANNUNZIO

Il réclame des fonds et des vivres

Rome, 21 septembre. — Le gouvernement a fait jeter sur Fiume, par des avions, des feuilles contenant la sommation aux soldats de rentrer dans leurs garnisons. D'Annunzio a répondu par un nouvel ordre du jour à ses soldats, qu'il appelle : « Mes compagnons pour la vie et pour la mort, jeunesse incorruptible de l'Italie. » Dans cet ordre du jour, il dit notamment :

« Ce n'est pas nous les déserteurs, ce sont ceux qui ont abandonné Fiume, qui la repoussent et la calomnient, se rendant ainsi coupables du crime de lèse-patrie. Ces gens-là ne sont pas moins ignobles que les fugitifs de Caporetto, qu'ils ont amnistiés. La vraie armée italienne est ici, formée par vous, combattants sans tache et sans peur. »

Il termine en disant que chacun doit répéter aujourd'hui les mots du légionnaire romain : « Hic morebimus optimo. »

Milan, 21 septembre. — Par ordre de d'Annunzio, le « Popolo d'Italia » ouvre une souscription pour fournir de l'argent à l'armée de Fiume. Il déclare que ce qui manque ce ne sont pas les hommes, il y en a plus de 20,000 dans la ville; la nourriture suffit pour un mois; mais l'argent fait défaut.

UN ACCORD ENTRE ITALIENS ET YOUGO-SLAVES ?

Paris, 21 septembre. — Le « Chicago Tribune » publie l'information suivante, dont nous lui laissons la responsabilité :

« Les Italiens et les Yougo-Slaves sont arrivés à une entente définitive au sujet de toutes les questions qui divisent les deux pays à propos de Fiume et de l'Adriatique. Cet arrangement serait le résultat des efforts de M. Tittoni aidé de M. Clemenceau et de M. Lloyd George, et tout porte à croire qu'il sera approuvé par M. Wilson. Les négociations ont été conduites d'un côté par M. Trumbitch, représentant de la Serbie, et M. Imperiali, représentant de l'Italie. La France et l'Angleterre avaient fait savoir qu'elles ne feraient aucune objection aux solutions adoptées. »

UN PROPOS DE M. CLEMENCEAU

Paris, 21 septembre. — M. Georges Clemenceau, d'après un entretien qu'il aurait accordé au correspondant à Paris du « Popolo d'Italia », n'est nullement affecté par la folle escapade de d'Annunzio à Fiume. D'une source extrêmement digne de foi, le correspondant du « Popolo d'Italia » apprend que le Premier français, discutant l'incident de Fiume avec plusieurs personnes, parmi lesquelles M. Tittoni, ambassadeur italien, remarqua : « A mon avis, Fiume est enfin rattachée à l'Italie. »

ALLEMAGNE

La Haute-Silésie devient autonome

Berlin, 20 septembre. — M. Erzberger a annoncé que le ministère d'empire et le gouvernement prussien ont décidé d'accorder l'autonomie à la Haute-Silésie pour le 1er décembre. Un conseil régional chargé de l'administration, comprendra les députés allemands de Haute-Silésie et un nombre égal de délégués de l'organisation polonaise, qui éliront un triumvirat chargé du gouvernement. L'Association des paysans westphaliens, suivant l'exemple des Poméraniens, a télégraphié au ministre de l'agriculture qu'elle refuse d'accepter les tarifs de travail fixés par le commissaire à la démobilisation et menace de recourir à une résistance violente.

Les préparatifs du plébiscite

Varsovie, 21 septembre. — Les autorités allemandes font des préparatifs énergiques en vue du plébiscite en Haute-Silésie. Le recensement de la population a été fixé au 8 octobre.

Les Allemands attribuent une grande importance au résultat de ce recensement.

AUTRICHE

Les alliés interviennent pour conjurer la crise dont souffre Vienne

Vienne, via Zurich, 21 septembre. — Grâce aux efforts de la commission spéciale interalliée, on espère enrayer la crise du charbon qui menace actuellement Vienne.

L'administration alliée des chemins de fer et du charbon s'est mise en relation avec le gouvernement de Prague et a insisté pour obtenir des livraisons immédiates. On espère maintenant pouvoir maintenir un service de tramways réduit, et aussi continuer à assurer la marche des industries pour éviter les difficultés les plus sérieuses qui suivraient le chômage d'environ 500,000 personnes.

Les relations diplomatiques avec l'Autriche

M. RENNER DEMANDE LEUR RETABLISSEMENT

Vienne, via Bâle, 21 septembre. — M. Renner a reçu vendredi, à la chancellerie de l'Etat, pour la première fois, en sa qualité de secrétaire d'Etat des affaires étrangères, les missions diplomatiques et militaires. M. Renner a exprimé aux représentants alliés le désir que, conformément à la lettre accompagnant le traité de paix, les relations amicales avec la République d'Autriche soient considérées comme rétablies. M. Renner a annoncé qu'il adresserait sous peu à chaque puissance une note demandant la reprise des relations diplomatiques. Les représentants des puissances ont répondu qu'ils ne voyaient aucun obstacle à la reprise des relations. Ils ont ajouté qu'ils prenaient un grand intérêt à la situation et à l'avenir de l'Autriche, et ont annoncé qu'ils avaient envoyé un rapport à Paris sur la crise du charbon.

M. Renner a adressé un pressant appel à tous les Etats civilisés pour leur demander de sauver le pays en péril, et a remercié tous les représentants des pays qui, depuis l'armistice jusqu'à la paix, se sont efforcés d'améliorer la situation de l'Autriche.

Une déclaration de M. Lansing

New-York, 21 septembre. — M. Lansing a déclaré que le traité de paix doit être ratifié sans délai ni modification. « Il n'y a rien dans ce traité, a-t-il dit, qui puisse porter atteinte à la souveraineté de notre République. L'univers entier demande la paix; notre patriotisme et les sens communs la demandent aussi. Nous avons déjà trop attendu. »

La gérance des navires pétroliers allemands

Bruxelles, 21 septembre. — Les alliés viennent de se mettre d'accord sur la répartition en gérance provisoire des navires pétroliers allemands. Cette répartition est effectuée en principe en raison inverse de l'accroissement des différentes flottes pétrolifères depuis 1914. La France obtient en gérance 30,000 tonnes « dead weight ». La Belgique obtient en gérance 12,000 tonnes; l'Italie, 6,000 tonnes; la Grande-Bretagne reçoit les trois quarts et les Etats-Unis un quart du solde.

Le départ de la délégation bulgare

Paris, 21 septembre. — Le départ de la délégation bulgare s'est effectué hier soir. Trente et un délégués ont quitté Paris pour Belgrade sous la conduite de M. Théodorof qu'accompagnaient également sa femme et sa fille. Les délégués arrivés de Neuilly en automobile et en autobus ont pris l'Orient-Express qui est parti à 9 heures 10. Ils ont été salués sur le quai de la gare par le colonel Henry.

Trois officiers alliés accompagnent les délégués. Ce sont, pour la France, le lieutenant Dubenher; pour l'Angleterre, le lieutenant lord Edward Haig; pour l'Italie, le lieutenant Giacomoni. Le départ s'est effectué sans incident.

Au moment de son départ, le président de la délégation bulgare a déclaré :

« Le traité que nous allons soumettre à notre gouvernement ne sera certainement pas sans soulever de vives protestations, notamment en ce qui concerne les clauses territoriales. Le gouvernement et l'opinion ne manqueront pas de trouver ces clauses extrêmement dures. On a déjà signalé la pénible impression produite par ces clauses qui nous enlèvent des territoires pour les donner à la Serbie et à la Grèce, nations qui ont déjà considérablement augmenté leurs territoires à la suite de la dernière guerre balkanique.

» En ce qui concerne les autres clauses, elles sont infiniment plus acceptables, et il y a tout lieu d'espérer que lorsque nous reviendrons exposer les raisons très fondées pour lesquelles le gouvernement de Sofia ne saurait accepter les clauses territoriales dans les termes actuels, on arrivera facilement à un accord. »

Les travaux du Conseil économique interallié

UNE CRITIQUE DE M. LOUCHEUR

Bruxelles, 21 septembre. — Le Conseil supérieur économique interallié a tenu séance hier, sous la présidence de M. Jaspar, ministre des affaires économiques de Belgique. Il s'est occupé d'abord de l'organisation du comité permanent du Conseil économique. Au cours de la séance, M. Loucheur a critiqué le système anglais des prix différentiels pour les livraisons de matières premières aux pays alliés, système qui met, a-t-il dit, certains de ceux-ci dans une situation d'infériorité.

Les délégués anglais ont promis de transmettre cette observation à leur gouvernement. La prochaine réunion du Conseil aura lieu à Rome, en octobre prochain.

Une note allemande sur la suppression de l'article 61

Berlin, via Bâle, 20 septembre. — La délégation allemande a remis la note suivante aux gouvernements alliés et associés :

« Le gouvernement allemand est d'accord avec le point de vue exposé dans la note des gouvernements alliés et associés du 11 septembre pour autant que la constitution allemande et le traité de paix sont en contradiction. La constitution ne peut pas prévaloir.

» Il a déclaré déjà que, conséquemment à ce point de vue et par le fait qu'il accepte l'interprétation de l'article 80 du traité de paix demandé par les gouvernements alliés et associés, il considère l'article 61, alinéa 2, comme sans valeur légale aussi longtemps que la Ligue des nations n'aura pas consenti à une modification correspondante de la situation internationale de l'Autriche.

» Il n'a rien à objecter quant à faire cette déclaration dans la forme proposée dans l'annexe du 11 septembre.

» Dans ce but, il a muni les soussignés de pleins pouvoirs en due forme, en leur donnant comme instruction d'entrer en relations avec les représentants des gouvernements alliés et associés sur le moment où s'accomplira la modification demandée.

» Au surplus, le gouvernement allemand se voit contraint de remarquer ce qui suit relativement aux déclarations des gouvernements alliés et associés : c'est une altération du texte et du sens de l'exposé contenu dans la note allemande du 5 septembre que de dire que le gouvernement allemand veut défendre le point de vue qu'aucun article de la Constitution, quelle que soit la clarté de son texte, ne peut être en opposition avec le traité de paix, parce que, dans la Constitution, un autre article prévoit en particulier qu'aucune de ses dispositions ne peut porter atteinte au traité de paix. Le gouvernement allemand a bien plutôt caractérisé la signification de l'article 178 de la Constitution en question, qui a pour but, entre autres, d'exclure dans tous les cas une contradiction quelconque pouvant surgir entre la plupart des articles de la Constitution avec les dispositions du traité de paix dont la portée est souvent douteuse.

» Les déductions sur lesquelles le gouvernement allemand a fondé primitivement son interprétation, différente de celle des gouvernements alliés et associés, relativement au chapitre du traité de paix contenant l'article 80, démontrent que cet article appartient aussi à ces dispositions dont la portée n'est pas — sans autre — claire et non équivoque.

» L'interprétation de l'article 178 de la constitution allemande ne constitue conséquemment nullement un artifice, mais une mesure nécessaire bien fondée. Ce sont donc des hypothèses erronées, lorsque les gouvernements alliés et associés, en contradiction avec les déclarations formelles précédentes du gouvernement allemand, ont conclu que par l'article 61, alinéa 2, on avait en vue de violer le traité.

» Le gouvernement allemand repousse cette insinuation avec la plus grande énergie. Il ne peut accepter tacitement non plus le ton ironique et non conforme aux usages internationaux avec lequel les gouvernements alliés et associés croient devoir traiter des déclarations solennelles.

» Le fait que l'Allemagne a perdu la guerre ne donne pas le droit à ses adversaires de se servir d'un langage ayant pour but de blesser l'Allemagne devant le monde entier. Le gouvernement allemand ne suivra pas les gouvernements alliés et associés dans cette voie. L'obtention d'un état de paix réel ne peut qu'être rendu plus difficile par cette attitude des gouvernements alliés et associés. »

L'Allemagne signera lundi la nullité de l'article 61

Versailles, 21 septembre. — Le baron von Lersner signera lundi, à quatre heures, au Trianon-Palace, le protocole exigé par les alliés du gouvernement allemand pour reconnaître la nullité de l'article 61 de la Constitution allemande, qui laisse prévoir la possibilité du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne.

Cette cérémonie ne sera pas publique. M. Jules Cambon a été désigné pour recevoir la signature du baron von Lersner.

Le procès du kaiser

Le rapport de l'attorney général terminé

Londres, 21 septembre. — Sir Gordon Hewart, attorney général (procureur général), a terminé le rapport dont il avait été chargé au sujet du procès de l'ex-kaiser.

Le rapport ne fixe pas la date du procès. Les lieux envisagés comme possibles pour la réunion du tribunal demeurent toujours : Londres, Douvres, Margate, Scapa-Flow et Héligoland.

Le rapport de l'attorney général sera soumis au conseil suprême des alliés.

Un démenti japonais

Rome, 19 septembre. — L'ambassade japonaise dément officiellement l'existence d'un traité secret entre le Japon et l'Allemagne.

LE SCANDALE DES FAUX VINS PORTUGAIS

Seize mandats d'arrestation

De nombreuses perquisitions à Paris et en province

Paris, 21 septembre. — L'affaire dite des faux vins du Portugal vient d'entrer dans une phase décisive. Deux arrestations avaient été opérées, on s'en souvient, en juillet dernier. MM. le comte Perrault de Jotemps et Frédéric Frank Puaux étaient incarcérés, le premier pour introduction frauduleuse de vins espagnols en France, le second pour avoir, étant fonctionnaire, fourni les licences de dérogation contre rémunération. Rappelons que l'instruction reproche plus particulièrement à M. Frank Puaux d'avoir usé de son influence et de sa situation au ministère de la guerre pour faire obtenir dans des délais très courts et moyennant rémunération des licences d'importation à son ami le comte Perrault de Jotemps. Ce dernier, moyennant une grosse commission, cédait à des négociants du Midi ces licences d'importation dont plusieurs autorisaient une entrée de 100,000 hectolitres.

Il restait à la justice militaire, chargée de l'affaire, à rechercher les complices et les bénéficiaires de l'opération. Ce fut une tâche laborieuse dont M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires fut chargé. Il était formellement établi que de faux certificats d'origine numérotés 40,000 à 90,000 avaient été obtenus moyennant des commissions allant jusqu'à 40 fr. par hectolitre. Des fûts de vins, qualifiés portugais, marqués aux initiales de négociants du Midi et portant encore des traces visibles du mot « Espana », avaient été saisis. Enfin il était indéniable que des vins expédiés à une maison de Marseille par la maison Mana Pla y Sugraney, de Barcelone, au prix de 65 fr. l'hectolitre, avaient été vendus en gros en France 140 fr. l'hectolitre. En possession des documents et du rapport fournis par M. Pachot, le commissaire rapporteur délivra seize mandats d'arrêt et de perquisition contre les personnes suivantes, inculpées de spéculation illicite et de fraudes. Il fut décidé que tous ces mandats seraient exécutés simultanément à Paris et en province, le même jour, à six heures du matin.

A Paris, M. Guillaume, chef adjoint de la Sûreté, a procédé, avenue du Bois-de-Boulogne, à l'arrestation du comte Henri de Frise; M. Faralicq, commissaire aux délégations, a conduit au dépôt M. Louis Ourth, domicilié avenue de Wagram; le commissaire Jayral n'a pu que perquisitionner chez M. Alvaro Mullor, boulevard Arago, pendant que M. Pachot procédait à une opération analogue rue Vivienne, chez M. Grosjean.

Dans la banlieue, à Courbevoie, le commissaire Caulet s'est assuré de la personne de M. Henri Lépine. M. Priolet, commissaire du camp retranché, a perquisitionné à Garches, chez M. Jésus Ferrette, qui n'avait pas attendu le magistrat pour retourner en Portugal, et M. Priolet n'obtint pas un meilleur résultat à Ville-d'Avray, où il se rendit pour arrêter M. Amaury Peignet, parti depuis la veille.

En province, les arrestations suivantes ont été opérées :

A Port-Vendres, M. Pueyo Rameau; à Marseille, M. Constantin Mavromatis; à Perpignan, M. Paul Cristofol. On ne put exécuter les mandats d'amener visant M. Joachim Roca, de Barcelone, M. Jean Prat, banquier à Ollo (Espagne); M. Achille Bousquet et M. Mir, négociants à Perpignan, et M. Albert Bousquet, négociant à Chatillon-de-Béziers.

LES INCULPATIONS

Toutes les personnes visées par les mandats exécutés hier sont inculpées d'avoir introduit en France, par des moyens frauduleux, des vins espagnols transformés en vins portugais. Ces vins pénétraient par les centres d'importation de Marseille, Agde, Port-Vendres, La Nouvelle, cautionnés par des certificats d'origine de nationalité et de transit entièrement faux.

Le certificat d'origine attestait que le fournisseur initial était allié ou neutre et ne traitait pas d'affaires avec les maisons de nationalité ennemie. Le certificat de nationalité établissait que le vin importé était bien un produit portugais. Le certificat de transit avait pour objet d'établir que le vin portugais introduit par la voie espagnole était resté sous la surveillance de la douane espagnole depuis son départ du Portugal jusqu'à son départ d'Espagne.

LE NORTH EXPORT

Les prévenus n'avaient pour la plupart aucune fortune avant la guerre; ils saisirent l'occasion que leur fournissait le besoin de demander du vin hors frontières qui se faisait sentir en France. Les vins portugais, seuls autorisés à l'importation par le gouvernement, étant trop chers, ces individus songèrent tout naturellement à les remplacer par des vins espagnols. Ils se réunirent dans ce but avec pour chefs le trio Perrault de Jotemps, le comte de Frise et Ourth. Cette association avait son siège 4, rue Meyerbeer, sous la raison sociale : « North Export ».

C'est ce groupe qui se chargeait d'obtenir les bons d'importation; leurs complices les maquillaient, et sous leur direction procédaient aux autres opérations frauduleuses.

La maison s'occupait en principe de toutes sortes d'exportations. On y recevait des échantillons de grains, de soieries, de chaussures et même de tonneaux. Un jour que la concierge de l'immeuble se plaignait de ne plus boire de vin à cause du prix, M. de Jotemps lui dit :

« Du vin ! Comment le voulez-vous, rouge ou blanc ? Je vous en donnerai pour rien ! »

Confiante, elle attendait toujours, lorsque M. de Jotemps lui affirma un jour : « Espérez, votre vin est en souffrance au Havre, mais il viendra. »

Peu de jours après le négociant était arrêté. Certains faits avaient d'ailleurs éveillé la méfiance des gardiens de la maison. Ainsi MM. de Frise et Ourth les priaient constamment d'accepter le courrier de personnages nouveaux qui ne figuraient à aucun titre dans le personnel de la firme commerciale. Aussi voilà huit jours la concierge refusa-t-elle net de recevoir les lettres adressées à un M. Clouzard, qui conférait fréquemment avec les propriétaires de la Nord America et qui, hier après-midi, se montra fort désappointé en apprenant que les deux associés étaient absents.

Fait curieux, ce même immeuble, rue Meyerbeer, 4, abrita Bolo, qui fut locataire du premier étage jusqu'en 1906, et plus anciennement Gallay, le caissier transatlantique, amant fameux de la Merelli.

DANS L'ENTOURAGE DES INCULPES

La plupart des inculpés protestent de leur bonne foi, et leurs amis prennent en général très chaudement leur défense. Voici ce que dit le frère de M. Lépine :

« Fils de négociant en vin, nous avons pris la succession de notre père, et pour notre commerce nous avons longtemps habité l'Espagne. Mon frère a même une maison à Barcelone, où il s'est rendu en septembre 1918. Il s'est certainement occupé d'affaires, mais je le sais trop prudent et trop loyal pour avoir traité des opérations répréhensibles. Il est rentré en février 1919. Voici donc plus de six mois, et je doute fort que dans les affaires qu'il a faites on puisse relever une incorrection.

» Quant à ses voyages en Espagne et à ses achats de vins espagnols, ce qui les explique, c'est qu'il a séjourné vingt-quatre ans en Navarre, au Grognon. Il y faisait le commerce de divers articles, même des vins. Cela dura jusqu'en avril 1915, époque où il fut mobilisé et partit comme volontaire pour le front, malgré son âge. Rendu à la liberté en 1918, il n'a fait que reprendre ses occupations. Ses gains ont toujours été modestes, hors de proportion avec l'importance du trafic qu'on lui prête. S'il avait réalisé de gros bénéfices, qui le saurait mieux que moi ? »

MM. MULLOR ET FERRETE

C'est dans un grand immeuble de la rue Martel que MM. Ferrete frères et Mullor se sont occupés ensemble pendant quatre ans de la vente des bois de caisses. M. Mullor vit en France depuis douze ans. Il a épousé une Française pendant la guerre. Il avait la réputation d'être fort sérieux en affaires; mais il y a trois jours, il a disparu soudainement avec sa femme et son bébé, disant qu'il séjournerait à Barcelone jusqu'à la fin du mois. M. Mullor est-il bien en Espagne ? La police le croit plutôt en Suisse. Toujours est-il que sa disparition coïncide avec celle de son ancien associé, M. Jésus Ferrete.

LE COMTE DE FRISE

M. Henri Wessel, comte papal de Frise, est âgé de soixante-quatre ans. Sujet hollandais, il a épousé une Autrichienne, veuve, paraît-il, d'un général austro-hongrois. Depuis douze ans il occupait avenue du Bois-de-Boulogne un petit appartement de 6,000 fr., où il vivait servi par une seule bonne depuis le départ de sa femme. Sa situation financière semblait obérée, car depuis la guerre il négligeait d'acquitter son loyer. Son train de maison d'ailleurs était réduit au strict minimum. Debout à sept heures, il partait pour ne revenir que le soir, ne prenant jamais un repas chez lui. Le seul fait qui dans le voisinage ait attiré l'attention, c'étaient les demandes assez fréquentes de renseignements dont il était l'objet de la part de la police, mais il avait dit son intention de divorcer. On croyait à des démarches relatives à ses démêlés privés. Ajoutons que M. de Frise a fait de fréquents voyages en Amérique.

M. LOUIS OURTH

M. Ourth était l'associé de M. de Frise au « North Export ». A son domicile particulier on ne revient pas de la surprise causée par l'intervention matinale du commissaire de police. M. Ourth, dont la fortune paraît considérable, est propriétaire de sa vaste maison de cinq étages qu'il habite avenue de Vagram.

Les Anglais en Russie

OFFICIERS ANGLAIS SUR UNE LOCOMOTIVE DU TRANSSIBERIEN AVEC L'AMIRAL KOLTCHAK. — TROUPES BRITANNIQUES PASSANT DEVANT LA GARE DE VLADIVOSTOK

Photo ROL

La lutte contre les bolcheviks

Les Polonais victorieux sur la Duna

Vienne, via Bâle, 21 septembre. — L'état-major polonais annonce que les combats qui se sont poursuivis durant dix jours sur les deux rives de la Duna se sont achevés par la victoire complète des Polonais. D'importants contingents bolchevistes, qui avaient passé la Duna en assez grand nombre, ont été cernés et anéantis. Les Polonais, qui ont fait de nombreux prisonniers et capturé un important matériel, ont franchi le fleuve et occupé Dzisno. De cette localité jusqu'à Dunabourg, la rive sud de la Duna est maintenant entièrement aux mains des Polonais.

LES OPERATIONS EN RUSSIE

Les armées de l'amiral Koltchak poursuivent leurs succès

Reval, 18 septembre. — Le grand quartier général des armées du Nord-Ouest annonce aujourd'hui que ses troupes poursuivent l'ennemi en fuite. Les rivières Beresvoka et Geltcha sont atteintes, cette dernière dans la région du village de Jaitzewo Doubitchi. Près de Rylewo, l'ennemi a laissé 200 morts. Le premier corps expéditionnaire bolcheviste, composé de matelots, a été presque anéanti.

Dans la région de Louga, six villages ont été occupés et cinq régiments bolchevistes complètement détruits. Plus de mille prisonniers ont été faits et un grand nombre de mitrailleuses et de trophées capturés.

LA IVe REPUBLIQUE

Les anciens combattants et les élections

Nous recevons la communication suivante :

« Des accords précis ont été établis entre les dirigeants des Associations nationales suivantes :

» MM. Barthié, secrétaire général de la Ligue des combattants volontaires; Charles Bertrand, de l'Union nationale des combattants; Binet-Valmer, vice-président de la Ligue des chefs de section et des soldats combattants; F. de Sénéchal et Charles Tisseyre, des Camarades de combat; Gaston Vidal, président de l'Union fédérale des Associations françaises des mutilés.

» Ces accords ont été conclus en vue des élections prochaines, mais non dans un but politique :

» 1. Nous engageons les combattants à prendre part individuellement aux prochaines élections et à se servir de leur bulletin de vote pour faire valoir leurs légitimes revendications d'abord, pour dire ensuite ce qu'ils veulent que devienne la France qu'ils ont sauvée;

» 2. Nous leur demandons d'écarter sans hésitation les candidats qui, aptes à aller au front, se sont soustraits à ce devoir;

» 3. Nous les prions d'agir afin que toutes les listes contiennent de solides équipes d'anciens combattants (au moins la moitié des membres des listes), et nous réclamons de la solidarité de nos camarades qu'ils ne soutiennent que les listes où nos frères d'armes seront ainsi équitablement représentés;

» 4. Soucieux de provoquer l'union des hommes de valeur et de caractère qui sont indispensables à l'œuvre de reconstruction française, nous disons à nos frères d'armes qui ont eu confiance en nous jusqu'à présent : « Faites l'impossible pour provoquer » dans chaque département la formation » d'une seule liste, qui réunirait les repré- » sentants de tous les partis, uniquement » préoccupés de poursuivre notre victoire » dans l'ordre et la paix. »

» 5. Nous nous plaçons sur le terrain de la Constitution républicaine; nous réprouvons le bolchevisme, la révolution, les coups de force;

» 6. Nous qui travaillons depuis plusieurs mois pour nos frères d'armes, nous leur disons catégoriquement que s'ils ne prennent pas parti dans la crise que la France va traverser, le titre de combattant aura bientôt cessé d'exister dans le pays. Ce qui est encore une force et un moyen de salut ne sera plus qu'un souvenir inutile.

» Nous nous sommes réunis avec amitié et nous avons agi de bonne foi, dans l'unique amour de notre patrie. Nos camarades nous suivront. La France nous comprendra. »

L'AFFAIRE LENOIR

L'ETAT DE PIERRE LENOIR

Paris, 21 septembre. — Me de Molènes, au moment où il venait, ce matin, de quitter Pierre Lenoir, a donné les renseignements suivants sur l'état de santé de son client :

« Le gros effort d'énergie que Pierre Lenoir a donné vendredi matin a été suivi d'une grande dépression et d'une crise d'extrême faiblesse. Il a dû rester couché toute la journée d'hier. Toutefois, il a pu me dire sa préoccupation constante de voir la justice faire la lumière complète sur son affaire et établir la preuve de son innocence. Nous l'avons, Me Auvillain et moi, réconforté en l'entretenant des démarches que nous avons faites dans la journée d'hier pour obtenir que la commission de révision étudié le rapport de M. Pérès et le dossier de l'affaire Caillaux. Pierre Lenoir nous a dit son espoir que des enquêtes nouvelles soient ouvertes et que sa confrontation avec M. Caillaux soit ordonnée. »

Nouvelle grève de tramways à Toulouse

Toulouse, 21 septembre. — Les pourparlers qui se poursuivaient depuis l'accord du 19 août entre le Syndicat du personnel des tramways et la Compagnie, accord qui avait mis fin à la première grève, n'ont pu aboutir, par suite du refus de la municipalité socialiste d'accorder à la Compagnie le relèvement des tarifs, qui, d'après cette dernière, permettrait seul de donner satisfaction aux revendications ouvrières. En conséquence, le Syndicat des employés a décidé, samedi matin, une nouvelle grève à partir de six heures du soir.

Du charbon allemand pour la France

Berlin, via Bâle, 21 septembre. — Plusieurs journaux publient des dépêches d'Essen annonçant qu'un accord provisoire a été conclu avec la France pour la livraison mensuelle de 500,000 tonnes de charbon de la Ruhr. Le Syndicat des charbons livre le charbon par voie d'eau jusqu'à Rotterdam, où il est chargé sur des bateaux.

4 millions de paires de chaussures américaines disponibles

Paris, 21 septembre. — Parmi les stocks américains disponibles, il existe des millions de paires d'excellents souliers. Ces souliers sont de formes et de qualités différentes. L'armée pourra en utiliser pour sa part un million et demi. Le reste serait cédé aux civils.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 22 septembre 1919

(61)

LA FILLE DE DON JUAN

Par Pierre SALES

DEUXIEME PARTIE

VII

Bonne fille

(Suite)

Vers la fin du premier empire, les Brassard étaient des gens presque considérables dans la région, si considérables que, malgré leur fidélité successive à la Révolution et à l'Empire, ils jugèrent qu'ils ne pouvaient plus être fidèles, désormais, qu'au régime qui groupait tous les honnêtes gens : ils devinrent donc aussi furieusement royalistes qu'ils avaient montré de dévouement à Napoléon Ier.

Ils commençaient même à émettre des prétentions aristocratiques et, trouvant beaucoup trop court leur nom de Brassard, s'efforçaient, dans tous les actes qu'ils passaient, d'y ajouter celui de Léoville, nom d'une petite terre qu'ils possédaient en Normandie : ils étaient même en instance sérieuse auprès du Conseil d'Etat pour faire consacrer cette usurpation, si commune à cette époque — quand la monarchie légitime tomba.

Ils ne voulurent pas croire à sa chute définitive; et ils s'étaient si bien compromis pour elle que, lorsqu'ils s'aperçurent que le roi Louis-Philippe régnait pour de bon en France, il leur fallut un peu plus de temps qu'au changement précédent, pour se faire accepter comme des partisans du régime nouveau. Et le beau nom de Léoville, resta dans leurs espérances.

Du reste, le grand-père Brassard étant mort il n'y avait plus la même sagesse, la même unité de vues dans la direction de la famille : le Brassard qui vivait sous Louis-Philippe et au commencement du second empire, fit de moins brillantes affaires; son fils en fit de très mauvaises; et, après quelques péripéties financières, le dernier représentant de la famille, Dominique Brassard, s'était trouvé à demi ruiné, ne possédant plus que cette « Maisonnette », qui constituait une charge plutôt qu'un revenu.

Il ne l'avait pas vendue, cependant : car il adorait s'y retrouver, se griller contre son coteau, boire une bouteille de vin de Saumur sous ses tonnelles fleuries; et, dès qu'il avait un congé, il venait toujours s'y reposer, annonçant qu'il ferait réparer l'habitation et soigner le jardin quand il prendrait sa retraite : c'était, en effet, un officier de cavalerie, ni bien ni mal noté, d'instruction ordinaire, mais assez brave, et qui, ayant fait presque toute sa carrière en Afrique, aurait peut-être poussé plus loin que le grade de capitaine, s'il n'avait eu une faiblesse inconsidérée pour l'unique maîtresse sérieuse qu'on lui connût : la troublante absinthe, dont la blanche verdeur lui permettait toujours de voir la vie en rose.

Il offrait, d'ailleurs, l'aspect du plus joyeux des hommes, avec sa grande taille, sa forte poitrine, que dépassait cependant sa panse majestueuse, sa grosse figure enluminée, son nez vénérable, sillonné d'une infinité de petits monts et de minuscules vallées, ses petits yeux rieurs, jouisseurs, sa forte bouche gourmande, surmontée d'une magnifique moustache, blonde jadis, et qui, toute blanche aux deux bouts, demeurait blonde quand même au-dessus de sa bouche, teintée par toutes les liqueurs, où elle s'était amoureusement plongée.

On l'aimait bien dans son pays; on se complaisait à lui entendre conter des histoires, et il n'avait aucun doute, jadis, sur les sympathies qui l'accueilleraient lorsqu'il viendrait y achever son existence de bon vivant. Il dut déchanter, toutefois, quand, à peine sa retraite liquidée, il reparut chez lui, en compagnie de sa femme, récemment épousée, forte gaillarde, haute en couleur comme lui, ayant le verbe haut comme lui, mais sans la bonhomie tourangelle.

Il essaya vainement de la faire passer pour une ex-veuve, afin d'expliquer l'existence d'un grand fils qu'elle lui apportait en dot. Car, immédiatement, une foule d'histoires couraient dans la région sur les antécédents de cette grosse personne, qui avait dû rôtir joliment des balais en sa vie pour avoir amassé la fortune rondelette qu'elle apportait à son mari en même temps que son fils.

Malgré toute la sympathie qu'on éprouvait pour Dominique Brassard, on ne pouvait s'empêcher de hausser les épaules, quand il essayait de laisser entendre que cette bonne petite fortune avait toujours été sagement, honnêtement amassée par sa femme, quand elle était au théâtre. Quoi de plus respectable, pourtant, que les femmes de théâtre, puisqu'on les décore !...

Mme Brassard eut donc l'impression très nette qu'on ne l'acceptait pas... tout au moins qu'on la discutait. Et parfois, quand son fils s'en était allé à Tours ou à Blois, et qu'elle était bien certaine de n'avoir pas d'oreilles indiscrètes, elle fit entendre de sévères vérités à son mari sur « ce sale petit trou de Rangeais ! » Lui, haussait les épaules, fumait tranquillement sa pipe, buvait ses deux litres de bière dans la soirée et déclarait qu'il ne s'était jamais occupé des potins, et qu'il avait toujours été ainsi parfaitement heureux.

Mais il frémissait quand sa femme s'écriait qu'avec l'argent qu'elle possédait, elle aurait tout aussi bien pu s'acheter une villa à Nice, où toute la société élégante aurait eu autrement d'égards pour eux... Elle se mit même en relation avec des notaires de la Côte d'Azur, comme si elle voulait réellement lâcher la Touraine. Elle en eût été désolée au fond, car elle n'était pas que bonne fille : elle avait un joli brin de jugeote... et savait fort bien que cela ne signifie rien du tout d'être reçue dans la société cosmopolite de Nice, où il suffit d'avoir de l'argent pour être quelqu'un. Ce dont elle avait soif, après toute cette vie d'aventures, c'était de la considération que lui méritaient bien enfin les cinq à six cent mille francs qu'elle avait économisés.

Cette considération, elle en avait besoin instinctivement, non seulement pour elle, mais pour son fils qui, n'ayant pas de père officiel jusqu'à ce jour, était devenu très aisément M. Arthur Brassard, de par le mariage de sa mère avec M. Brassard.

Comme à cette occasion elle avait examiné minutieusement les papiers de son futur mari et qu'elle avait découvert, sur d'anciens titres de propriété, la tendance répétée des Brassard à se faire appeler de Léoville, cela lui avait été agréable, et elle avait aisément persuadé à son mari que c'était ainsi qu'il devait se faire désigner désormais.

Le nom de Léoville ne se trouvait pas encore sur leur état civil, mais ils l'avaient régulièrement donné dans toutes les commandes; c'est sous ce nom qu'elle avait acheté les terres dont elle arrondissait le domaine de la Maisonnette, et, triomphe presque officiel, c'est sous le nom de Brassard de Léoville que le percepteur leur envoyait leur feuille d'impôt.

Enfin, désirant la consécration religieuse, à côté de la consécration gouvernementale du percepteur, elle avait, dès son arrivée à Rangeais, offert une magnifique verrière à l'église que l'on reconstruisait, au bas de laquelle étaient gravés en lettres d'or, sur un écusson à fond de gueules : « Don de Mme Brassard de Léoville. »

Et elle tenait, autant que son mari, à ce joli petit pays, où elle allait s'emparer pour elle-même et pour son fils de toute la considération familiale qui s'attachait à son mari. Après les vitraux donnés à l'église, elle s'informait des besoins de l'école, faisait venir des tables perfectionnées, les livres les plus récents que désirait l'instituteur; et, comme il s'agissait à ce moment de créer une fontaine publique, elle fut la première à souscrire à la mairie, au nom de son mari, d'elle-même et de son fils.

Lors de la première communion, elle ne voulut pas qu'il y eût d'enfants mal habillés, et elle eut l'habileté, elle, une Parisienne, de commander les vêtements nécessaires à la maison de nouveautés du pays.

Comme, d'autre part, elle voulait partout les plus beaux morceaux, son cher mari étant un gourmand, et qu'elle payait sans discuter, et surtout comme en réalité elle était vraiment bonne femme, très affable, et qu'elle proclamait sans cesse que, elle qui avait tant voyagé, n'avait jamais vu de plus gracieux paysage, connu de meilleures gens que ceux de Touraine, elle avait assez vite fait la conquête de la petite bourgeoisie, de la masse : elle se sentait enfin chez elle, comme une petite châtelaine populaire, à qui rien n'aurait manqué pour achever délicieusement son existence, si ces hobereaux et ces grands châtelains, qu'on voyait le dimanche à la messe n'avaient toujours eu l'air de l'ignorer.

Ce n'était rien, en somme, puisque ces hobereaux vivaient continuellement dans leurs gentilhommières, que les grands châtelains n'étaient que des oiseaux de passage, toujours pressés de retourner à Paris... et ils ne faisaient pas plus attention aux autres femmes du pays... Mais, enfin, c'était, pour elle, comme le pli de rose qui empêchait le Sybarite de dormir.

Il y avait eu un bien autre pli dans son existence, et qui lui avait été une bien autre humiliation et une douleur très simple, très naturelle — c'est qu'elle possédait un frère, peintre renommé, décoré, et que, depuis leur jeunesse, les relations s'étaient brisées, tellement ils avaient suivi des voies différentes : lui, la voie de l'honneur et du travail, tandis qu'elle... elle... elle... Ah ! dame !... Mais c'était fini, ce gros chagrin, puisque, pour la troisième fois, le peintre Dambleuse, et sa femme, si délicate, si distinguée, et leur fille, si charmante, si pure, étaient venus passer chez elle, la fin de l'été et le commencement de l'automne.

Et soudain, elle répondait à son frère, essayant de faire un grand geste, de son gros petit bras :

— Alors, petit, tu t'y trouves bien sur ce côteau ?... Car, étant l'aînée de son frère, elle avait conservé l'habitude de l'appeler « petit », quoiqu'il eut bien la tête de plus qu'elle. Clignant un peu les yeux, puis se faisant un abat-jour de sa main, Dambleuse examinait en peintre la ligne si gracieuse des coteaux, le ruban moiré de la Loire, contournant une foule d'îlots sablonneux; et il fredonna, autant par conviction que pour faire plaisir à sa sœur :

O beau pays de la Touraine,
Riants jardins, vertes fontaines,
Doux ruisseau qui murmure à peine,
Que sur tes bords j'aime à rêver !

Et cette évocation des « Huguenots » attendrit presque Mme Brassard de Léoville, non pas qu'elle aimât particulièrement la grande musique, mais parce que son frère lui avait appris récemment qu'elle avait une vague ressemblance avec cette Marguerite de Valois, qui chante dans les « Huguenots » de si délicieuses roulades, sous les ombrages de Chenonceaux.

Elle fredonna aussi ces roulades, avec un petit reste de sa voix enrouée d'autrefois, quand, dans les revues ou les féeries, elle lançait quelque couplet égrillard.

(A suivre.)

DÉPÊCHES

de la Nuit dernière

Le Congrès de la C. G. T.

UN PROGRAMME DE NATIONALISATION

Lyon, 20 septembre. — La séance du Congrès confédéral a été présidée ce matin par M. Moussard, secrétaire de la Bourse du travail de Paris, assisté de Mlle Augas, de Bordeaux :

M. Jouhaux a la parole sur la résolution qu'il a lue hier à l'assemblée. Le secrétaire général de la C. G. T. apporte des considérations générales sur les troubles de la production causés par la société capitaliste, et il formule le programme du syndicalisme :

« La nationalisation est une chose qui s'impose, et il ne nous appartient pas, dit-il, de renforcer l'Etat d'une force nouvelle qui en ferait un patronat puissant, et de développer un fonctionnarisme qui viendrait imposer son pouvoir politique sans aucun souci des intérêts des collectivités. Ce que nous voulons, c'est le retour à la nation de toutes les forces qui lui appartiennent : l'association des producteurs et des consommateurs. Avec les ingénieurs techniciens groupés dans leurs syndicats, avec les fonctionnaires qui veulent s'échapper du fonctionnarisme morbide qu'est le fonctionnarisme de l'Etat, avec les ouvriers, nous voulons constituer la force cellulaire qui nous permettra de nous substituer aux forces en présence qui s'opposent à l'intérêt public. Nous serons vainqueurs ou vaincus. Je ne pense pas, à l'heure où la production technique joue un rôle aussi immense, que les éléments du travail, qui sont des éléments dignes de progrès, soient vaincus. »

Comme sanction à la motion d'hier, il demande aux congressistes de donner mandat à la C. G. T. de créer un conseil économique du travail.

Lyon, 20 septembre. — A la séance de l'après-midi, Mme Marie Guillot, du Syndicat des instituteurs de Saône-et-Loire, demande que les femmes obtiennent une part dans les organes directeurs et qu'un secrétariat du travail féminin soit créé au sein de la C. G. T.

M. Dumoulin, secrétaire adjoint de la C. G. T., appuie la demande de Mme Marie Guillot, et la proposition déposée par elle est prise en considération à l'unanimité.

M. Zoretti, professeur à Caen, a donné ensuite lecture d'un rapport sur la réforme de l'enseignement : dans ses conclusions, le rapporteur préconise, sur la demande des instituteurs, la suppression des écoles normales, et enfin il émet un avis très favorable à la langue internationale, l'esperanto. Ce projet est adopté.

Lyon, 20 septembre. — La résolution déposée et commentée par M. Jouhaux a été adoptée par 1,633 mandats contre 324 à la motion minoritaire et 43 abstentions.

Après des discours de M. Luquet sur l'application des lois ouvrières aux pays de colonies et de protectorat et de M. Hazeman sur les habitations ouvrières, M. Jouhaux monte à la tribune et prononce le discours de clôture du Congrès. Après avoir remercié l'Union des Syndicats du Rhône pour sa bonne organisation, le secrétaire général de la C. G. T. espère que la propagande pourra se faire à l'avenir dans une meilleure atmosphère.

« Si le prochain Congrès ne voit pas la révolution réalisée, dit-il, qu'il voie au moins nos organisations préparées aux situations révolutionnaires. » (Applaudissements.)

Avant de lever la séance, une motion est déposée pour que le prochain Congrès ait lieu à Lille. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. La séance est levée.

Demain, les congressistes assisteront à une fête champêtre organisée en leur honneur à Villeurbanne, dans la banlieue lyonnaise.

L'ACTION POLITIQUE
de l'Alliance républicaine démocratique

M. ADOLPHE CARNOT EN TRACE LES DIRECTIVES

Paris, 20 septembre. — L'Alliance républicaine démocratique nous communique la lettre suivante, adressée par son président, M. Adolphe Carnot, au secrétaire général de l'Alliance :

« C'est avec un véritable regret que j'ai appris les démissions de MM. Ignace et Tardieu, membres du cabinet de M. Clemenceau, démissions motivées par l'attitude prise envers le gouvernement par M. Chaumet, délégué général à la propagande de l'Alliance républicaine démocratique. Vous avez fait observer avec raison que ce n'est pas à ce titre, mais comme représentant du peuple, que M. Chaumet a porté la parole à la Chambre des députés et qu'il a écrit dans un journal autre que le « Bulletin de l'Alliance ».

» Il est vrai que sur beaucoup de questions économiques et financières la plupart de nos collègues critiquent la politique trop étatiste de certains ministres qui paraissent tentés par les fallacieux mirages des monopoles d'Etat. Mais nous restons profondément reconnaissants au président du conseil des éminents services qu'il a rendus à la France en pourchassant le défaitisme et en assurant notre victoire par l'unité de commandement des armées alliées, condition décisive de la magnifique série des victoires remportées par nos admirables généraux, grâce à la vaillance héroïque de nos poilus.

» J'ajoute que nous sommes restés aussi d'accord avec M. Clemenceau sur une autre question récemment traitée comme nous le souhaitions par M. Jonnart et par M. Barthou : la question de l'union sacrée. Nous n'avons pas cessé d'observer cette union pendant la guerre, et notre idéal ne change pas à l'approche des élections législatives. Nous croyons servir pour le mieux la patrie et la République en maintenant cette union autant que possible entre tous les groupements vraiment français et républicains.

» Au point de vue des prochaines élections, j'ai été heureux d'apprendre que nos collègues de la commission exécutive ont répondu au questionnaire que vous leur avez adressé de ma part et que tous se sont prononcés en faveur de la continuation des pourparlers entamés en vue d'ententes locales destinées à dresser une liste commune, une liste unique des candidats pour chaque circonscription électorale.

» Comme de juste, nous repousserons tous les candidats qui ne pourraient apporter au Parlement que le trouble et la violence, qu'ils soient des partisans attardés de monarchies désormais impossibles ou qu'ils combattent les intérêts de notre patrie et cherchent à excuser les dévastations et les crimes de leurs prétendus amis de l'étranger : les Boches et les bolcheviks. Mais nous nous attacherons à maintenir fermement l'union entre les diverses nuances des républicains patriotes.

» Veuillez agréer, etc...

» A. CARNOT. »

EN AUTRICHE
La disette de charbon à Vienne

Vienne, via Bâle, 18 septembre (retardée). — Le chancelier Renner a adressé à M. Clemenceau et aux membres de la délégation de la paix autrichienne restés à Saint-Germain des dépêches exposant en détail la situation créée par le manque de charbon et demandant un secours immédiat. A partir du 21 septembre au matin, tout le trafic des tramways sera suspendu, les restaurants et les cafés devront fermer dès huit heures, les ascenseurs électriques ne pourront plus être employés; d'ici peu, probablement, les exploitations industrielles et commerciales, ainsi que les journaux, ne pourront plus utiliser la force électrique si les livraisons de charbon ne sont pas augmentées dans un court délai.

Des troubles alimentaires

Bâle, 18 septembre (retardée). — On mande de Goestlin que des troubles graves se sont produits dans cette ville. Après la tombée de la nuit, la foule s'est rassemblée et a tenté de pénétrer dans les hôtels, afin de s'emparer des denrées alimentaires. Plusieurs arrestations ont été opérées. La foule, ensuite, a assiégé l'hôtel de ville pour délivrer les personnes qui avaient été arrêtées. On attend l'arrivée des troupes gouvernementales.

L'AFFAIRE LENOIR

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE PEUT ENCORE GRACIER LENOIR

Paris, 20 septembre. — La commission des grâces est saisie du nouveau recours en grâce présenté hier par Me de Molènes au Président de la République. Aucune loi ne s'oppose à ce que le Président de la République revienne sur sa décision s'il le juge nécessaire. Dernièrement encore, on se souvient qu'au pied de l'échafaud, l'assassin de la débitante de la rue des Petits-Champs déclara que son compagnon, qui allait être exécuté en même temps que lui, était innocent. M. Poincaré fit grâce à celui-ci, un fait nouveau étant intervenu après sa première décision. Le cas est évidemment tout différent cette fois, mais le droit du Président reste entier.

Avis aux hôpitaux et asiles

L'autorité britannique liquide de nouveaux stocks de denrées se trouvant en divers points de la France. Ces stocks comprennent, notamment : lait desséché, bouillon de poulet, soupe de pois, viande conservée lactogène, bouillon de mouton, avoine arrowoot. Les services publics français peuvent exercer sur ces denrées un droit d'option jusqu'au 29 courant. A cet effet, ils doivent se mettre directement en rapport avec M. le général Young, commissionner Disposals Board, à Boulogne-sur-Mer. Achats payables en monnaie française dans le délai d'un mois.

Quatre soldats tués par un camarade devenu fou

Nancy, 21 septembre. — A Manoncourt-sur-Seille, le nommé Matta, originaire du Nord, en proie à un accès de folie subite, a tiré sur ses camarades, des chasseurs à pied, plusieurs coups de fusil à bout portant. Quatre d'entre eux ont été tués. Deux des soldats morts se nomment Costa et Pernet.

LA VIE SPORTIVE

Courses à Auteuil

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DU LUDE (steeple-chase, mixte), 4,000 francs, 3,500 mètres. — 1er, *Lemnos-II* (G. Mitchell), à M. J. Aninat; 2e, *Gay-Centre* (G. Bernard), à M. Mangematin (tombé et remonté). Non placés : Saint-Guénolé (W. Head), arrêté.

Gagné de loin.

Lemnos-II (Magellan et Demi-Gomme), est entraîné par Defeyer.

PRIX DES WALLONS (haies), 6,000 francs, 2,700 mètres. — 1er, *Dragon-du-Roi* (Prior), à M. C. Ranucci; 2e, *Clématite-III* (L. Bara), à M. Pierre Dupont; 3e, *Mezeray* (W. Head), à M. L.-M. Rolland.

Non placés : Batailleuse (Semblat); Gabée (Bourdale), Montferrand (Berteaux), La-Relève (W. Escott), Minorque (A.-V. Chapman), Lasemeuse (G. Mitchell), Ovillers (Th. Robinson), La-Maisonnette (Bedeloup), Seringa (Thibault), Provinciale (Gittins).

Gagné de deux longueurs et demie; le troisième, à une demi-longueur.

Dragon-du-Roi (Jacobi et Saint-Cyrienne), est entraîné par H. Count.

PRIX DU GRAND VENEUR
(haies), 10,000 francs, 3,100 mètres

1. **Golden-Fan** (Thibault), à M. R.-G. Lazard.
2. **Beauté-de-Cour** (Parfrement), à M. C. Ranucci.
3. **Bachlyk** (G.Mitchell), à M. E. Gaspari.

Non placés: Anachronisme (Prior), Thistlo (Barré), Kingdom (W. Head), Boul'Mich' (Berteaux), Crown-Again (W. Escott).

Gagné d'une longueur et demie; le troisième, à trois longueurs.

Golden-Fan (Oversight et Golden-Lass), est entraîné par Michel Pantall.

PRIX DE BIGORRE (steeple-chase, handicap), 5,000 fr., 3,500 mètres. — 1er, *Boubouroche* (Berteaux), à M. Pierre Foucret; 2e, *Héros-XII* (L. Bara), à M. Léon Letellier; 3e, *Saint-Yorre* (J. Bartholomew), à M. le comte de Cambacérès.

Non placés : Gabie (Bourdale), Magnifique (Barré).

Gagné de deux longueurs; le troisième, à trois longueurs.

Boubouroche (Sans-Souci-II et Bach-Fancy), est entraîné par Sgitcovich.

PRIX DE WIGHT (haies, handicap), 5,000 fr., 3,100 mètres. — 1er, *Isolin* (G. Mitchell), à M. le baron G. de la Motte; 2e, *Lyric* (Salmon), à M. A. Coblenz; 3e, *Gloverville* (Thibaul), à M. R.-G. Lazard.

Non placés : Sammy-Sands (W. Head), Tam-Tam-II (R. Ricard), Momonie (Barré), Rigobert (J.-B. Lassus), dérobé.

Gagné de trois-quarts de longueur; le troisième à une demi-longueur.

Isolin (Véronèse et Indian-Dance), est entraîné par W. Carver.

Rapport officiel du pari mutuel

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Lemnos-II	G	15 »	9 »
Dragon-du-Roi	G	17 50	9 »
—	P	13 50	6 50
Clématite-III	P	26 50	16 50
Mezeray	P	21 »	10 50
Golden-Fan	G	33 »	19 50
—	P	14 50	7 50
Beauté-de-Cour	P	15 »	8 »
Bachlyk	P	16 »	10 »
Boubouroche	G	40 50	14 50
—	P	17 50	8 »
Héros-XII	P	15 »	9 »
Isolin	G	30 »	17 50
—	P	20 »	11 »
Lyric	P	24 50	14 »

Petites nouvelles

« Saint-Guénolé » est tombé boiteux en disputant le Prix de Lude.

Clément-Bayard

Les nouveaux modèles 1920 des Usines Clément sont livrables :

La 8 HP 4 cylindres, à partir de décembre; la 12/14 HP 4 cylindres, à partir d'avril.

Pour tous renseignements, s'adresser à leurs agents de Bordeaux : MM. Paul Mervy et Cie, 32, cours Georges-Clemenceau.

1re Edition

BORDEAUX

Il y a un an

22 SEPTEMBRE 1918

Au sud de Saint-Quentin, les troupes françaises enlèvent le fort et le village de Vendeuil et poussent jusqu'à l'Oise.

En Macédoine, les Serbes ont franchi le Vardar et poursuivent les Bulgares et les Allemandsà au delà de la Cerna.

En Allemagne, démission du ministre de la marine von Capelle, remplacé par l'amiral Behnke.

En Palestine, les Turcs, commandés par le général allemand Liman von Sanders, sont en pleine déroute.

L'Union des grandes Associations françaises contre la propagande ennemie, dans une superbe solennité au Trocadéro, à Paris, commémore les deux victoires de la Marne.

Le maréchal Foch à Bordeaux

Samedi matin nous recevions le communiqué ci-après :

« Un groupe de Hauts-Pyrénéens a décidé d'offrir au maréchal Foch, leur illustre compatriote (qui l'a accepté) son portrait en tapisserie d'art.

» Le maréchal, très touché, a promis de venir les remercier en personne, à Bordeaux le 27 septembre courant.

» Les Hauts-Pyrénéens désireux de participer à ce présent, en même temps qu'à l'honneur de venir saluer ce grand Français, sont priés de se faire inscrire 22, rue Vital-Carles, chez M. Cazaubon, où il leur sera remis une carte sans laquelle ils ne pourraient être admis.

» Pour le groupe : Bertrand HAURET.

» Des listes de souscription sont déposées chez : M. Cazaubon, 22, rue Vital-Carles; M. Bertrand Hauret, 192, rue Guillaume-Leblanc; M. Bejotte, place du Marché-des-Grands-Hommes; M. Bazerque, 165, cours de l'Argonne. »

Des renseignements que nous avons recueillis, il résulte que le maréchal Foch quittera Paris le 26 septembre, par le train de 8 heures 25; il arrivera à Bordeaux-Saint-Jean à 7 heures du matin, samedi 27.

Il n'y aura aucune réception officielle, selon le désir exprimé par le maréchal. Ce dernier fera une visite au préfet de la Gironde et au maire de Bordeaux. Il tiendra également à revoir le général commandant en chef le 18e corps.

Le maréchal Foch recevra une délégation des Hauts-Pyrénéens qui lui remettront son portrait en tapisserie d'art. Ce portrait fait honneur à ceux qui l'ont exécuté. Il constitue une œuvre d'un réel intérêt artistique. On lit dans un coin du tableau cette phrase de Foch : « Il faut que la France ait la paix qu'elle mérite. »

Le maréchal quittera Bordeaux à deux heures de l'après-midi, samedi, pour se rendre à Tarbes.

Un deuxième échelon du 144e arrive à Bordeaux

Deux autres compagnies du 144e d'infanterie sont arrivées samedi matin à Bordeaux et ont regagné la caserne Carayon-Latour au milieu de la sympathie affectueuse de nos concitoyens qui se trouvaient sur leur passage.

Nouvelle organisation
du service du dimanche dans les bureaux des P. T. T.

A partir du 21 septembre courant, le service postal, télégraphique et téléphonique fonctionnera, à Bordeaux, dans les conditions suivantes :

Service postal. — Fermeture complète de tous les bureaux, à l'exception de ceux de Bordeaux-Bastide (place du Pont) et de Bordeaux-recette principale (rue du Palais-Gallien), qui restent ouverts, de 8 h. à 11 h., pour les seuls services de la poste restante et des abonnés aux boites de commerce.

Une distribution, comprenant exclusivement les lettres missives ordinaires et les journaux d'éditeurs parvenus avant 7 h. du matin, sera effectuée dans tous les quartiers entre 7 h. 30 et 11 h. Les correspondances comprises dans le second courrier de Paris, parvenant à 7 h. 20 à la recette principale, ne pourront être classées et distribuées que le lundi matin.

Aucune boite aux lettres ne sera levée dans Bordeaux, à l'exception de celle de la recette principale, rue du Palais-Gallien. Les correspondances déposées dans cette boite avant 16 h. seront acheminées par un unique courrier, qui parviendra à la gare Saint-Jean dans les délais voulus pour permettre l'expédition par les bureaux ambulants du dimanche soir, dont les services continueront à fonctionner comme en semaine.

Passé 16 h., les correspondances déposées dans la boite aux lettres du bureau de tri de la gare Saint-Jean seront seules susceptibles d'être acheminées le soir même.

Service télégraphique. — L'administration fait un pressant appel auprès du public pour l'engager à n'expédier, le dimanche, que les seuls télégrammes dont l'expédition ne peut réellement pas être différée. Du reste, la presque totalité des bureaux des petites villes restent fermés au service télégraphique, la distribution des télégrammes ne pouvant être assurée que dans les bureaux d'arrondissement et les recettes les plus importantes.

A Bordeaux, un seul guichet demeure ouvert en permanence au poste central télégraphique, rue du Palais-Gallien. De 8 h. à 11 h. du matin, les télégrammes urgents pourront également être déposés au guichet de la place du Pont, à La Bastide.

Service téléphonique. — Comme pour le télégraphe, et en raison de la fermeture de la presque totalité des postes centraux des petites villes et des campagnes, l'administration invite instamment les abonnés à ne faire usage du téléphone que dans les cas d'extrême urgence.

Un service « de garde » reste assuré, de façon permanente, au poste central de Bordeaux pour les communications urgentes : demandes de secours, incendie, appels de médecins, etc.

Le public n'aura accès, le dimanche, qu'à une seule cabine publique, qui fonctionnera sans interruption, dans les conditions précitées, à l'hôtel des postes, rue du Palais-Gallien.

Armée

Gendarmerie

Le colonel Igert, chef de la 14e légion de gendarmerie, à Lyon, est nommé au commandement du 3e secteur de gendarmerie, à Bordeaux.

Base américaine

On nous prie de faire connaître au public que le bureau de réclamations de la base américaine n° 2, établi à Saint-Sulpice-d'Izon, est transféré depuis le 19 septembre dans les baraquements militaires situés sur la place des Quinconces, à l'angle des allées de Chartres et du quai Louis-XVIII. Entrée côté du quai.

Le commandant du 18e corps d'armée

Photo PANAJOU

LE GENERAL D'ARMAU DE POUYDRAGUIN qui vient d'arriver à Bordeaux

La cherté du vin

Nous nous faisons un devoir d'insérer cidessous les extraits les plus typiques d'une communication que nous fait M. Audebert, président de la Société de viticulture de la Gironde. Nous laissons à son auteur la pleine responsabilité de ses affirmations, en particulier sur le fait que les acheteurs faisaient entendre aux viticulteurs qu'ils vendaient leur vin trop bon marché.

M. Audebert ne craint-il pas de donner en la circonstance un exemple frappant des manœuvres de certains accapareurs pour empêcher la baisse ? Pas plus que les conseilleurs ne sont les payeurs, les acheteurs ne sont pas nécessairement les consommateurs. Le public qui achète le vin pour le boire pourrait, à ce point de vue, n'être pas du même avis que notre correspondant.

Les consommateurs ne se rendent pas compte qu'ils sont eux-mêmes les auteurs involontaires de la hausse, par leur empressement à vouloir du vin, maintenant que les récoltes sont réduites, comme ils faisaient la baisse, autrefois, en s'abstenant de l'acheter, quand il y en avait en abondance.

Deux facteurs concourent à l'établissement des cours : les quantités mises à la disposition des consommateurs et les ressources dont ceux-ci disposent. D'où découle cette première loi économique : *le prix du vin est en rapport direct avec le pouvoir d'achat de la consommation, et en raison inverse des quantités disponibles.*

La loi de l'offre et de la demande ne joue pas autrement aujourd'hui qu'avant la guerre.

L'augmentation générale des ressources (billets de banque), à laquelle tous ne participent pas sans doute dans la même proportion, pendant que d'autres en sont totalement exclus, est la cause essentielle de la hausse énorme de toutes les marchandises.

Le vin est plus cher parce que des deux facteurs qui concourent à l'établissement de son prix : quantités à consommer et ressources des acheteurs, le premier est resté à un chiffre très bas, depuis 1915, tandis que le second ne cessait de s'élever.

Il reste à expliquer la hausse qui s'est produite dernièrement. Pour cela, il faut se reporter à cette autre loi. *Quand, au cours d'un exercice, la consommation ne correspond pas aux quantités mises à sa disposition, c'est que les prix sont trop élevés; par contre, si la consommation se développe plus vite que les disponibilités ne le comportent, c'est que les prix sont trop bas.*

Le *Journal officiel* publiant mensuellement le tableau des sorties des vins de la propriété et de la consommation taxée, la vérification de l'état du marché est facile. Ainsi, dans le premier semestre de l'exercice en cours, 1918-1919, la propriété, en France, avait déjà livré 54 % de ses disponibilités. Cependant, le défaut d'équilibre entre l'offre et la demande allait s'accentuer encore; les sorties mensuelles, qui auraient dû être de 8 à 9 %, s'élevèrent, en avril et mai, à 12 %. La marchandise se raréfiait de plus en plus, de sorte que si la consommation ne s'était pas ralentie par la hausse des prix, et bien que nos ports se soient ouverts en même temps aux vins exotiques, il ne resterait plus aujourd'hui de vin à la propriété.

C'était la preuve évidente de l'activité anormale de la demande. De cette constatation, en découle une autre. C'est que le prix n'était pas au-dessus des ressources des acheteurs. D'où une hausse que j'avais considérée inévitable, dès le mois de juin. Comment admettre, en effet, que les détenteurs de la marchandise allaient repousser les offres des *acheteurs* qui leur faisaient entendre si nettement qu'ils vendaient leur vin *trop bon marché* ?

L'on se demandera quelle est la part des récoltants dans les gros bénéfices que ces prix élevés semblent laisser à la propriété. La situation est la même pour eux que pour l'ensemble de la population; certains s'enrichissent, d'autres s'appauvrissent; le plus grand nombre vit comme tant d'autres, c'est-à-dire en dépensant beaucoup, sans parvenir à se procurer le bien-être d'avant la guerre.

En résumé, dans la série des récoltes extrêmement réduites et irrégulières que la viticulture traverse, la fortune des uns est faite du maigre revenu ou même de la ruine des autres. Dès lors, toute mesure arbitraire qui aurait pour résultat d'enlever aux viticulteurs l'espoir peut-être illusoire d'une récolte largement rémunératrice qui viendrait les dédommager de leurs pertes antérieures, aurait pour résultat certain de les décourager et amènerait bientôt l'abandon de nombreuses vignes et l'amoindrissement de la production; ce ne serait pas assurément le remède au vin cher.

Octave AUDEBERT,
Président de la Société d'Agriculture de la Gironde

Syndicat des agriculteurs et éleveurs des palus de la Gironde

Primes à la race bovine hollandaise distribuées par le Syndicat des palus pour le compte de l'Etat :

Première partie : 5,500 francs divisés en primes égales de 50 francs, les 28 et 29 octobre, dans les centres d'élevage. (Un nouvel avis fixera les rendez-vous.)

Deuxième partie : 10,000 francs de primes de conservation, réparties dans un concours-exposition en novembre, lors du concours de la Société d'agriculture.

Ne pourront participer au concours que les animaux ayant eu une note suffisante en octobre.

Pour tous renseignements, écrire au président du Syndicat, M. Durand-Dassier, à Parempuyre (Médoc).

Ligue des viticulteurs de la Gironde

La Ligue des viticulteurs de la Gironde, réunie en assemblée générale, a pris les résolutions suivantes :

« Considérant qu'un projet de loi sur la création des chambres d'agriculture, voté par le Sénat, est inscrit à l'ordre du jour de la Chambre des députés, pour être discuté et voté incessamment;

» Que ce projet, réclamé avec instance par toute l'agriculture française dans le Congrès de Paris de juillet dernier, ne doit plus être ajourné, la représentation officielle de l'agriculture s'imposant plus que jamais;

» Emet le vœu :

» Que la Chambre des députés discute et vote avant la clôture de sa session le projet de loi sur les chambres d'agriculture si impatiemment attendu et qui risquerait d'être ajourné indéfiniment s'il n'était pas voté dans la présente législature;

» Considérant que la main-d'œuvre agricole devient de plus en plus rare malgré la démobilisation, la plupart des jeunes agriculteurs désertant la terre pour l'usine ou les emplois urbains;

» Qu'un tel état de choses rend la culture très difficile et d'autant plus onéreuse que la main-d'œuvre se raréfie d'une façon alarmante;

» Qu'une production intense dans ces conditions, malgré le machinisme, devient impossible dans le vignoble, et que le danger apparaît chaque jour plus menaçant, si on ne supplée pas, à bref délai, la main-d'œuvre étrangère à la main-d'œuvre française;

» Emet le vœu :

» Que la Fédération des Associations agricoles de la région de Bordeaux étudie d'urgence les mesures à prendre pour suppléer à la main-d'œuvre manquante, afin d'y apporter au plus tôt un remède efficace, sans lequel ce sera la continuation de la vie chère et l'appauvrissement de la France par l'insuffisance de production;

» Considérant que l'agriculture est la plus importante de toutes les professions puisque c'est sur elle que reposent presque toutes les autres et le ravitaillement général de la France;

» Que c'est elle, en outre, qui a fourni le plus grand nombre de défenseurs à la patrie et supporté les plus lourds sacrifices en hommes, immeubles et animaux;

» Qu'il est de toute équité qu'elle soit largement représentée au Parlement pour y défendre les intérêts agricoles et économiques du pays comme elle a défendu son territoire;

» Emet le vœu :

» Que la Fédération des Associations agricoles de la région de Bordeaux se préoccupe d'assurer, en temps opportun la représentation professionnelle au Parlement de l'agriculture de la Gironde. »

TRICAL Déjeuner Sucré Incomparable
Usines : 73, Avenue de Neuilly (Seine)

Rentrée des classes

Ecole communale primaire supérieure des garçons. — Les cours ouvriront, rue du Commandant-Arnould, 58 bis, le mercredi 1er octobre prochain.

Ecole communale primaire supérieure de jeunes filles. — Les cours ouvriront, 10, rue de Cheverus, le mercredi 1er octobre.

Les anciens et anciennes élèves devront être présents le 1er octobre, à huit heures du matin. Les candidats et candidates qui figurent sur la liste d'admissibilité dressée à la suite du concours du 25 juillet dernier devront se présenter à l'école le mardi 30 septembre, à deux heures de l'après-midi.

Ecoles communales de garçons et de filles. — La rentrée est fixée au vendredi 3 octobre prochain.

Pour permettre aux enfants de la ville de trouver place dans ces écoles communales, l'admission des enfants domiciliés hors de Bordeaux sera retardée jusqu'au 1er novembre prochain. Il est, en conséquence, recommandé aux familles bordelaises de ne pas négliger de présenter leurs enfants à l'école avant cette date.

A partir du lundi 29 septembre, les directeurs et directrices se tiendront, de neuf heures à onze heures du matin et de deux heures à quatre heures du soir, à la disposition des familles pour l'inscription des élèves, qui auront à produire leur bulletin de naissance et le certificat de vaccination.

Ecole communale pratique de commerce et d'industrie de garçons. — Les cours ouvriront, rue David-Johnston, 44, le 1er octobre prochain.

Ecole communale pratique de commerce et d'industrie et d'enseignement ménager de jeunes filles. — Les cours ouvriront, cours de l'Yser, 152, le 2 octobre prochain.

Les candidats et candidates qui figurent sur la liste d'admissibilité dressée à la suite du concours du 17 juillet dernier devront se présenter dans leurs écoles respectives: les candidats le mercredi 1er octobre, à 8 heures du matin; les candidates le lundi 29 septembre, à neuf heures du matin.

Ecole primaire de musique. — Les cours ouvriront, 5, rue d'Alembert, le mardi 14 octobre, à huit heures du soir.

Les inscriptions, dont le coût est de 2 fr. par cours et par an, seront reçues au siège de l'école, 5, rue d'Alembert, à partir du 7 octobre, tous les soirs, de huit heures et demie à neuf heures et demie.

Chambre syndicale des employés de commerce

COURS PROFESSIONNELS

Les cours professionnels à l'usage des membres de la Chambre syndicale ouvriront le lundi 6 octobre prochain au siège de la Société, 6 et 8, rue des Trois-Conils.

Les cours sont complètement gratuits. Ils auront lieu aux jours et heures indiqués sur les affiches qui paraîtront incessamment. Les inscriptions sont dès maintenant reçues, 6 et 8, rue des Trois-Conils, aux heures d'ouverture du secrétariat de la Chambre syndicale.

Faculté de droit de Bordeaux

La prochaine session d'examens commencera le lundi 27 octobre.

Les candidats devront se faire inscrire du 25 septembre au 11 octobre.

Il est rappelé que le registre d'inscriptions, pour le premier trimestre de l'année scolaire, est ouvert du 20 octobre au 3 novembre.

Ravitaillement civil

Lundi 22 courant, la municipalité fera vendre des oignons, des carottes, des pommes de terre, du beurre frais et des fromages dans les marchés ci-après :

Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché de Lerme, marché des Chartrons, marché Saint-Martial, marché de la place Amédée-Larrieu et à l'école de la place Montaut, La Bastide, entrée rue de l'Ecole.

Oignons, 0 fr. 50 le kilo; beurre frais, 1 fr. 50 le quart; carottes, 0 fr. 35 le kilo; pommes de terre, 0 fr. 45 le kilo; fromage de gruyère, 1 fr. 50 le quart; fromage du Cantal, 1 fr. le quart.

PRIOR
«Roy des Monsseulx»
«Monsseux des Roys»
Adr. Priori-Nantes

Fédération régionale du Sud-Ouest des Associations de retraités civils ou militaires

Les délégués des Associations de retraités civils ou militaires du Sud-Ouest, au nombre de 12, représentant environ 5,000 adhérents, savoir :

1o Section du Sud-Ouest de l'Union générale des retraités civils, Bordeaux;
2o Section girondine de l'Union générale des retraités militaires, Bordeaux;
3o Association des agents des douanes en retraite, Bordeaux;
4o Association fraternelle des retraités de l'Etat, civils ou militaires, Saintes;
5o Association des cheminots retraités, Bordeaux;
6o Association des petits retraités de l'Etat, civils ou militaires, Marmande.
7o Association des petits retraités de l'Etat, civils ou militaires, Tonneins;
8o Amicale des retraités et pensionnés des Landes, Mont-de-Marsan;
9o Association des retraités civils ou militaires de Capbreton;
10o Association des retraités civils ou militaires de Peyrehorade;
11o Association des retraités civils ou militaires de Salies-de-Béarn;
12o Union des retraités civils ou militaires de la région de Bayonne, Bayonne.

Réunis à Bordeaux le 14 septembre 1919, ont fondé une Fédération sous la dénomination de Fédération régionale du Sud-Ouest des Associations de retraités civils ou militaires.

Le bureau a été ainsi constitué : Président, M. J.-L. Salinier, de Bordeaux; vice-président, M. Menon, de Capbreton; secrétaire, N...; trésorier, M. Lebriac, de Bordeaux; membres, MM. Lasserre, de Saintes; Crépiat, de Tonneins, et Clerc, de Bordeaux.

La Fédération, entre autres résolutions, a voté la suivante, à l'unanimité :

« Prie instamment les pouvoirs publics de faire aboutir avant la séparation des Chambres les divers projets déjà déposés tendant à améliorer la situation des retraités. »

Mystérieuse affaire

UN BOULANGER GRIEVEMENT BLESSE TRANSPORTE A L'HOPITAL

Des gardiens de la paix étaient informés, dimanche matin, vers cinq heures, qu'un homme trouvé inanimé place Charles-Lamoureux, avait été transporté dans un bar de la rue d'Arès. M. Magne, commissaire de service à la permanence, mis au courant, se rendit auprès de l'homme, Jean Guillon, âgé de vingt-trois ans, boulanger rue Sainte-Elisabeth. Le malheureux était contusionné en différentes parties du corps; il avait des ecchymoses au cou, et une blessure provenant d'un coup de couteau, dans la région du cœur.

Guillon répondit aux questions que lui posa le commissaire puis, comme il était dans un état de faiblesse extrême, on le dirigea sans retard sur l'hôpital Saint-André.

Les déclarations faites par le blessé, peuvent se résumer comme suit :

« Dans la soirée de samedi, j'étais en compagnie d'un nommé Palette, marin à bord du « Ceylan ». Vers 11 h. 1/2, comme nous traversions la place Charles-Lamoureux, je fus soudain entouré par cinq individus qui se trouvaient cachés derrière la vespasienne. Ils me rouèrent de coups de poing, me frappèrent d'un coup de couteau, puis me dévalisèrent. Je restai pendant plusieurs heures étendu sur le sol, quand des passants m'aperçurent et me transportèrent dans le bar de la rue dArès. »

Guillon avait dans un portefeuille une somme de 150 francs environ; il était démobilisé depuis quelques jours. Il a précisé ce détail, que Palette était à la recherche d'une voiture qui devait les ramener sur les quais, car le départ du « Ceylan » était fixé à trois heures, dimanche matin. De fait, le « Ceylan » a quitté notre port à l'heure indiquée. Ledit Palette eut vraisemblablement le temps de regagner son bord; mais on s'étonne qu'il n'ait pas crié au moment de l'agression dont fut victime le boulanger; on s'étonne aussi qu'il n'ait pas songé à avertir la police de l'événement. Etait-il complice de ces rodeurs ? Avait-il mission de conduire son compagnon dans un endroit désert, écarté ? On ne sait. En tout cas, son attitude en la circonstance paraît singulièrement étrange.

D'autre part, des brigades cyclistes ont fait des rondes dans le quartier du cimetière, ont sillonné même la place Charles-Lamoureux et n'ont eu leur attention attirée par aucun bruit suspect. Il est vrai qu'ils se tenaient sur la chaussée et que le boulanger, couché sur le terre-plein, était dans l'impossibilité de révéler sa présence par le moindre appel.

Vers 7 h. 1/2, dimanche matin, Guillon était dans le coma. A midi, il avait repris l'usage de la parole, mais son état est considéré comme très grave.

Brûlée vive

Mme Hélène Salignan, âgée de vingt-neuf ans, ménagère, 8, rue Cruchinet, était occupée, samedi, à nettoyer son lit avec de l'essence. Elle s'éclairait à l'aide d'une petite lampe. A la suite d'une imprudence qu'elle dut commettre, elle mit le feu au lit, et bientôt elle-même fut environnée de flammes.

Grièvement brûlée, la malheureuse a été transportée à l'hôpital Saint-André, où elle a succombé peu après.

PETITE CHRONIQUE

UNE BLESSEE DISCRETE. — Une jeune femme, Marie Fouroux, a été atteinte d'un coup de revolver à la main gauche. Elle a reçu les soins nécessaires à l'hôpital Saint-André et a refusé de faire connaître dans quelles circonstances elle a été blessée.

COLLIER DE PERLES VOLE. — On a arrêté une jeune domestique, Marie D..., âgée de dix-neuf ans, dite « Gabrielle », pour vol d'un collier de perles d'une valeur de 8,000 francs dans un hôtel de la rue du Pont-de-la-Mousque, où elle travaillait. Gabrielle avait vendu ce collier pour la somme de 10 francs à un bijoutier; c'est ce dernier, du reste, qui la désigna à la police. Ajoutons qu'on ne connaît pas la propriétaire du bijou.

ON TROUVE DES SACS DE SUCRE. — On a découvert samedi, dans un terrain vague derrière la gare Saint-Jean, huit sacs de sucre pesant chacun 50 kilos. Cette denrée a été déposée dans les dépendances de la gare; il n'est pas douteux qu'elle est le produit d'un vol.

COUPS DE REVOLVER. — Vers dix heures trente, samedi soir, un soldat inconnu a tiré deux coups de revolver sur le cimentier Ernest Cassac, âgé de dix-huit ans, demeurant à Frontenac (Gironde), au moment où celui-ci sortait d'une maison de la rue de Galles. Le cimentier, fort heureusement, n'a pas été atteint.

VOL DE VIN. — Un marin du remorqueur « Six-Fours » et un Marocain exerçant la profession de manœuvre ont été arrêtés, samedi, quai des Chartrons, pour vol de trois bouteilles de cognac et de plusieurs bouteilles de champagne.

ACTE DE PROBITE. — Mme Jeanne Paquin, demeurant rue du Hautoir, 16, a trouvé, cours de Cicé, un porte-monnaie en cuir renfermant une somme de 103 fr. 50, qu'elle tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

CHRONIQUE MARITIME

DEPART DU « CEYLAN »

Le paquebot « Ceylan », commandant Jouan, de la Compagnie des Chargeurs-Réunis, qui avait embarqué ses passagers samedi, entre 15 et 17 heures, a quitté notre port dimanche à la marée de 4 heures à destination du Portugal, du Sénégal, du Brésil et de La Plata.

Le « Ceylan » emporte 135 passagers de chambre et une centaine de rapatriés démobilisables pour Rio-de-Janeiro et Buenos-Ayres; en outre, environ 3,000 mètres cubes de diverses marchandises.

DEPART DU « FIGUIG »

Le paquebot « Figuig », de la Compagnie Générale Transatlantique, courrier du Maroc a quitté son poste du quai Carnot, dimanche à 3 heures du matin, à destination de Casablanca, ayant à bord 220 passagers de chambre, dont 20 officiers et 300 soldats qui rejoignent également leur poste.

Au nombre des passagers de cabine, citons : MM. le général Aubert commandant la subdivision de Taza; Laurent, conseiller d'Etat; ainsi que plusieurs importants commerçants de Casablanca, de Fez et de Marrakech.

DEPART DU « NIAGARA »

Le paquebot « Niagara », commandant Sous, de la Compagnie Générale Transatlantique, qui avait embarqué ses passagers samedi après-midi, a quitté notre rade dimanche matin à destination de New-York.

Ce navire emporte 200 passagers de chambre et 470 d'entreponts; en outre 3,800 tonnes de diverses marchandises.

Au nombre des passagers marquants, nous avons remarqué : M. Bordes, directeur de la Compagnie Générale Transatlantique à New-York, quelques boursières et professeurs français qui vont visiter les Universités américaines, et 4 officiers de la marine des Etats-Unis qui rejoignent leur navire à San-Francisco.

Egalement à bord une centaine de démobilisés français qui faisaient partie du 144e et qui retournent aux Etats-Unis reprendre leur situation civile d'avant-guerre; ainsi que 250 Tchéco-Slovaques démobilisables qui regagnent le Canada, d'où ils sont venus.

Chronique théâtrale

GRAND-THEATRE

« Polyeucte », la tragédie de Corneille, qu'interprétera mercredi, au Grand-Théâtre, M. Albert Lambert, de la Comédie-Française, dans le rôle de « Polyeucte », avec Mlle Mary Marcilly, de l'Odéon, dans celui de « Pauline »; M. Jean Froment, « Félix »; Mlle Jackson; MM. Teste, Flandre, Jean Max, Dallé, etc., s'annonce comme un gros succès. La feuille de location se couvre rapidement au bureau de location installé au péristyle du théâtre, cours du Chapeau-Rouge.

APOLLO-THEATRE

Il faut se hâter. Augé, le célèbre comique qui triomphe tous les soirs dans la jolie salle de la rue Castelnau-d'Auros, dans « Zidore », le désopilant vaudeville, Augé, qui a fait du rôle de Zidore la plus belle création de sa carrière, ne pourra plus donner que quatre représentations. Il fera ses adieux, vendredi soir. Le spectacle commence par « Gonzague », la jolie pièce de Pierre Veber, si bien enevée par Mario.

THEATRE DES BOUFFES

Dimanche soir, dernière de la revue « En Paix... Père », interprétée par S. Darmand, Sardou, Tréki, et 25 artistes de la tournée Manuel.

Jeudi et vendredi « Le Fils à Papa », (La Chaste Suzanne). Samedi et dimanche « Madame et son Filleul » (tournée Veuve Souché). Location ouverte. Dimanche, matinée.

Mardi « L'Héritier du Bal Tabarin » (création).

TRIANON-THEATRE

Le public fait fête chaque soir à la brillante interprétation des « Joies du Foyer », le joyeux vaudeville de Maurice Hennequin. MM. Dorival, Guise, Tavola; Mmes Musset, Brionne, Clément rivalisent d'entrain devant des salles de plus en plus garnies. Les entr'actes sont égayés par de charmante musique.

A l'étude : « la Massière », de Jules Lemaître, de l'Académie française.

SCALA-THEATRE

« Miss Détective ». — Succès sans précédent à Bordeaux. Mlles Marguerite Girard, Nancy-Bannière; MM. Maurice Fleury, Defay, Lolé, Reval, Kamil. La meilleure troupe dans le cadre le plus chic et le plus agréable de Bordeaux. Location sans frais.

ALHAMBRA-THEATRE

Lundi, sur la scène, première : « Incohérence », revue en 6 tableaux de MM. J. Valmy, interprétée par MM. Reinal, Dufleuve, Ramos, Garrigue, Busquet, Verva et Mmes A. Chabry, Delcher, Deroye, avec le concours de Dufleuve.

SPECTACLES

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

APOLLO. — 8 h. 30: **Zidore, Gonzague.**
BOUFFES. — 8 h. 30: **En Paix... Père.**
TRIANON. — 8 h. 30: **Les Joies du Foyer.**
SCALA. — 8 h. 30: **Miss Detective.**
ALHAMBRA. — 8 h. 30: **Si la Garonne avait voulu !**
ALCAZAR. — 8 h. 30: **Le Tour du Monde d'un Enfant de Paris.**
SKATING-PALACE. — 8 h. 30: **Patinage et bal.**

FRANÇAIS-CINEMA

C'est dans un joli programme de cinéma que Dalbret, le célèbre chanteur, vient interpréter ses toutes dernières créations et les meilleures chansons de son répertoire, accompagné par l'orchestre complet sous la direction de M. Liautaud-Belloc. Spectacle attrayant, avec « La Petite Espiègle », la jolie comédie de l'A. G. C., et « Rayon d'Or », le film d'art, interprété par Miss Mary Miles. Location ouverte.

COMMUNICATIONS

SYNDICAT DE DEFENSE DES INTERETS DU QUARTIER D'ARLAC. — Les propriétaires de la cité de Châteaudun sont informés qu'une pétition pour le classement de cette voie sera mise prochainement en circulation par les soins du Syndicat d'Arlac.

M. G. Baugier, secrétaire général du Syndicat, se tiendra à la disposition des intéressés pour leur donner tous les renseignements utiles, les dimanches matin, de neuf heures à midi, au siège social, 185, rue du Tondu.

CHAMBRE SYNDICALE DES EMPLOYES DE COMMERCE. — Comme suite aux élections du 10 septembre, le conseil d'administration de la Chambre syndicale des employés de commerce, dans sa réunion du 16 courant, s'est constitué comme suit :

MM. Alexandre Piques, président; J. Lassalle, H. Martin, vice-présidents; A. Robert, secrétaire; F. Verlaguet, secrétaire adjoint; F. Bouhebent, trésorier; J. Mercier, trésorier adjoint; Fourcade-Prunet, archiviste; L. Sirventon, A. Dacosta; G. Lazzaro; G. Capitaine, J. Laplagne, D. Massoutier, P. Lambertie, F. Lacombe, C. Delpy, A. Bouchaud, A. Lalanne, J. Duphil, A. Lemeunier, L. Deycard, M. Fritsch, G. Poujeaux, syndics.

PATRONAGE JULES-FERRY (Arlac-Solférino). — Les cours gratuits de sténographie (méthode Canton), pour dames, jeunes filles et fillettes, commenceront le dimanche 5 octobre, à 9 heures. Ces cours élémentaires et supérieurs auront lieu tous les dimanches matin, de 9 heures à 10 h. 30.

Les cours gratuits de mandoline pour les garçons et fillettes des écoles publiques commenceront le jeudi 9 octobre, à 10 heures. Ces cours auront lieu tous les jeudis, de 10 heures à 11 heures.

Les cours de mandoline pour dames, jeunes filles et fillettes commenceront le dimanche 12 octobre, à 10 h. 30. Ces cours auront lieu tous les dimanches, de 10 h. 30 à midi. Professeur : Mlle Madeleine Trochon.

En préparation, un cours de mandoline, mandole et guitare, exclusivement réservé aux garçons et jeunes gens.

Se faire inscrire pour tous les cours, au siège social, 185, rue du Tondu, tous les dimanches de 9 à 12 heures.

Société philomathique

Cours d'adultes (section des hommes) —

Les cours d'adultes de la Société Philomathique ouvriront pour l'année scolaire 1919-1920 le 5 octobre prochain.

Ils se divisent en deux sections : l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes.

Les cours pour hommes sont donnés à l'Ecole professionnelle, 66, rue Saint-Sernin, le soir, de huit heures à dix heures, aux jours indiqués par les affiches. Ils conviennent plus particulièrement aux employés et ouvriers.

Un cours est spécialement consacré à l'étude des moteurs.

A côté de ces cours donnés à l'Ecole professionnelle, la Société Philomathique a organisé dans les écoles communales de garçons des quartiers de Bacalan (rue Dupaty, 77), de Nansouty (cours de Toulouse, 294) et de La Bastide (rue Léonard-Lenoir, 16) des cours élémentaires d'arithmétique, de comptabilité et de dessin industriel.

Tous les cours de la Société Philomathique sont entièrement gratuits; ils ne donnent lieu qu'au versement d'un droit d'inscription. Il sera en outre perçu dans le cours de dactylographie un droit de 1 fr. par mois pour usage des machines à écrire. Les inscriptions seront reçues les 1er, 2, 3 et 4 octobre, de sept heures et demie à dix heures du soir, et à partir du 5 octobre, tous les soirs, sauf les jours fériés, de huit heures à dix heures, au siège de l'Ecole professionnelle et à celui des diverses succursales.

Office municipal de placement gratuit

On demande pour les vendanges, des coupeurs, femmes et enfants au-dessus de 12 ans.

S'adresser aux bureaux de l'Office, 1 bis, rue Buhan.

Chemin de fer de Paris à Orléans

En vue de faciliter le transport des voyageurs à l'occasion de la rentrée des vacances (période du 20 septembre au 5 octobre inclus), la Compagnie d'Orléans a décidé de mettre en marche deux trains express supplémentaires entre Capdenac et Paris d'une part, Bordeaux et Paris d'autre part.

Ci-après les horaires que suivront ces deux trains :

A partir du 20 septembre :
Capdenac : départ, 18 h. 55.
Brive : arrivée, 21 h. 31; départ, 21 h. 42.
Limoges : arrivée, 23 h. 22; départ, 23 h. 32.
Argenton : arrivée, 1 h. 16; départ, 1 h. 18.
Châteauroux : arrivée, 1 h. 48; départ, 1 h. 55.
Les Aubrais : arrivée, 4 h. 17.
Paris-Austerlitz : arrivée, 6 h. 08.
Paris-Orsay : arrivée, 6 h. 20.

A partir du 25 septembre :
Bordeaux-Saint-Jean : départ, 21 h. 40.
Libourne : arrivée, 22 h. 18; départ, 22 h. 22.
Coutras : arrivée, 22 h. 39; départ, 22 h. 45.
Angoulême : arrivée, 0 h. 04; départ, 0 h. 10.
Poitiers : arrivée, 1 h. 55; départ, 2 h. 03.
Saint-Pierre-des-Corps : arrivée, 3 h. 44.
Les Aubrais : arrivée, 5 h. 42.
Paris-Austerlitz : arrivée, 7 h. 35.
Paris-Orsay : arrivée 7 h. 47.

Ces trains comporteront des voitures de toutes classes et les colis-bagages y seront admis; les voyageurs pourront louer leur place à l'avance au départ de Bordeaux-Saint-Jean, dans les conditions habituelles pour le train spécial prévu à 21 h. 40.

Les Parfums Bichara sont partout

Petite Correspondance

— J. B. H. 40. — Pour avoir droit à la prime fixe de démobilisation, il faut être resté au moins trois mois dans un corps de troupe depuis le 2 août 1914.

— Un poilu du 123e. — Vous n'êtes pas actuellement dans les conditions pour bénéficier de la loi du 9 mars 1919.

— 7. 4. Veuve ignorante. — 1. Jusqu'au jour d'où partira votre pension. — 2. Renouvelez votre demande à la mairie ou écrivez au dépôt du régiment de votre mari.

— R. F. 152. — Demandez des délais au juge de paix si vous recevez congé par huissier; jusque-là, attendez; une nouvelle loi est en préparation.

— Françoise, à Caudéran. — Vous n'avez que quelques jours à attendre. Le décret de cessation des hostilités sera signé dans très peu de temps.

— E. F. B., 1873. — Voyez un huissier et faites régler l'affaire par la commission arbitrale, qui vous donnera probablement satisfaction.

— André, Bordeaux. — Adressez-vous au général commandant la subdivision.

— Classe 1887, D. B. — 1. Vous avez droit à l'allocation temporaire de 720 fr. des petits retraités. Adressez-vous à la mairie. — 2. Vous êtes dans le logement depuis trop peu de temps pour bénéficier de la loi. Votre propriétaire peut vous augmenter ou vous donner congé.

— Socombo, 1894. — Vous trouverez ce renseignement au bureau de recrutement.

— Abonné basque, à B. — Dans la ville de garnison la plus proche de son domicile. Voir à la gendarmerie.

— M. G., 7e colonial. — Oui, lorsque la Chambre et le Sénat auront ratifié le traité de paix.

— J. R. 62, à L. — 1. A partir du décret de cessation des hostilités. — 2. Oui. — 3. Nos renseignements sont gratuits.

— L. O. 44. — Oui, demandez à la mairie.

— Y. M. C. A. — Il y a matière à contestation. Si votre propriétaire vous donne congé, voyez un avocat. Dans le cas contraire, vous n'avez pas à bouger.

— André, 20. — Décret de cessation des hostilités.

— A. P., 19. — Non, il n'a pas droit à la prorogation, sauf vote d'une nouvelle loi.

— C. A., 850. — Non.

— J. P. A. C.-S. (Basses-Pyrénées). — 1. Les baux à ferme et les métayages ne sont pas régis par la loi du 9 mars 1918, mais par une série de décrets dont ne bénéficie que les mobilisés. Si donc ce métayer n'était pas lui-même mobilisé, le droit commun s'applique à son cas. — 2. Le deuxième est dans les conditions. Il avait le droit de faire la signification par huissier.

— Un basque. — 1. Ils ont une solde spéciale. — 2. Cet officier de complément peut démissionner et demander à rengager comme sous-officier, soit en France, soit à l'armée d'Orient.

— E. D. J. — Nous ne croyons pas que ce cas ait été prévu, mais renseignez-vous à la préfecture.

— Jaud Victor. — Oui, s'il fait signification par huissier trois mois avant l'expiration du bail.

— L. n. 100. — Il faudrait être titulaire d'une pension d'invalidité payée par l'Etat pour blessures reçues ou pour infirmités contractées au cours de la guerre.

— X. P., Macau. — 1. Oui. — 2. Non. — 3. Non.

— Un ex-fantassin matricule 9,485. — La question est discutable. Faites-la régler par le juge de paix.

— Zosup-Albert. — 1. Pendant six mois. — 2. Oui, mais faites régulariser votre situation par le recrutement.

— A. Ladoux. — Au Carnaval de Nice toutes les fantaisies sont permises.

— R. L. 133. — 1. Oui, si un chef de corps l'accepte avec son grade. — 2. Oui. — 3. Oui.

— X., 99. — Renouvelez votre réclamation par lettre recommandée, et, si l'on ne vous répond pas, adressez-vous au Tribunal de commerce.

— C. n. 17.230. — Oui, mais la loi votée par le Sénat avec deux modifications doit revenir à la Chambre avant d'être définitivement promulguée.

— A. B. 46. — Non, il ne peut avoir que l'allocation renouvelable, s'il remplit les conditions.

— M. L. 1798. — 1. Deux parts. — 2. Non.

— Mère adoptive. — Vous seriez dans les conditions si vous étiez infirme ou atteinte d'une maladie incurable ou âgée de cinquante-cinq ans.

— J. B. 108, Libourne. — Oui, vous pouvez vous adresser à la mairie pour le pécule de votre fils.

— M. P. 304, Niort. — Ecrivez au directeur de la Compagnie de l'Est, à Paris, ou à la direction des chemins de fer d'Alsace-Lorraine, à Strasbourg.

— Sabine D. — Oui.

— Mère désolée, 300 A. — Oui, vous avez droit à l'allocation renouvelable de 800 francs par an.

— Mercédès, 81, à A. — 1. Oui, elle a droit de rester deux ans à partir du décret de cessation des hostilités. — 2. Non, sauf vote définitif de la nouvelle loi.

— A. B. 156. — Non, vous n'avez droit à rien.

— N. 1879. — Jusqu'au vote définitif de la nouvelle loi en préparation vous n'êtes pas dans les conditions de la loi du 9 mars 1918.

MAITRE-JACQUES.

ANNUAIRE de la GIRONDE
Edition 1920

Les renseignements, modifications, ordres de publicité concernant Bordeaux, le département de la Gironde et les départements circonvoisins sont reçus par correspondance adressée à la **Société de l'Annuaire de la Gironde**, péristyle du Grand-Théâtre, Bordeaux.

ÉTAT CIVIL

DECES du 20 septembre

Veuve Fontana, 79 ans, rue du Pas-Saint-Georges 11.
Joseph Soumastre, 86 ans, rue Cadroin, 45.
Anne Fournier veuve Parra, 91 ans, rue des Trois-Conils, 12.

CONVOI FUNÈBRE M. Henri Fontana, M. et Mme A. Lalanne, M. Giovani Volontéri, les familles Sézalory, Z. Chartrou, Fontana, Malacrida et Ripamonti (d'Italie) prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Jean FONTANA,

leur mère, belle-mère, tante et cousine, qui auront lieu le **lundi 22 septembre**, en l'église Saint-Pierre.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse, rue Leupold, à neuf heures et demie, d'où le convoi partira à dix heures.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres gén., 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme G. Alphonce, leurs enfants et petits-enfants; Mlle Marie Naudon, Mme veuve A. Naudon et ses enfants, les familles Naudon et Malivert prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Adolphe NAUDON,

leur frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, qui auront lieu le **lundi 22 courant**, en l'église Sainte-Eulalie, à dix heures.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Théodore-Ducos, 51, à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts très précises. P. F. M.

CONVOI FUNÈBRE Mme Félix Balaresque, M. Frédéric Balaresque, chevalier de la Légion d'honneur, Mlles Alice et Marthe Balaresque, M. et Mme Oscar Balaresque et leurs enfants, Mme Héron et ses enfants, Mlle Balaresque, M. et Mme Daniel Exshaw et leurs enfants, M. et Mme Edwin Exshaw et leurs enfants, M. Robert Exshaw et ses enfants, Mme L. Conilh de Beyssac et ses enfants, les familles Henri et Cyprien Balaresque, Edmond de Lestapis, Albert de Valandé, Exshaw, Shaw, Mac-Carthy, de Tholouze et Edmond Blanchy, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Pierre-Félix BALARESQUE,
chevalier de la Légion d'honneur,
décoré de la croix de guerre,
ancien président du Tribunal de commerce de Bordeaux,

leur époux, père, frère, oncle, neveu et cousin germain, et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le **mardi 23 courant**, en l'église Saint-Louis.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse, à neuf heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à dix heures.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Pompes funèbres gén., 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme René Salles et leurs fils, M. Marcel Salles, M. et Mme Ernest Lignac, M. et Mme G. Villate et leurs enfants, M. et Mme L. Bonhomme et leurs enfants, M. P. Alis, M. R. Alis, Mlle L. Alis, Mme Ed. Alis, Mme F. Jabouin et son fils, Mme L. Didier, M. Eug. Didier, M. et Mme A. Salles (de Paris), M. et Mme A. Lignac et leurs fils, MM. M. et E. Lignac, M. et Mme Béjottes et leur fille, M. et Mme Alb. Bitaly, Mme J. Moulignié, M. et Mme G. Moulignié et leur fils, M. et Mme G. Boyer, Mlle V. Réveillac, les familles Bailly, Bouvet, Saint-Supéry et Clauzure et Mme Louise Lasserre prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Berthe SALLES, née BITALY,

leur mère, belle-mère, grand'mère, tante, grand'tante, cousine et amie, qui auront lieu le **mardi 23 septembre**, en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse, à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres gén., 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme et M. Léopold Torres, dit Storel, M. et Mme A. Cazade et leur fille ont la douleur de faire part du décès de

Paul-Louis TORRES,

leur fils, petit-fils, neveu, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le **mardi 23 septembre.**

On se réunira à la maison mortuaire, 117, rue Malbec, à dix heures, d'où le convoi funèbre partira à dix heures et demie.

Pompes funèbres gén., 121, c. Alsace-Lorraine.

AVIS DE DÉCÈS Mme veuve Adolphe Himbert et ses enfants, Mme veuve Henri Himbert, M. et Mme Melendès et ses enfants les familles Souker, Jolly, Dutou, Baraduc font part du décès de

M. Adolphe HIMBERT,
industriel, rue Fieffé, 41,

leur époux, oncle, beau-frère, cousin et ami, décédé à Royan, le 20 septembre 1919, à l'âge de cinquante-deux ans. La cérémonie aura lieu à Royan, le **21 septembre.**

REMERCIEMENTS ET MESSE

Mme veuve Lahaderne, M. et Mme Paul Dupouy et leur fils, M. Fernand Lahaderne, Mme veuve Arnaud Guillaume, les familles Laverdet, Coscuelle, Mousset, Guillaume, Llaguet, Dupouy et Bruzaud remercient sincèrement les personnes qui leur ont fant l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Martin LAHADERNE

et les informent que la messe qui sera dite le **mardi 23 courant**, dans l'église Notre-Dame de-Talence, à neuf heures, sera offerte pour le repos de son âme. La famille y assistera.

REMERCIEMENTS ET MESSE

Les familles Besse et Dufau remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Yvette BESSE,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite le **mercredi 24 courant**, à neuf heures, dans l'église Saint-Martin de Pessac, sera offerte pour le repos de son âme.

Pompes funèbres générales (succ. de Pessac)

LA CAPITALISATION

Société anonyme (fondée en 1888)
Entreprise privée, assujettie au contrôle de l'Etat
Capital social : 5 millions. Réserves : 61 millions
Capitaux payés : 25 millions.
3, Rue Louis-le-Grand, 3 — PARIS

BONS D'ÉPARGNE
de 12 à 33 ans
Versements et Tirages mensuels
Conditions les plus avantageuses

La Capitalisation n'a pas un seul jour interrompu ses opérations pendant la guerre.

S'adresser : à Bordeaux, à M. Lesbats, 7, place des Quinconces

BULLETIN
des Bourses du Commerce

Les cours, recettes et stocks de la veille sont indiqués entre parenthèses après ceux du jour.

POTEAUX DE MINE. — Dax, 20 septembre. — Marché nul. Pas de transactions signalées.

CAOUTCHOUCS. — Londres, 18 septembre. — Plantation Crêpe n. 1, 2 sh. 3 3/4 (2 sh. 3 3/4).

LAINES. — Le Havre 18 septembre. — Marché à terme. On cote : fines Buenos-Ayres, septembre, 745 (725); octobre, 740 (720); novembre, 735 (715); décembre, 715 (695); janvier-avril, 675 (655).

COTONS. — Le Havre, 19 septembre. — Marché à terme. Cours de 10 heures : Septembre-octobre, 351 (351); novembre, 347 (347); décembre, 339 (341); mars, 333 50 (334); mai, 330 (329).

New-York, 19 septembre. — Disponible 30 25 (30 40); livrable, 29 56 (29 69); septembre, 29 76 (29 87); décembre, 30 06 (30 10); mars, 30 15 (30 19); mai, 30 14 (30 37). Clôture faible.

METAUX. — Antimoine. — Londres, 19 septembre. — 40 (40).

Cuivre. — Londres, 19 septembre. — Comptant, 100 15 (101); 3 mois, 101 5 (101 12).

New-York 18 septembre. — Electrolytique disponible, 23 ½ (23 ½); futurs, 23 1/4 à 24 (23 1/4 à 24).

Paris, 18 septembre. — Rouge en planches, 612 (576); en tubes, 702 (666); demi-rouge en planches, 599.

Le Havre, 18 septembre. — Marché à terme, Septembre-mars, 370 (370).

Etain. — Londres, 19 septembre. — Comptant, 281 (285 10); 3 mois, 275 10 (278 15).

Plomb. — Londres 19 septembre. — Comptant, 25 12/6 (25 12/6); livraison éloignée, 27 7 16 (26 5).

Paris, 18 septembre. — Tables, 150.

Zinc. — Londres, 19 septembre. — Comptant, 41 10 (41 15); livraison éloignée, 42 5 (42 10).

Paris, 18 septembre. — En feuilles, 245.

OLEAGINEUX. — Marseille, 18 septembre. — Graines, huiles et tourteaux, sans changement.

SALAISONS. — Chicago 19 septembre. — Saindoux : septembre, 23 65 (24 90); octobre, 23 65 (24 90); janvier, 22 02 (22 47).

Porcs : septembre, 41 50 (42); novembre, 34 90 (35 25). Bacon (lard), non parvenu.

Ribs : septembre, 19 25 (19 50); décembre, 19 15 (19 25); mai, 17 72 (17 80).

Porcs légers, 17 à 18 25 (16 75 à 18 60); lourds, 16 50 à 18 (16 75 à 17 65). — Recettes du jour en porcs : Central de l'Ouest, 88 000 (55,000); Chicago, 8,000 (22,000).

SUIFS ET GRAISSES. — Londres, 19 septembre. — Suif australien de bœuf, 98 à 107 ½ (98 à 107 ½); de mouton, 101 à 107 (101 à 107).

Revue de la Semaine

Bordeaux, 21 septembre.

GRAINS ET FARINES

BLES. — Les travaux préparatoires aux semailles d'automne sont déjà en retard, par suite de la sécheresse. Les terres desséchées, crevassées ne permettent pas les premiers labours et quelques journées de pluie seraient nécessaires à bref délai pour la facilité des travaux.

Les battages peuvent être considérés comme terminés dans toutes les directions, et on peut se rendre compte du déficit considérable de notre récolte. Ce déficit sera d'autant plus grand que, malgré toutes les mesures départementales, la consommation à la ferme est très forte. Une importation énorme sera donc nécessaire pour couvrir les besoins de la France, et le gouvernement sera certainement appelé, avant peu, à revenir à la carte de pain pour régulariser la consommation.

Les offres de la culture n'ont pas une grande importance et le déplacement de la marchandise est rendu difficile par suite de la crise des transports.

On cote : Blé de pays, 73 fr. les 100 kilos nets nus, pris en culture.

FARINES. — Beaucoup d'usines sont arrêtées ou ne travaillent que par à-coup, la matière première faisant défaut. L'approvisionnement de la boulangerie est cependant assez régulier, quoiqu'il ait été un peu réduit depuis quelques jours, grâce à l'appoint des farines américaines dont les arrivages sont importants.

On cote : Farine entière ou mélangée de succédanés, 50 fr. les 100 kilos nets nus, pris au moulin.

SONS. — La fabrication est très réduite et la demande est active pour tous les centres de consommation. La tendance est très ferme tant pour le disponible que pour le livrable assez demandé. Les expéditions de la Belgique sont arrêtées depuis quelques jours, et l'Angleterre, se portant aux achats, va encore raréfier les offres.

On cote : Sons gros écaille, 55 fr. les 100 kilos; sons entiers de 52 à 53 fr. les 100 kilos; sons belges, de 50 à 51 fr. les 100 kilos, le tout disponible gares Bordeaux, par quantités de 10,000 kilos minimum.

SEIGLES. — Par un décret récent, la réquisition générale des seigles a été ordonnée; toutes transactions commerciales sont donc devenues impossibles.

On cote : 53 fr. les 100 kilos net nus, pris en culture.

MAIS. — Les maïs indigènes ne sont pas encore offerts. Les offres en maïs Plata sont plus abondantes depuis quelques jours et la tendance est faible sur le grand livrable par suite de la baisse du fret.

On cote : Maïs roux Plata disponible, 78 fr. les 100 kilos; livraison octobre, 75 fr. 50; embarquement septembre-octobre 73 fr.; embarquement 4 de septembre, 72 fr. 50, le tout les 100 kilos logés sur quai Bordeaux.

AVOINES. — Les offres sont un peu abondantes en Bretagne, mais se sont bien ralenties dans le Poitou et le Centre où la tendance se raffermit.

Sur place, des arrivages assez importants, depuis quelques jours, ont pesé sur les cours et la tendance est faible.

On cote : Avoines grises d'hiver du Poitou disponibles, 74 fr.; expédition septembre-octobre, 73 fr.; sur 4 de septembre 74 fr. 50, le tout les 100 kilos départ; avoines blanches de Bretagne, de 70 à 70 fr. 50; grises, de 71 à 72 fr. le tout les 100 kilos départ, par quantité de 10,000 kilos minimum.

FOURRAGES

La persistance de la sécheresse a provoqué une assez forte demande de partout. De ce fait les prix ont conservé un très net sentiment de hausse. Il faut pourtant constater que nous entrons dans la période pluvieuse et que sous peu les herbages vont reverdir. Depuis une quinzaine, les cours sont à peu près inchangés.

On cote : Foins luzernés en balles, de 38 à 40 fr. les 100 kilos.

Paille de froment, de 115 à 120 fr. les 100 bottes de 5 kilos.

Paille de seigle, de 65 à 68 fr. les 100 bottes de 5 kilos.

POMMES DE TERRE

Les offres sont assez abondantes et la consommation bénéficierait de prix sensiblement diminués si les transports étaient plus faciles, malgré les efforts apparents sur tous les réseaux.

D'ailleurs il faut signaler que certaines provenances commencent à se faire jour et que de ce fait les prix sont en légère baisse.

On cote : Jaunes du Limousin, de 30 à 35 fr. les 100 kilos départ. Les autres provenances sont offertes plus cher.

A. T.

MARCHES AUX PRUNES

Seyches, 19 septembre.

Apport, 650 quintaux.

Les 40/4, 230 fr.; 50/4, 220 fr.; 60/4, 215 fr.; 70/4, 205 fr.; 80/4, 200 fr.; 90/4, 190 fr.; 100/4, 170 fr.; 110/4, 160 fr. Vente lente. Invendus, 150 quintaux.

Marmande, 20 septembre.

Apport, 300 quintaux.

Fretin, 60 fr.; 100/4, 180 fr.; 90/4, 160 fr.; 80/4, 180 fr.; 70/4, 200 fr.; 60/4, 220 fr.; 50/4, 235 fr.; 40/4, 250 fr. les 50 kilos.

Monflanquin, 19 septembre.

Cours pratiqués au marché du 18 septembre, où 350 quintaux environ furent apportés : 40/5, 240 à 250 fr.; 50/5, 230 à 235 fr.; 60/5, 220 à 225 fr.; 70/5, 210 à 215 fr.; 80/5, 190 à 195 fr.; 90/5, 170 à 180 fr.; 100/5, 150 à 160 fr.; fretin, 80 à 100 fr.

Avis important aux fournisseurs de navires entrant en Gironde

Le superintendant maritime du United States Shipping Board pour la France, 35, rue Vernet, Paris, a l'honneur d'informer MM. les Fournisseurs (ateliers de réparations compris), et particulièrement les fournisseurs des navires étrangers, QUE LES DEMANDES DE REPARATIONS ET D'APPROVISIONNEMENT DE TOUTES NATURES formulées par les capitaines des navires du Shipping Board DOIVENT, POUR ETRE VALABLES, être revêtues à partir du 21 septembre 1919 de la signature du représentant du U. S. Shipping Board à Bordeaux, capitaine Athané, consulat américain, 30, allées de Tourny, et il en sera de même pour les factures relatives à ces demandes.

Si MM. les Fournisseurs et ateliers de réparations ne tiennent pas compte de cette recommandation expresse, le Shipping Board se désintéressera COMPLETEMENT des demandes faites par les capitaines de ces navires, et, par suite, des dépenses qui en seront la conséquence.

Pour les capitalistes !!!

COMMERÇANTS ET PROPRIETAIRES

Il vient de se créer en notre ville un bureau très intéressant que nous sommes heureux de signaler parmi les organisations nouvelles.

D'ores et déjà, on peut y traiter les affaires suivantes :

Ventes et achats d'immeubles et de fonds de commerce;
Rentes viagères, dispositions testamentaires, partages;
Prêts hypothécaires, achats et ventes de propriétés;
Service spécial pour capitaux à placer.

Nous pouvons dire que son premier appel a eu le plus grand succès, et que grand nombre de personnes soucieuses de leurs intérêts ont déjà obtenu satisfaction.

Bureau provisoire de la Société immobilière et de transactions :

32, rue Sainte-Colombe, Bordeaux.

P. F.

BORDEAUX - CETTE

et villes intermédiaires, par canal du Midi, fret très réduit, barque **Saint-Vincent-de-Paul**, en charge les 22, 23 et 24 courant. Pour fret et renseign., s'adresser à Bordx, **C. MOTHE ET Cie, 2, quai des Chartrons.**

Le Retour

Le silence du crépuscule emplissait le village. Déjà le ciel se plantait de clous d'or, et les porcs, vautrés dans la fange des venelles, se tassaient pour dormir.

L'homme regarda la route avec satisfaction. Elle s'étirait comme un trait blanc tracé sur la plaine. Très loin, les fumées de Voronèje encombraient l'horizon d'une vague brume.

L'homme s'essuya le front d'une main décharnée. Sa manche droite était vide. Il avait un pauvre visage exsangue, où s'accrochait un paquet de barbe flave; ses yeux caves brillaient de fièvre, et la joie qui l'exaltait rendait sa misère plus triste.

Portant avec soin une écuelle de lait, une vieille traversa la rue, suivie d'un chien cerclé de côtes comme un tonneau portugais.

L'homme l'interpella gaiment :

— Bonsoir, Nadia, bonsoir !...

Le chien jappa par acquit de conscience, sans cesser de regarder l'écuelle. La vieille examina curieusement ce manchot aux bottes poussiéreuses, à la blouse déteinte et mal rapetassée.

— C'est peut-être toi, Serge Stépanovitch ? dit-elle avec hésitation.

— C'est moi, Nadia ! dit l'homme, dont le rire découvrit des incisives bleuâtres. Je reviens, je reviens... Il me manque un bras et je suis un peu malade, mais je reviens... C'est une surprise !...

La vieille hocha la tête :

— On croyait que tu dormais en terre, dit-elle. On est parfois mieux dessous que dessus... Va chez toi, puisque tu en es aux surprises...

Elle rentra, fermant sa porte au museau du chien famélique. La bête gratta le bois, gémit, et d'une volte se jeta dans les jambes de l'homme avec des aboiements furieux. D'autres chiens surgirent, l'échine arquée, les prunelles phosphorescentes. Ce fut, dans le village, un concert infernal, auquel les porcs répondirent par des cris aigus.

L'homme avançait à grands pas à travers la meute hurlante. Il s'arrêta devant une maison écrasée par un toit énorme. C'était là chez lui.

Comme il y avait de la lumière à l'intérieur, le bois de la fenêtre dessinait une croix noire sur un fond d'or. L'homme heurta l'huis avec une violence impatiente. La porte s'ouvrit, tirée par une fillette de quatre ans, aux cheveux de lin.

— Katinka !... balbutia l'homme avec ravissement.

Mais la petite, effarée, recula. L'homme mit hardiment le pied sur le seuil.

— Bonsoir, c'est moi !... s'écria-t-il.

Une grosse bûche flambait dans l'âtre. Sous le manteau de la cheminée, une femme allaitait son enfant. Elle se leva d'une pièce, pâle comme une morte.

Ils se fixaient intensément, sans trop comprendre.

Elle était grande et paraissait plus grande encore, avec sa jupe arrêtée aux genoux de ses minces jambes de cavale. La stupeur inclinait son cou en avant, ce qui mettait en valeur son masque régulier, expressif, éclairé de beaux yeux gris striés comme des agates.

L'homme, hébété, regardait son sein blanc; elle le cacha dans sa chemise. L'enfant pleura. La bûche lançait des gerbes d'étincelles.

— Sonia !... commença l'homme, sourdement.

Mais la fillette qui avait ouvert la porte sanglota plus fort que le poupon.

— Qui est celle-là ? fit l'homme. Je ne vois pas la mienne...

— Elle est morte, dit la femme en relevant ses cheveux blonds qui croulaient sur son visage.

— Morte ?... Pourquoi morte ?...

— La variole, dit la femme. Nous l'avons tous eue... J'ai une marque là.

Elle désignait sa joue, près de ses lèvres savoureuses.

Serge s'emporta, brandit son poing unique :

— Dehors, chienne !... dehors, bâtardes ! Je suis le maître !...

— Qu'est-ce que c'est ? prononça quelqu'un d'un ton sévère.

La femme eut un élan vers la porte, où s'encadrait la silhouette masculine de celui qui avait parlé. Pareillement, le manchot fit plusieurs pas. Il se trouva devant un homme de six pieds, avantageux et barbu jusqu'aux pommettes.

— Mon frère !... soupira-t-il. C'est donc toi... Ah ! Dmitri, quel malheur !...

Une quinte de toux le déchira.

Dmitri referma la porte. Il semblait soucieux.

— Quelle histoire ! dit-il quand son frère eut fini de tousser. Tu reviens, Serge... On nous avait annoncé ta mort..., ta mort certaine... Je vois, il ne s'agissait que d'un bras. Mais pour nous, tu étais mort... Cinq ans sans nouvelles !... Alors, j'ai pris ta place... N'ai-je pas bien fait ?...

Et, sans laisser à son frère le temps de répondre :

— Nous allons dîner. Tu dois avoir faim.

Sonia recensa les assiettes. Serge inspectait les aîtres avec une espèce de componction. Il s'attarda près du lit et cligna vers Dmitri. Celui-ci, assis les coudes sur ses genoux, contemplait gravement la sarabande des flammes.

Ils s'installèrent. La bouillie de maïs fumait dans le plat. Serge se mit à manger avec voracité, et l'on n'entendait que le bruit de ses mâchoires et celui que faisait la fillette en frappant la faïence avec sa cuiller de bois.

La bouillie fit place au lard fumé.

— Femme, dit Serge, coupe ce lard; je n'ai qu'une main.

Il l'appelait femme, comme jadis. Les paupières de Dmitri battirent.

— Tu dois avoir beaucoup souffert ? dit-il en lui versant un verre de boisson d'orge fermentée.

Le manchot éclata de rire. S'il avait souffert ?... A ne pas y croire. Pris en Prusse orientale, il avait été expédié dans un camp de représailles, malgré une blessure au coude. La plaie s'était envenimée, on avait coupé le bras.

— On nous a bien battus, dit-il, et on oubliait souvent de nous donner la soupe... Bah ! tout cela est vécu... Maintenant, je suis chez moi.

— Ton grand tort, apprécia Dmitri, sentencieux, fut de ne pas envoyer de nouvelles.

Serge eut un geste insouciant. Il ne savait pas écrire.

— Que vas-tu faire ? continua l'autre en lui servant encore à boire.

L'amputé fronça les sourcils :

— Ce que je vais faire ?...

— Oui, car tu es mort.

— Je suis mort ? dit Serge, inquiet. Je n'aime pas cela !...

— Ce sera dur de te débrouiller, dit le géant. Les révolutionnaires ont brûlé les papiers... Et puis, tu ferais mieux de rester tranquille... Sonia touche une pension.

— Vraiment ?...

Sonia fit un signe affirmatif. Elle n'avait pas soufflé mot depuis le début du repas.

Comme elle posait sur la table une bouteille de vodka, Dmitri ouvrit la bouche pour désapprouver cette prodigalité; mais elle leva l'index en esquissant un mystérieux sourire.

— Nous saurons vivre unis, dit-elle avec calme. Parlons d'autre chose, et buvons. Il y a des changements au village depuis cinq ans...

Une heure après, Serge était ivre. Il était si faible que l'alcool l'avait tout de suite assommé.

Il se jeta, comme autrefois, sur le lit qui n'était plus le sien. Dmitri eut un sursaut de révolte. La femme intervint, toujours doucement :

— Laisse donc !... Ce sera plus commode pour...

Il l'interrogea du regard, car il avait l'intelligence lente. Elle acheva :

— Pour faire ce que tu as à faire. La corde qui sert à lier les porcs est solide...

Elle relevait obstinément ses cheveux, d'une main qui ne tremblait pas.

— Mais c'est mon frère !... murmura Dmitri frémissant.

Simple, un peu méprisante, elle haussa les épaules. Les ronflements de l'ivrogne s'accentuèrent. Dmitri vida son verre d'un trait, et le repoussa si brusquement qu'il se brisa contre la lampe.

— Amène les enfants au grenier, dit-il. Ce n'est pas utile qu'ils voient...

Elle grimpa lentement l'échelle. Avant de disparaître, elle dit :

— Tu m'appelleras, après.

Et Dmitri prit la corde.

Le lendemain, la vieille Nadia passa. Dmitri épointait des pieux de hêtre, et Sonia allaitait son petit en chantant d'une voix pure.

— Comment va le manchot ? fit la vieille en ricanant.

Dmitri la dévisagea farouchement.

— Je ne sais ce que tu veux dire, fit-il en crispant ses doigts noueux sur le manche de sa cognée.

— Et je ne sais ce que je dis moi-même, reprit la vieille sans s'émouvoir. Ceux qui dorment en terre ne doivent pas s'éveiller. On est mieux dessous que dessus...

Elle s'en fut. Les copeaux volèrent sous la hache, et la tendre romance continua, tandis que les paupières de l'enfant descendaient peu à peu sur ses yeux innocents.

René PUJOL.

CHRONIQUE AUTOMOBILISTE

Une découverte intéressante

La question de la cherté et de la rareté de l'essence remet à l'ordre du jour la vieille question de l'injection d'eau dans les moteurs d'automobiles.

Cette idée remonte à Hugon (1865) qui cherchait surtout à refroidir les cylindres par l'intérieur. Après lui, Simon de Nottingham, Fortoul et Théric puis Capitaine (1868) tentèrent avec des fortunes diverses, mais avec un succès fort relatif, d'appliquer la même idée.

Vers 1893, Donat Banki, professeur au Polytechnium de Budapest, avec le concours de Joham Csonka, reprit l'idée dans le but d'abaisser la température par refroidissement interne, de manière à augmenter la compression qui est limitée par l'allumage spontané.

Mais Banki opérait sur un moteur spécialement établi, à compression initiale de 16 k. 1/2 environ (de 39 à 46 k. à l'explosion) et en injectant de très fortes quantités d'eau par un système de pulvérisateur alimentant directement les cylindres.

En outre, et comme on l'a fait souvent remarquer à Banki, il fallait doser très habilement la vapeur d'eau introduite dans le cycle car un excès de vapeur abaissait outre mesure la température d'explosion et nuisait aux combustions en provoquant un déchet impossible à compenser.

L'ensemble de ces conditions rendait l'application générale et la vulgarisation du principe pour ainsi dire impraticables.

Et c'est évidemment pourquoi l'idée en demeura là quoique ayant fait ressortir les avantages qu'on pouvait attendre de l'injection d'eau.

Parmi les problèmes posés à l'improviste par la grande guerre, celui de l'épuisement des stocks d'essence et de l'impossibilité de leur renouvellement fut longtemps l'un des plus angoissants. Il donna naissance à des quantités de combinaisons chimiques plus ou moins susceptibles de remplacer le précieux carburant et il fit reprendre par plusieurs chercheurs l'idée (qui pouvait également conjurer la crise de l'essence) de l'injection d'eau dans les moteurs.

Le problème était difficile à résoudre : il ne pouvait être question de construire des moteurs spéciaux comme ceux qui, seuls, avaient permis à Banki d'obtenir quelques résultats. Il fallait adapter pratiquement le principe sur tous les moteurs sans exception, aussi bien à très faible qu'à très forte compression, sans en modifier ni la distribution ni la compression, ni aucune des données constructives et en évitant les inconvénients opposés à Banki.

Il semble que les difficultés de la mise au point ne permirent pas de mettre un appareil idéal en service avant la fin des hostilités, quoique la question étudiée par des hommes tenaces ne fût point abandonnée. Une première série d'essais effectués officiellement pendant la guerre (juillet 1918) sur l'intervention personnelle du ministre des inventions encouragèrent l'un des inventeurs à persévérer.

Après avoir étudié et rejeté plusieurs systèmes, il put réaliser et présenter (mais seulement après l'armistice) l'appareil idéal que lui demandait le ministre.

Cet appareil, dénommé l'AUTO-INJECTEUR M. M., réalise l'injection additionnelle de vapeur d'eau et d'air dans n'importe quel moteur, de la façon la plus ingénieuse et sous forme de brouillard mélangé aux gaz carburés aspirés par le moteur.

La description et le fonctionnement de cet appareil, dont la pose et le réglage sont rapidement faits, ne demande que quelques lignes.

Imaginez deux corps cylindriques jumelés et communiquant entre eux par un canal. L'un d'eux, appelé chambre de mélange, comprend l'organe régulateur qui reçoit l'eau venant d'un petit réservoir placé invisiblement. Cette eau passe par des stades différents qui assurent sa division préalable en gouttelettes multiples. Elle est attirée ensuite dans l'autre corps appelé chambre d'admission, où elle rencontre un clapet automatique qui la laisse pénétrer dans les cylindres au moment et en quantité propices, par un cône de diffusion vissé sur la tubulure d'arrivée des gaz.

Tous ces mouvements sont commandés par le moteur lui-même dont chaque dépression, communiquée à l'injecteur d'eau par l'emprise réalisée sur la tubulure d'arrivée des gaz, provoque l'admission d'eau nécessaire rigoureusement et automatiquement correspondante à l'allure du moteur sans que le conducteur ait jamais à s'en préoccuper.

Mais mieux que toute explication des phénomènes qui se produisent et mieux que toute description technique détaillée, l'exposé pur et simple des résultats obtenus donnera une idée de la valeur de cette remarquable invention.

Toutefois, soulignons en passant que la vapeur d'eau surchauffée et développée en quantité suffisante au moment de la déflagration du mélange atténue la violence de l'explosion et absorbe une portion de l'énergie de celle-ci, portion qu'elle restitue au moment de la détente. En même temps, il se produit un abaissement corrélatif de la température initiale, lequel, dans la pratique, produit les plus heureux effets en diminuant l'action des parois. La chaleur ainsi absorbée ne disparaît pas en pure perte, comme elle le ferait avec l'eau de refroidissement; elle est utilisée par la vapeur formée dont la tension s'ajoute à celle du gaz de la combustion. Enfin, la haute température provoque la dissociation de l'hydrogène et de l'oxygène de la vapeur d'eau, et, partant, la combustion et l'élimination instantanées de tous les dépôts charbonneux.

Dans le procès-verbal des premiers essais effectués par la section technique automobile militaire, sur l'ordre du ministre compétent, on lit, en effet, ce qui suit : « Les soupapes et les cylindres du moteur qui a reçu l'appareil étaient encrassés à la suite des essais du carbo-gaz. *Après les essais à injection d'eau on a constaté que le tout était complètement nettoyé, ainsi que les bougies.* » En outre, les chiffres extrêmes des résultats comparatifs des essais sur route, effectués sur un même parcours de 106 kilomètres, et dans des conditions identiques, donnent :

a) En consommation d'essence : sans l'injecteur d'eau, 18 lit. 9; avec l'injecteur d'eau, 13 lit. 2, soit une économie de 5 lit. 7, qui équivaut dans la circonstance au maximum de 30 %.

b) En vitesse horaire moyenne : sans l'injecteur d'eau, 40k8; avec l'injecteur d'eau, 45k, soit une augmentation horaire de 4k2.

Enfin, les essais qui viennent d'être effectués par l'Automobile-Club de France, *dans son laboratoire de Neuilly-sur-Seine*, ont confirmé tout ce qui précède et consacré la régularité de marche de l'appareil. Nous constatons, en effet, qu'il a donné *une seconde comme écart maximum* entre les essais, qui comportaient chacun 20 minutes de marche environ.

D'autre part, tout le monde sait que, pour ce genre d'essais, le travail d'un moteur de laboratoire réunit des conditions rigoureuses de marche, de réglage, de refroidissement à eau courante, de poids, d'atmosphère, de température, etc., qui n'ont qu'un rapport assez lointain avec le travail d'un moteur en service normal sur un véhicule circulant en ville ou sur route. C'est cependant dans ces conditions d'une sévérité extrême (et tous les essais ayant été effectués à l'essence), que le laboratoire de l'A. C. F. a constaté une économie de 16 % sur la consommation *en essence*.

Dans la pratique, l'économie moyenne est de 20 % à l'essence et de 25 % au benzol. Elle atteint dans certains cas et parfois dépasse le 35 %. Le procès-verbal de la section technique constate que ces résultats sont obtenus avec une injection d'eau 40 à 50 fois moindre que dans les expériences de Banki, et qu'enfin l'injection d'eau annihile la tendance à cliqueter qu'ont les moteurs d'automobiles marchant au benzol.

En somme, il semble que l'on puisse résumer ainsi les avantages de ce système :

Suppression de l'encrassement du moteur et des frais de démontage, de nettoyage, de remontage et d'immobilisation qui en résultent;

Prolongation de la durée des moteurs;

Economie moyenne d'un bidon sur quatre du combustible employé;

Augmentation de la vitesse et du rendement.

Enfin, l'on peut dire que cette réalisation pratique, recherchée depuis de si nombreuses années, arrive à son heure dans les difficultés actuelles de la vie chère.

Nous ne saurions mieux terminer cette rapide étude qu'en signalant aux intéressés que l'appareil dont il s'agit est construit à Bordeaux — ce dont nous nous réjouissons — dans les ateliers de la Société de l'Auto-Injecteur M. M., 18 et 20, rue des Chênes-Lièges.

A. G.

Un Remède à la vie chère

De l'humour, du talent jusqu'à la pointe du crayon, comme jusqu'au bout de la plume, toutes les actualités traitées par des maîtres, voilà ce que chaque semaine donne la « Baïonnette », et si l'on veut des noms, les voici : de délicieux illustrateurs, Fournier, Naurac, Falké, Chas-Laborde, Depaquit; des écrivains, Mac-Orlan, Dieudonné, Pellerin, etc.

La « Baïonnette » oblige au rire; elle tue le cafard, et, dans la crise de la vie chère avec tous ses ennuis, elle force à la bonne humeur. Voilà le secret de son inconcevable succès.

En vente le jeudi 50 centimes dans les Magasins et Dépôts de la *Petite Gironde*.

L'ALLEMAGNE RENAIT

Il faut avoir le courage de le reconnaître, la foire de Leipzig vient d'être pour l'Allemagne un véritable triomphe; 9,500 exposants ont offert au public les productions les plus variées; une manifestation pareille n'était pas le fait d'une nation déprimée, mais le signe le plus éclatant d'une résurrection complète.

Le journal illustré « J'ai Vu », dans son numéro du 18 septembre, a considéré qu'il était bon d'attirer l'attention de ses lecteurs sur cette exposition et de l'obliger à en tirer la leçon pratique.

« J'ai Vu » traite chaque semaine les questions de la plus brûlante actualité par le texte et par l'image; mais son but n'est pas seulement de distraire, il veut aussi instruire. Dans ce même numéro, M. Jacques Duval traite de façon magistrale, sous le titre : « le Malaise présent », des raisons qui font qu'au lendemain de la victoire nous sommes encore angoissés, et s'il termine par une conclusion optimiste, du moins nous recommande-t-il l'audace et la patience. Le théâtre, les sports, la mode, la vulgarisation scientifique sont également le motif de rubriques attachantes.

Aucun magazine hebdomadaire ne peut, au point de vue artistique comme au point de vue intérêt, rivaliser avec « J'ai Vu », dont le succès est sans cesse croissant.

En vente 60 centimes le vendredi dans les magasins et Dépôts de la *Petite Gironde*. —

Le Carnet de la Femme

The Lady's Book

On nous prédit — heureux présage ! — du beau temps jusqu'à la fin de septembre. Profitons-en pour préparer nos batteries élégantes en vue de l'ennemi implacable : l'hiver. Nous pourrons opérer de très pratiques transformations, par exemple de deux costumes démodés en faire un au goût du jour. Revoyons nos chapeaux, nos fourrures, et parmi les dernier modèles sortis, faisons notre choix. Nous discuterons ensuite avec le fourreur et la modiste. Il ne faudra pas oublier *la coiffure qui se fera*. Une visite chez *MM. Lauga et Benais, 3, rue Huguerie; 30, allées de Tourny, Bordeaux*, fixera à ce sujet. Nous saurons quel genre adopter, et une manucure experte nous y fera des mains de déesse, la masseuse idéalisera notre teint, l'ondulateur auréolera notre visage de nos cheveux devenus légers, flous, brillants, ou par un postiche *impeccable*. Il est prudent aussi de se munir des parfums que l'on aime. Par conséquent, vous toutes qui voyez votre provision diminuer, achetez vite l'essence de plus en plus en vogue parmi les véritables élégants : *« Un Jour viendra » d'Arys*. Pas une Parisienne digne de ce nom ne saurait s'en passer.

Quelle Poudre de riz ? Mais celle qu'employait la toujours belle Ninon de Lencos : *« Le Duvet de Ninon »*, poudre invisible, adhérente et qui existe en quatre nuances : blanche, rosée, naturelle et Rachel. Passez votre ordre à la *Parfumerie Ninon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris*.

Et le corset, les gants, les chaussures, les fins dessous les bijoux ? Nous en reparlerons, et nous nous ferons un devoir d'indiquer à nos lectrices les principaux joailliers, chausseurs, les grandes lingères de Bordeaux merveilleusement pourvu en maisons de ces genres.

C'est ainsi que la publicité permet à la clientèle de savoir où elle trouvera ce qu'elle souhaite, et développe le mouvement commercial. Plus nous irons, plus la réclame *consciencieuse* s'imposera au grand public, car les moyens de locomotion se multipliant amènent des étrangers partout, et ces étrangers, ignorants des ressources et des valeurs, iront là où des organes autorisés leur diront d'aller *en absolue confiance*. Il ne suffit pas de savoir qu'il y a ici ou là de bons coiffeurs, couturiers, modistes, etc., il faut savoir où sont ceux correspondant à tels ou tels desiderata de chacune.

ROLANDE.

« Netty ». — Effacez rides, boutons, taches de rousseur par l'emploi régulier de la *Brise Exotique (Eau)* de la *Parfumerie Exotique, 26, rue du Quatre-Septembre, Paris*.

Pour placer vos disponibilités

ABONNEZ-VOUS AU *SUPPLÉMENT FINANCIER DE*

L'Information

10, Place de la Bourse à Paris

Grand journal quotidien, économique et financier, le plus fort tirage de la presse financière, qui publie chaque jour :

la Cote complète des cours de bourse;

des études *économiques* générales sur la situation des divers pays, les questions douanières, les changes;

des études *industrielles*, sur les mines, les métaux, les sociétés exploitantes, etc.;

des études spéciales sur le *pétrole*, le *caoutchouc* et les valeurs qui s'y rattachent;

des monographies de toutes les valeurs cotées ou non cotées;

et tous les documents touchant les assemblées générales, les rapports et les faits se rapportant à l'existence des sociétés;

Cours quotidiens des Bourses de *New-York*, de *Londres* et des Bourses départementales. Correspondances régulières de Bruxelles, Lyon, Lille. Notes quotidiennes sur les valeurs présentant *les causes de leurs fluctuations*. Dépêches et informations par correspondants spéciaux de New-York, Londres, Bruxelles, Madrid, Rome, Genève, etc.

ABONNEMENTS :

3 mois : 10 fr.; 6 mois : 17 fr.; un an : 30 fr.

J'ai vu...

Chewing Gum se prononce Tchouïgne Gom mais..... prononcez :

ADAM

C'est un nom bien français ;
C'est le nom de notre père à tous ;
C'est aussi le nom du père du Chewing Gum (B. Adams inventeur en 1850)

EXIGEZ donc ; (Entre autres marques Adams) :

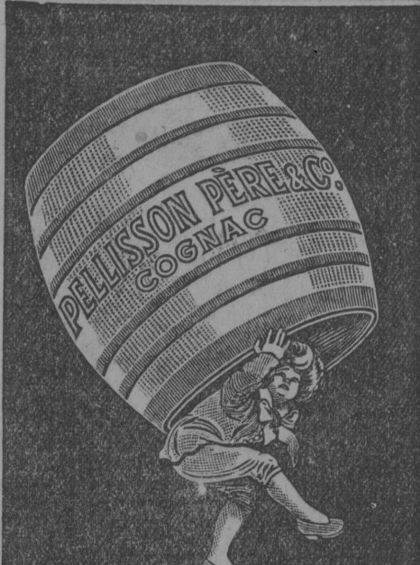

COGNAC PELLISSON

Garanti Pur Vin des Charentes

Agent : G. DAVID, Entrepôt, 19, rue Cornac, BORDEAUX

LA GYNALINE

Hygiène intime de la Femme

PLUS de MALADIES — PLUS d'IRRÉGULARITÉS

Toutes les Dames doivent faire usage pour leur toilette intime de la GYNALINE.

Le plus puissant Préventif des Maladies de la Femme

Poudre parfumée, astringente, décongestionnante, cicatrisante. *Entièrement soluble et ne tachant pas le linge.*

Dose : un Sachet pour une injection de 2 litres d'eau bouillie chaude.

Dépôt principal : GRANDE PHARMACIE SAINT-PROJET et toutes bonnes pharmacies.

La boite de 20 sachets : 4.40 (Impôt compris) ou Franco 4.80 les 3 boites 13.50 contre mandat adressé aux LABORATOIRES FRANÇAIS DU Dr RETJO 8, r. Deguerry PARIS SIMON, phien

COMME LES AUTOS ÉCLAIREZ VÉLOS & MOTOS PAR PROJECTEUR ÉLECTRIQUE AVEC L'ALTERNACYCLE

Bté S.G.D.G. GARANTI Prix : 55F

EN VENTE PARTOUT

Gros : Etablts L. ROSENGART 65, Boulᵈ Soult, PARIS

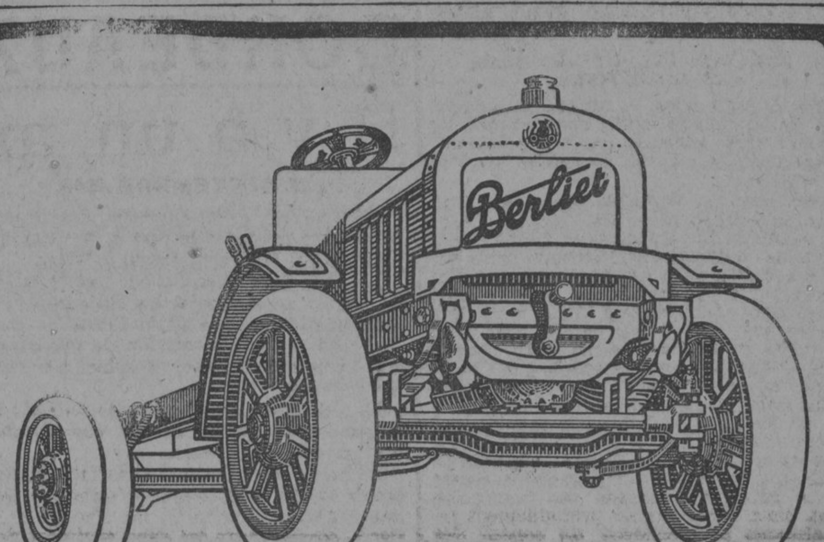

CAMION 4 Tonnes

Prix net : 29.300 Francs

Livraison Rapide

Demander Notice et Catalogue

Berliet 115, Boulevard Président Wilson BORDEAUX

EAU des CARMES

Exigez la signature : G. Boyer

NE CONSOMMEZ QUE LE BERNA

Ce lait condensé est préparé en SUISSE par une Société française, avec des capitaux français.

Il est le plus cher, mais il est PUR; il contient MOITIE PLUS DE CREME que la plupart des laits vendus en France.

En vente dans toutes les bonnes maisons à Paris et en province.

Vente en Gros : MM. FABRE Frères, 22, rue Ste-Colombe, Bordeaux. M. Amédée DUPUY, 61, chemin du Bel-Air, Angoulême

GOUTTEUX - GRAVELEUX - ARTHRITIQUES

VITTEL GRANDE SOURCE

Dans l'intérêt de votre santé. REFUSEZ TOUTE SUBSTITUTION

SANTAL BLANC

Le Flacon 6 fr. F. BLANC, Phien à NARBONNE et TOUTES PHARMACIES. Seul traitement efficace.

Remède Souverain de la BLENNORRAGIE PROSTATITE CYSTITE

ALCOOL de MENTHE DE RICQLÈS

Produit hygiénique indispensable

Le meilleur et le plus économique des Dentifrices.

Exiger du RICQLÈS

APRÈS et ENTRE les REPAS

PASTILLES VICHY-ÉTAT

HYGIÈNE de la BOUCHE et de l'ESTOMAC

Ne se vendent qu'en boîtes scellées.

VOIES URINAIRES

Blennorragie, Suintements, Filaments, Cystite, Prostatite.

SYPHILIS Chancres, Boutons, Plaques, Ulcères, etc. GUÉRISON ASSURÉE à tous les DÉSESPÉRÉS par nouveaux traitements faciles à appliquer par le malade seul.

FORCE VIRILE rendue à tout âge aux IMPUISSANTS

LABORATOIRE des SPÉCIALITÉS UROLOGIQUES 22, Boulevard Sébastopol, 22, PARIS

URODONAL

Nettoie le Rein

lave le foie et les articulations

dissout l'acide urique, active la nutrition et oxyde les graisses

URODONAL réalise une véritable saignée urique.

Recommandé par le professeur Lancereaux, ancien président de l'Académie de médecine, dans son *Traité de la Goutte*.

Goutte Gravelle Calculs Névralgies Sciatique Rhumatismes Artério-Sclérose Obésité Aigreurs

L'OPINION MEDICALE :

« Chaque fois qu'il y a lieu, pour le médecin, de soupçonner l'urémie menaçante, que le rein ou le cœur soit seul en cause, ou que les deux organes soient également atteints, il songera à l'*Urodonal*. C'est une véritable assurance contre « la mort subite », que, par son administration, il permettra au malade de contracter. »

Dr RAYNAUD, ancien médecin en chef des hôpitaux militaires. (*La mort subite par le rein.*)

« On peut, dans les cas aigus, employer de hautes doses d'*Urodonal*, longtemps prolongées, sans crainte de fatiguer le système vasculaire ou le filtre rénal du malade ; en d'autres termes, la zone maniable de l'*Urodonal* a une grande étendue, parce que le mécanisme par lequel il provoque la diurèse est un mécanisme physiologique. »

Profr G. LÉGEROT, ancien professeur de physiologie générale et comparée de l'Ecole supérieure des Sciences d'Alger.

Toutes pharmacies et Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris. — Le flacon franco, 8 fr. ; les trois flacons (cure intégrale), franco, 23 fr. 25. — Envoi sur le front. Pas d'envoi contre remboursement.

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU

Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

Préfecture de la Gironde

Le préfet de la Gironde, officier de la Légion d'honneur, fait savoir à qui il appartiendra que par trois actes administratifs passés le vingt et un mai mil neuf cent dix-huit, et approuvés par décision de M. le Ministre de la Guerre en date du trente mai mil huit cent dix-neuf, l'Etat s'est rendu acquéreur :

De M. PEYNEAU, Louis-Jérôme, chef de bataillon d'infanterie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme Anne VERDERY, son épouse, demeurant ensemble à CESTAS, au lieu dit CROIX-D'HINS, des parcelles de terrains : Nos 1P, 2, 3, 8P, 15, 16, 17, 18P, de la section A du cadastre de la commune de Nios, d'une contenance de 258 ha. 46 a. 58 ca.; Nos 410P, 411P, de la section C de la commune de Biganos, d'une contenance totale de 18 ha. 54 a.; Nos 551, 570 à 599, 599 bis à 605, 605 bis à 607P, de la section D de Cestas, d'une contenance totale de 305 ha. 52 a. 02, moyennant le prix total de quatre cent mille francs.

Les susdites parcelles ont été acquises par l'Etat en vue de l'établissement d'une station de T. S. F., à Croix-d'Hins.

En conséquence, les personnes ayant des privilèges ou des hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales, sur les immeubles vendus, qui n'auraient pas encore pris inscriptions ou qui auraient des actions réelles relativement à ces immeubles, sont mises en demeure par le présent avis d'exercer les droits qu'elles peuvent prétendre.

SUIS ACHETEUR camionnette gde marque, type militaire, bâchée dernier modèle, neuve ou à l'état complet de neuf, p. charge 1,500 kilos. Ec. offres à Soulé, rue d'Ornano, 239, Bx.

A VENDRE 175 cais. vid., occ. b. mar. J. Lamarthonie, Bx.

A LOUER, cent. Alsace-et-Lorraine, 4 bel. pièces p. bureau. Ec. Rabet, Agence Havas, Bord.

150 francs par mois, nourri, logé, à domestiq. apte tous travaux culture. Réf. exig. Ec. Guillet, Chadenac (Chte-Inf.).

GREFFE paix à céd., rap. 5,500f Ec. NOY, Havas, Bx.

Professeurs stén., dact., comp., a., d. p. c. et lec. Lardé, Havas.

BUREAU à l., Pavé-des-Chartrons, 3 p. ét. neuf, élect., Ec. Houso, Ag. Havas, Bordeaux.

SITUATION d'avenir, près de person. seule serait fte à jne dame libre de 25 à 30 ans, veuve sans enfants de préférence, très bien, élégante, distinguée, intelligente et instruite, douce et dévouée, pour s'occuper de l'intérieur, tenir compagnie et collaborer au besoin à affaire facile qu'elle pourrait diriger plus tard. Ecrire, boîte postale, numéro 168, CENTRAL, Bordeaux.

OCCASION A SAISIR. Jolie petite torpédo, 2 places, monocylind., 9 HP, magnéto blindée, roues métal., à enlever de suite. 29, rue Canihac, 29, à Bordeaux.

AUTO « BUCHET », 1913, joli torpédo, 10 HP., 2 pl., et spider, roues métalliques, état parfait, prix avantageux. 31, rue Canihac, 31, Bordeaux.

CARROSSERIE torpédo de ligne, avec capote, bel état, à enlever de suite, petit prix. 2, rue Lalande, 2, deuxième étage, Bordeaux.

BUREAUX. Je cherche dans le centre, local trois ou quatre pièces, pour bureaux, avec téléphone si possible. Ecrire Rika, Agence Havas, Bordeaux.

ON DEMANDE camionn. sér. 47, r. des Douves, Bordeaux.

M. seul, dem. une bonne de 45 à 50 a., r. Benauge, 18, Bast.

ECOLE DE NAVIGATION, Prépare t. examens mar. march. à La Teste-de-Buch (Gironde).

ECHOPPE, r.-de-ch. au premier étage dem. quart. Judaïque, Croix-Blanche. Prime of. Ec. Périchon, Ag. Havas, Bord.

SUIS ACHETEUR toute quantité foin. Ecrire offre Gasel, Agence Havas, Bordeaux.

D. FLOURECK, 10, r. Augustin, B., inf. le p., qu'il ne p. p. les det. de fem., n. Cathe. Pétriacq.

Mén. pays. dem. pl. près Bx. soign. vache, potag., vignes, Ec. Bordes, Ag. Havas, Bordx.

ON DEMANDE p. 2 dames emp. chambres, dont l'une avec pension si possible. Ecrire Rabous, Ag. Havas, Bordeaux.

ON SERAIT acheteur de bons fûts pétroliers. Ecrire à Eno, Agence Havas, Bordeaux.

ON DEMANDE offre fauteuil dentaire, même occasion. Ec. Fémar, Ag. Havas, Bordx.

CHAUFFEUR AUTO, 37 a., dem. place pour camion ou voit. de livraison. Se déplacerait. Ec. Musset, Agence Havas, Bordx.

A VENDRE, ex. cuv. 54 h. Chinchon, 241, r. Médoc, Bruges.

DEMOBILISE ay. con. élec. sér., bon. instr., dem. emploi. Ec. Asson, Agence Havas, Bordx.

Cuis. dem. boul. Wilson, 297, B.

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée). Clinique WASSERMANN 28, rue Vital-Carles, Bx ECOULEMENTS RETRECISSEMENTS Traitement en 1 séance

MENAGE est demandé : mari valet de chambre, femme lingère. S'adresser, Ecole normale d'instit. La Rochelle.

BARRIQUES choix, parfait état, 1/2, 1/4, rouge et blanc, à vendre. Crozillac, 218, cours de l'Argonne, 218, à Bordeaux.

A V. 125 fûts châtaign. forts pesant en moyenne 130 kilos. S'adr. Rubio, Hôt. du Midi, Bx.

A VENDRE petite jardinière occasion. Petit prix, 9, avenue de la Mairie, à Caudéran.

A V. Griffon arrêt, 18 m. extra, essai, 110, r. Guillme-Leblanc.

A V. de suite, outils de tonnelier. Citronniers. S'adr. 4 bis, r. Ludovic-Trarieux, Talence.

100 fr. à qui procurera appartement vide, 5 p. Ecrire Gueslin, 32, r. Ct-Arnould, Bx.

A V. voiture M. L., 14 HP, 4 cyl., 3 pl. Ec. bur. journ. Angoulême

A V. salle à manger, 1 canapé Louis XIII, garde-robe noyer, meubl. divers, rue Mercière, 1.

A V. mule 7 ans, extra-belle, 2, rue Terrasson, Bordeaux.

COPIES circulaires. Autocopie, 20, r. J.-J.-Rousseau, Tél. 1096.

ECHOPPE à vendre derrière petit lycée Talence, libre de suite, eau et 600 m. c. jard. S'adr. 152, rue Eglise-Saint-Seurin, Bx.

ON dem. ouvrières mant. et jaquette, 9, rue Dauphine.

A V. un mulet américain, un coupé, un break cinq places. Bordes, 93, rue Notre-Dame.

MODES. Très bonnes apprêteuses sont demand. de suite. Chic Parisien, 103, c. d'Alsace.

Bath Soap la douz. 9 fr. Dépôsit. achet. s. dem., 110, av. de Paris, Châtillon-s.-Bagx (Seine).

ON demande bonnes apprêteuses modistes, 8 francs par jour. Ropion, 27, c. Portal, Bx.

ON DEMANDE des ouvrières sans connaissances spéciales pour travail de la prune, 87, rue du Jardin-Public, Bordeaux.

Faissonnats chêne gros. G. Miqueau, Le Taillan (Gironde).

A V. foudre vide alcool 30 hectos. Sanfourche, St-Sulpice-de-Pomiers, par Sauveterre (Girde).

A V. 2 échoppes doubles près Capucins, eau, gaz, cave, jardin. Prix : 15,500 fr. Lasserre, r. Cazemajor, 35, de 2 à 6 heures.

Très belle Remington-10 tout dern. mod. état neuf à v. Inter-Office, 52, all. Tourny. T. 9-61.

ON dem. garçon de cours, 15 à 17 a., 60, r. de la Rousselle.

ON dem. blessés et mutilés également courtiers photos. Fauroux, 6, rue Mauriac, Bx.

A V. de Dion 5 t.; Ariès 4 t., Atlas 3 t., remorque 4 t.; 91, rue David-Johnston, 91, Bordx.

A V. torpédo 2 pl., 8 HP, 4 c., spider, 2 pl.; 49 bis, c. Somme, Bx.

HAURY, marchand sellier, rue du Pont-Neuf, 10, COGNAC, vient de se rendre acquéreur d'un très gros lot de HARNACHEMENTS de 1re qualité et à l'état de neuf, provenant de la liquidation du camp canadien. La vente aura lieu les LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI de chaque semaine. Conditions particulièrement avantageuses à MM. les Bourreliers.

ON dem. bonne à t. faire, 30 à 45 ans, sérieuse, b. réf., bons gages, p. ménage 2 pers. à Arcachon. S'adr. 8, r. Paul-Bert, Bx.

Démobilisé, 26 ans, connt compt., trav. de bur., connt espagnol, sér. référ., dem. emploi. Ecr. Larroudé, 107, Fr.-de-Sourdis, Bx.

S.-Off. démobilisé, dem. emploi comme surveillant ou conduct. camion automobile. Sér. référ. Ec. Bourguignon, 26, r. de Kater.

GRAND-THÉATRE On demande appartements meublés, petits et grands, pour artistes, à proximité du Grand-Théâtre. S'adresser à concierge théâtre.

APRÈS DÉCÈS, à vendre commerce de vignes américaines tenu 30 ans par le même. Rapport, 15,000 fr. Prix à débat., facil. S'ad. 136, r. de la Gare, Bx.

A VENDRE HOTEL VIEILLE-TOUR, plein centre, 25 grands lits plupart milieu, armoires glace deux portes. Ecrivez pas pour renseignements, venez la visiter ou y coucher. 6, rue Vieille-Tour, 6, BORDEAUX

BAR Square ou local à céder, place Gambetta.

A V. jolie maison libre, 74, rue Palais-Gallien, Camiade, 53, cours Intendance, Bordeaux.

A céder (décès) étude huissier, gros chef-lieu de canton, à 10 minutes de la mer. Ecr. Ratouis, Saujon (Charente-Infér.).

ON dem. à louer gr. local pour indust. chaussures, quartier Aquitaine. Piqueuses demdées. Usin. Froumenty, 8-14, Moulinié.

ON demande moteur élect. 4 chx, c. triph., compteur élec., machine à percer 20m/m. BLIN, 5, rue Franklin, 5, Bordeaux.

ON DEMANDE bon traceur muni de références d'au moins 3 ans d'avant guerre, pour travaux de mécanique générale. Se présenter ou écrire 26, chemin Roustaing, 26, à Talence.

Comptable-pointeur au court décharg t navires et feuilles de paie personnel usine, apte à correspondance, tous travaux bureau, sollicite emploi. Cazenave, poste restante, Aquitaine.

JEUNE HOMME, 19 ans, bonne famille, bonne instruction, parlant, écrivant, trad. anglais, dem. empl. Bordeaux. Ecr. Robert, 4, rue de Brézets, 4, Bordx.

RENTES VIAGERES. On prendrait à rente viag. propriété vignoble de rapp. minim. 100 tonneaux dans Libournais ou Entre-2-Mers. Discrétion. Agence Astra, place Decazes, Libourne.

A V. dans Bordeaux hangars, couvertures carton bitumé, 26m × 6.50; 12m × 4. Clôture planche 2 m. long. 150 mètres. Bréthous, 41, r. Fr.-de-Sourdis.

SOCIETE ANONYME

des Etablissements Jules Brunet

au capital de 3,000,000 de fr.

Siège social : à Bordeaux, 20-22, avenue de Boutaut; siège administratif : à Nîmes, 28, rue Ruffi.

CONVOCATION à l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 1919.

Conformément à l'article 32 des statuts, Messieurs les actionnaires, anciens et nouveaux, de la Société anonyme des Etablissements Jules Brunel, sont convoqués pour l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu à Nîmes, au siège administratif, 238, rue Ruffi, le mardi 30 septembre 1919, à 16 heures, à l'effet de :

1. Approuver l'augmentation du capital social, porté de 3 millions à 6 millions de francs, par l'émission de 3,000 actions de mille francs chacune;

2. Vérifier la sincérité de la déclaration notariée des souscriptions et versements;

3. Modifier les statuts en ce qui concerne cette augmentation de capital.

Le conseil d'administration.

BARRIQUES A VENDRE Demi-Muids chêne, châtaignier, Fûts vides rhum, 250 litres, Fûts alcool 180 litres. Barriques transport. Comptoir Girondin, 10, rue Pont-de-la-Mousque, Bdx.

Tonneliers demandés

Confitures américaines pr vendanges et provisns d'hiver pr familles, hôtels, restaurants. En caisses de 24 boîtes de 26 onces, 900 gram. brut pr net, 3f35. A prendre entrepôts BOURDIE frères, 14, rue Cornac, Bordx.

CHAUFFEUR connaissant moteur demande conduire camion ou voiture. Se déplacerait. S'adresser Jean François, 42, rue du 4-Septembre, Talence (Gde).

Administration des Domaines

Vente de farine de maïs avariée

Le jeudi 25 septembre 1919, à 14 heures, au magasin départemental, avenue de la Petite-Vitesse, 10, à Tarbes, il sera procédé, par le Receveur des Domaines soussigné, à la vente aux enchères publiques de 330 quintaux métriques de farine de maïs avariée, provenant du stock du Bureau permanent des céréales des H.-P.

L'adjudication aura lieu par lots de 5 quintaux. Toiles en sus, au prix de 3 fr. l'une.

L'enlèvement aura lieu aux frais de l'adjudicataire, dans un délai maximum de trois jours.

Prix comptant, 5 p. 100 en sus.

Tarbes, le 18 septembre 1919.

Le Receveur des Domaines par intérim : L. CAPDEVIELLE.

SARDINES

Françaises et étrangères, conserves alimentaires. Courtier sérieux, actif, bonnes références, désire représenter fabricant ou maison importatrice bien placée pour grosses affaires. Ecrire L.-G. NOEL, 6, rue Bernex, 6, MARSEILLE.

A VENDRE excellente affaire, immeuble désigné ROYAL-HOTEL, à Luchon, en face les Thermes, et une jolie villa dite villa des Thermes. S'adresser à M. Fabre, chez M. Triniac, notaire à Toulouse, rue Saint-Antoine-du-T, n. 20.

ALIMENTATION A céder Cse départ port Ouest, magasin vins fins, liqueurs. Commerce facile. Excellent emplacement. Agences s'abstenir. Ecrire S. 132, poste restante, Rochefort-sur-Mer.

Cours et leçons partic. de piano, violon, solfège, 31, r. Charles-Floquet, Talence, pr. barre Pessac.

GAGNEZ ARGENT en restant indépendant. Ecrire STUDIA, 11, pl. Tourny, Bordx.

MINISTERE DE LA GUERRE

AVIS

On demande des entrepreneurs de lavage susceptibles d'assurer rapidement le lavage d'effets de drap. S'adresser à la sous-intendance militaire d'habillement, 83, rue des Ayres, à Bordeaux.

A VENDRE LANDAULET marque Descoins, carrosserie de luxe très bon état, faculté atteler un ou deux chevaux. S'adr. ALARD, château du Seuil, à Cérons (Gironde).

A VENDRE 1 cam. « Wichita » 4 ton., état neuf, petit prix. — 1 camion De Dion 1 tonne, entièrement revu, conviendrait surtout à boucher. — 1 voiturette Delage 9 HP, mono, parfait état, 2 places. — 1 voiturette « Werner » 7 HP, 2 cylindres, pneus neufs, parfait état fonctionnement. TILHET, mécanicien, Gensac (Gironde). Tél. 6.

DEUX METAYERS demandés pour propriété vinicole, gros rappt, au château Le Bourdieu, Valeyrac, Médoc, Gironde. 7 hect. de vignes pr chacun, sans compter les terres labourables et prairies. Très bon. conditns, bon. référenc. pr se présenter. Ecr. et visiter, à François Grégoire, château Le Bourdieu, Valeyrac.

HOMME act., sér., marié, récemt dém., connt compt., dem. empl. collab. com. ou ind., accep. dir. suc. b. réf. Ec. Tournier, pter. Angoulême

A V. maison, rap. 1,350, px 10,500. Perrotteau, 41, r. Madrid, Bordx.

ON DEMANDE pour courses femme honorable, référenc. exigées, prix avantageux. TEULIERES, 35, rue Notre-Dame, Bx.

DOMAINE AGREMENT ET RAPPORT de 100 hectares à vendre dans le Tarn-et-Garonne. Bois, prairies, céréales, vignes, parc, habitation meublée et dépendances. Beaux revenus. Très belle situation. Prix : 300,000 francs. Ecrire : SOL, ingénieur civil, Montauban (Tarn-et-Garonne).

BUREAU des DOMAINES de Targon (Gironde).

Vente de 20 chevaux

de toutes catégories, provenant du 18e escadron du train, à Targon, place de la Mairie, le samedi 27 septembre 1919, à 14 h. Au comptant, 5 p. 100 en sus. Le Receveur des Domaines, CLEMENT.

1er AVIS M. Léglise a vendu s. bar, 83, r. Millière, à M. B. Réc. jus. 9 oct. m. adr.

VENDANGEURS MORUE nouvelle, demi-gr., dém. px réc., Levaloi, r. Soleil, B.

AVANCES mensuelles sur pensions, même non liquidées, de veuves et femmes de disparus. Ec. avec timb. PROUCEL, r. Mirabeau, Agen.

COIFFURE DAMES, POSTICHES parfums., lais. 1,000f b. n. prouv. p. mois. Béchade, 7, r. Castillon.

JEUNE HOMME sérieux, marié, 32 ans, bonnes références, propriétaire, tonnelier, demande place maître de chai. S'associerait aux affaires. Ecrire PETIT, 22, rue de la Gare, Bdx.

Appartt vide 4-5 pièces demandé pour 1er octobre. RIVOALLAN, 25, rue Ausone, Bordeaux.

PERDU environs rue du Tondu un sac content certaine somme avec livret de famille. Prière aux enfts qui l'ont ramassé de le rapp. 10, r. Quintin. Réc.

PERDU lundi 15 marabout marron, de r. Terres-de-Borde à r. Beck, rap. 11, r. Beck, Bx. Réc.

Perdu pet. chien noir, poitrail, pattes, bout de queue blancs. Ramen. 10, r. Franklin, Réc.

PERDU chien de chasse setter blanc av. collier Lambert, à chât. Bernard. Ram. 54, r. Augel-Durand, 54, Talence. Récomp.

Perdu jeudi bracelet or. Rap. Dumas, 208, r. Ste-Cather. Réc.

COMPLÈTES ET A FORFAIT INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES GARANTIES comme fonctionnement et rendement.

COMPAGNIE FRANÇAISE du FROID SEC

CAPITAL : 8.000,000 de francs. SIÈGE SOCIAL : 39, Rue de La Boétie, PARIS

SUCCURSALES : MARSEILLE et ALGER

GIBBS NU

Disparaît-il avec la Guerre ?

non

car

AUTREFOIS, il fallait économiser l'aluminium nécessaire à la guerre.

AUJOURD'HUI, il faut économiser pour reconstituer le bas de laine français.

Le Savon Dentifrice GIBBS, en boîte aluminium, coûte 1.75
— — NU.. .. .. .. coûte 1,50
ÉCONOMIE. . . 0,25

SUR 6.000.000 DE BOITES FABRIQUÉES PAR AN, L'ÉCONOMIE EST DE 1.500.000 FRANCS

NOTA. Le Savon Dentifrice NU GIBBS, est le seul enveloppé en cellophane, seul produit imperméable conservant indéfiniment la qualité et le parfum. — Refusez tout Savon Dentifrice NU, non enveloppé de cellophane.

Exigez le GIBBS authentique

P. THIBAUD & Cie, 7 et 9, rue La Boétie, Paris. Concessionnaires généraux pour la France de D. et W. GIBBS, inventeurs du Savon pour la barbe et du Savon dentifrice

L'UNION COMMERCIALE
DE L'EPICERIE BORDELAISE

fera vendre dans les Magasins de ses Sociétaires

du LUNDI 22 au SAMEDI 27

Pommes de terre jaunes	Le kilo	0f45
Pommes de terre Early	—	0f55
Saumon rose, en boîte de 600 gr.	La boîte	2f45
Graisse pure	Le 1/2 kilo	3f75

661. — SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
19 bis, Boulevard DELESSERT, PARIS (XVIe). Téléphone : PASSY 96-45, 98-14, 98-35.

1° VENTE DE BOIS DIVERS

A VENDRE SUR SOUMISSIONS CACHETEES, ENVIRON :

3.500 m3 de bois d'importation et divers matériels à NANTES; 3,000 m3 de bois d'importation de SAINT-NAZAIRE, différents lots de poteaux télégraphiques provenant du MORBIHAN et de la VENDEE; 290 m3 de bois débités à SAUMUR, et 4 scies circulaires à LIMIERES-BOUCTON (Maine-et-Loire); 1,400 m3 de grumes, 60 m3 de plateaux de hêtre, et 105 m3 de poteaux dans la circonscription de RENNES; 1,420 m3 de bois d'importation à Brest; 1,500 m3 de bois débités; 15,000 mètres linéaires de caillebotis et différents lots de matériel et d'outils dans la circonscription de TOURS.

Pour tous renseignements sur la composition et l'emplacement des lots, s'adresser au DIRECTEUR du CENTRE DE BOIS DE NANTES, 50, rue Gambetta, à NANTES.

Les soumissions devront parvenir à cette dernière adresse avant le 30 septembre.

2° VENTE DE 880 MOTEURS D'AVIATION, EN BON ETAT OU USAGES

TYPES : ANZANI 90 HP, 60 HP, RHONE 120 HP, GNOME 60 HP, CLERGET 130 HP, MERCEDES 200 HP, CANTON-UNN 250 HP; 140/150 HP; LORRAINE 220 HP, 100 HP; HISPANO-SUIZA 180 HP, 200 HP; RENAULT 170 HP, 220 HP; ISOTTA 160 HP, FIAT 240 HP, PEUGEOT 280 HP; DE DION 130 HP.

Beaucoup de ces moteurs sont susceptibles, après quelques transformations, d'être utilisés comme moteurs industriels

Pour connaître le nombre de ces moteurs et les visiter, consulter les cahiers des charges déposés : au SOUS-SECRETARIAT D'ETAT, aux Entrepôts Généraux de l'Aviation à NANTERRE (Seine), au Service des Réparations de l'Aviation, 16, rue Jules-Claretie (16e).

Les soumissions, établies sur papier timbré, doivent être adressées sous pli cacheté, portant la mention « VENTE DE MOTEURS D'AVIATION », avant le 29 septembre 1919, au Sous-Secrétariat, où elles seront ouvertes en séance publique, à 16 heures.

684. — SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
19 bis, Boulevard DELESSERT, PARIS (XVIe). Téléphone : PASSY 96-45, 98-14, 98-35.

Vente d'Effets spéciaux et d'Instruments de bord d'Aviation

Combinaisons et Chaussons fourrés, Passe-Montagnes, Lunettes, Pantalons et Vestes de cuir, Montres, Boussoles et Altimètres.

NOMBRE, EMPLACEMENTS et CONDITIONS de VENTE sont indiqués dans le cahier des charges déposé : au SOUS-SECRETARIAT D'ETAT, à la 2e Réserve de Ravitaillement d'Aéronautique à VERSAILLES Mortemets, au Service des Entrepôts Généraux de l'Aviation à NANTERRE (La Folie), et à ses annexes de CHALON-sur-SAONE et de THOUARS.

Les soumissions, établies sur papier timbré, doivent être adressées au SOUS-SECRETARIAT D'ETAT, sous pli cacheté, portant la mention « VENTE D'EFFETS SPÉCIAUX D'AVIATION », avant le 4 Octobre, jour où elles seront ouvertes en séance publique à seize heures.

679. — SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
19 bis, Boulevard DELESSERT, PARIS (XVIe). Téléphone : PASSY 96-45, 98-14, 98-35.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le 27 septembre, à 9 heures, à la Halle de GRAULHET (Tarn), de :

PEAUX DE MOUTONS TANNÉES AU CHROME NOIR OU GLACÉ ET AU VÉGÉTAL
en tout 1,500,000 PIEDS ENVIRON

Pour renseignements, visite et catalogue, s'adresser au Sous-Secrétariat d'Etat, au Sous-Intendant du Centre de Tannage de MILLAU ou au Gestionnaire du Centre de GRAULHET (Tarn).

LES
AVENTURES GUERRIÈRES ... ET AUTRES
DE
NAVARRE

racontées par lui-même

Paraissent actuellement dans

LA VIE AÉRIENNE
illustrée

Procurez-vous un numéro; vous deviendrez le lecteur assidu de cette publication dont la lecture est des plus captivantes.

Le Numéro : 24 pages illustrées
1 franc

L'Edition Française Illustrée, 30, rue de Provence — Paris

Vente et location de DEMI-MUIDS Adrien DU MONT 98-99, q. de Bacalan, Bordeaux Maison à Alger

JEUNE EMPLOYE, 15 à 17 ans, demandé par imp. maison de vins en gros. Ecrire Anbot. Agence Havas, Bordeaux.

PRESSES A BRAS à gr. renpression, à louer ou vendre pr usages varies, Briques 11×22, moellons, briquetiés. Etabl. Paul DECAUVILLE, Pailliet (Gironde)

PETITES OUVRIERES et APPRENTIES TAILLEUSES demandées 87, r. d'Ornano, Bordx.

ON DEMANDE achet. ou louer, pet. propriété dans les Landes. Ec. Felasta, Ag. Havas, B.

DEMANDE mén. cacher lab., int., bons gages, 3 kil. Bx. Ec. Tit, Ag. Havas, Bordeaux.

Neufs-SACS-Usagés Achat-Vente HENRI ROY 10, quai de Bourgogne. Bx. Tél. 45.36

BONNES ouvrières demandées, bon salaire, jupe, jaquette, corsage, très pressé. Ecrire, Gaby, agence Havas, Bordeaux.

Pour assaisonner chez vous ou au restaurant SALADES, LÉGUMES, VIANDES, POISSONS, etc. N'EMPLOYEZ QUE L'
Olvina VINAIGRETTE TOUTE PRÊTE de qualité supérieure préparée par les ÉTABLISSEMENTS TALBOT — BORDEAUX —
NE RIEN AJOUTER à L'OLVINA Elle est Complète Pratique et Economique

SITUATION ASSUREE en apprenant *Sténo-Dactylo Anglais* INTER-OFFICE 52 all. de Tourny (1er étage) 52 Téléphone 9-61 975 emplois procurés cette année

BEAU BILLARD DE MATCH A VENDRE

S'adresser bureau du journal.

POCHES EN PAPIER

ON DEMANDE des ouvrières sachant faire les poches en papier et dans toutes les catégories. Également des apprenties fillettes de 13 à 14 ans présentées par les parents. Bons salaires. Travail assuré toute l'année; 18, rue Dom-Devienne, 18 (près l'abattoir), à Bordeaux.

AUTOLAVE

LA PREMIÈRE MARQUE FRANÇAISE
vaut beaucoup mieux que tous les savons et lessives
EN VENTE PARTOUT

DERNIÈRE LIQUIDATION
Y. M. C. A., rue Hustin, 11

A Vendre plusieurs pianos et divers instruments de musique, machines à écrire, ustensiles de cuisine, lits fer et fournitures, couvertures, etc., très bas prix pour cause de départ.

JOLI BAR-RESTAURANT avec 12 chambres bien meublées, beau matériel, plein centre, laissant 20,000 fr. bénéf. nets, à enlev. immédiat. Facilités. Prix 25,000 fr.
IMPORTANTE BUVETTE sur grand passage, encoig., joli matériel, tenu 20 ans par le même, donnant 30,000 fr. de bénéf. nets. On se retire après fortune. Prix 45,000 fr.
MERCERIE-PAPETERIE sur belle place, à céder de suite, joli mag., encoig. avec logem., petit loyer, tenu 15 ans par le même. Maladie. Bénéfice 10,000 fr. Prix 12,000 fr.
GRAND CABINET NATIONAL, 20, Intendance

Incomparable EXYRL VIEILLE :: AMBRÉE ::
EAU DE COLOGNE PEYRONNET
— EN VENTE PARTOUT —
USINE : 110, Chemin de Pessac. BORDEAUX

Vous aurez un Teint Merveilleux avec la **CRÈME DE MAI** et la POUDRE DE RIZ « En vente partout. - Gros : CHAVIGNEAU & Cie **FLEUR DE MAI** à NIORT (Deux-Sèvres) et 37, passage Jouffroy, PARIS

MALADIES DU SANG
RHUMATISMES ECZÉMAS **606** NÉVRALGIES ARTHRITISME
Traitement tous les matins
ANALYSES DU SANG
CLINIQUES DE BORDEAUX, 10, rue Margaux, 10

FORCES **INCONNUES** Avec la *RAYONNANTE*, expédiée à l'essai, vous pouvez soumettre une personne *à votre volonté*, même à distance. Dem. à M. STEFAN, 92, Bd St-Marcel, Paris, son livre N° 36 GRATIS

VOIES URINAIRES
LES CAPSULES
LAIRE
guérissent toujours sûrement et rapidement
BLENNORRAGIE
PROSTATITE, CYSTITE, RETRECISSEMENTS, Filaments, Urétrites, Inflammations
Ce produit nouveau supprime l'infection, tarit l'écoulement, facilite la décongestion des glandes et tue le microbe en quelques jours.
La Boîte : 6 fr. 60 (impôt compris); les 3 Boîtes : 18 fr. 50
Dépôt Général : LAIRE, 111, r. de Turenne, Paris
DEPOT à BORDEAUX : PHARMACIE BOUSQUET, 8, rue Sainte-Catherine.

VOIES RESPIRATOIRES **TUBERCULOSE** Méthode spéciale Docteur Sarlabous 6, r. Sansas, Bordx, Mardi-Jeudi-Samedi, ARCACHON, villa Cybèle, av. Victorin. Mercredi et Vendredi. Rens. gratis par corresp.

MALADIES de la FEMME

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir.

Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le *sang*, l'*estomac* et les *nerfs*. Seule la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la **Jouvence de l'Abbé Soury**, pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures, Suites de couches, Pertes blanches, Règles irrégulières, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, Cancers*, trouveront la guérison en employant la **Jouvence de l'Abbé Soury**.

Celles qui craignent les accidents du **RETOUR D'AGE** doivent faire une cure avec la **Jouvence de l'Abbé Soury**, pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La Jouvence de l'Abbé Soury, 5 fr. le flacon toutes Pharmacies; 5 fr. 60 franco. 4 flacons 20 fr. expédiés franco gare contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis)

SYPHILIS
GUÉRISON DÉFINITIVE SÉRIEUSE sans rechute possible, de tous les accidents, par les
COMPRIMES DE GIBERT
(VÉNOSOL)

TROIS AVANTAGES PRINCIPAUX SUR LES AUTRES TRAITEMENTS

1° **Efficacité certaine** prouvée par de très nombreuses déclarations de médecins de 1er ordre, et par des milliers et des milliers de lettres spontanées de malades guéris apportant leurs remerciements et leur témoignage de reconnaissance.

2° **Innocuité absolue.** — Aucun des nombreux inconvénients des piqûres. Aucun des dangers des liquides qui s'altèrent si facilement. La forme sous **Comprimés** est la seule qui donne **toutes garanties.**

3° **Traitement facile et discret même en voyage.** — Aucun régime à suivre, on se nourrit et on vit comme à l'ordinaire.

SE GARDER DES CONTREFAÇONS

Comme tous les produits réellement scientifiques à qui une haute supériorité assure une grande vogue, **Les Comprimés de Gibert (Vénosol)** ont suscité des imitations et des contrefaçons. Pour les éviter, nous recommandons à nos clients d'exiger sur l'étiquette de la boîte :

1° L'adresse du Fabricant : **Gibert**, 19, rue d'Aubagne, à **Marseille.**
2° Le titre **Comprimés de Gibert.**
3° Le seul titre : **Vénosol.**

Ces trois éléments ensemble donnent toute garantie d'authenticité au produit.

Nous tenons à dégager toute notre responsabilité et faisons toutes nos réserves au sujet de l'inefficacité ou même des dangers que présentent les substitutions qu'on nous signale.

Il appartient donc à l'acheteur, lorsqu'il s'agit d'une médication aussi sérieuse, de s'assurer qu'il achète le **Produit de Marque**, de ne pas se laisser tromper, car il n'aurait à s'en prendre qu'à lui au cas où les imitations frauduleuses deviendraient un danger pour sa santé.

POURQUOI FAISONS-NOUS DE LA PUBLICITÉ

Quelques personnes nous ont reproché de faire connaître notre héroïque remède par la voie de la publicité et de faire ainsi une fâcheuse réclame autour d'une maladie qu'elles qualifient bien à tort de honteuse. Nous estimons au contraire faire œuvre utile.

Serait-il préférable de laisser le public dans l'ignorance ? Nous répondons en citant le mot lapidaire d'un écrivain bien connu : **La vraie, la seule maladie honteuse, c'est l'ignorance, cause première de la propagation de la Syphilis.**

Aussi adressons-nous gratuitement et discrètement par la poste, comme lettre cachetée, notre brochure explicative sur demande adressée à la Pharmacie **Gibert, à Marseille.**

La Boîte de 50 Comprimés DIX francs (plus l'impôt 1 fr.)

Envoi franco sans marque extérieure, contre espèces ou mandat adressés à la

Pharmacie GIBERT, 19, r. d'Aubagne, Marseille

Dépôt à Bordeaux : Pharmacie ROUSSEL, 1, Place Saint-Projet.

MAISON J. MAURIN
Café Excel, 4 fr. le 1/2 kilo
Le CAFÉ EXCEL n'a pas encore augmenté.

EMPLOYÉS (H. et D.) sont demandés à l'AGENCE DE VERTURY, agence de renseignements confidentiels (France Etranger). Ecrire, ne pas se près., 24, rue Rohan (Hôtel-de-Ville), Bordx.

SEINS
développés, reconstitués, raffermis en deux mois par les
Pilules Orientales
Seul produit qui assure à la femme une poitrine parfaite sans nuire à la santé.
Flacon avec notice : 7 fr. 50 franco.
Contre remboursement : 7 fr. 75.
J. RATIÉ, phen, 45, rue de l'Échiquier, PARIS
Genève, Cartier & Jörin. Bruxelles, Pha "St-Michel

AUTOMOBILISTES
Faites réchapper vos pneus à la
MANUFACTURE FRANÇAISE DE CAOUTCHOUC
12, rue des Piliers-de-Tutelle, BORDEAUX
Livraison rapide. — Stock important, toutes dimensions. Achat au plus haut prix de vieux pneus et chambres à air.

Le **NUTROSULFITE** est un produit légal qui assainit les vendanges et active la fermentation.

Le **NUTROSULFITE** prévient les maladies, donne des vins sains, d'une limpidité et d'une tenue parfaites.

Le **NUTROSULFITE** assure une plus-value sérieuse. Notice sur demande, R. Fage, 66, c. de la Martinique, Bordeaux.

ENQUÊTES pr MARIAGES (tous pays). Ag. DE VERTURY, Ex-fonctionnaire de la Sûreté et Docteur en Droit. Dr (Consultations gratuites) Bureaux 24, r. Rohan Bdx

L'ESTOMAC
Les Poudres de Cock
sont revenues!

A partir d'aujourd'hui toutes les personnes qui souffrent de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, peuvent mettre immédiatement un terme définitif à leurs souffrances, manger avec goût, manger avec plaisir, digérer facilement n'importe quel aliment et ne plus jamais souffrir de l'estomac; il suffit pour cela de prendre un ou deux cachets de Poudres de Cock avant ou après chaque repas.

Les Poudres de Cock, c'est le véritable antidote des maladies de l'estomac, c'est leur vrai contre-poison; aussi, c'est perdre son temps, son argent et exposer sa santé que de prendre autre chose.

4 f. 60 la boîte dans toutes les bonnes pharmacies, impôt compris; 4 boîtes, 18.40, contre mandat postal adressé : LABORATOIRES POUDRES DE COCK, à LILLE

FAITES des ÉCONOMIES
par l'usage des SAVONS
LA PERDRIX
72 °/o d'huile.
SAINT-MARTIAL
60 °/o d'huile.
LE CORAN ET M. P. & C.
à base d'oléine.
ET DES
LESSIVES
Mousseuses et Savonneuses.
LE CORAN BLEU
L'ANÉMONE
Produits essentiellement Français
fabriqués dans les Usines
HUILERIE · SAVONNERIE · STÉARINERIE
de la Cie Gle de l'Afrique Française
BORDEAUX — 4, *Rue Esprit-des-Lois*, 4 — BORDEAUX

Marques déposées. Marques déposées.

REMORQUES

Tous Tonnages 2 ou 4 Roues
LIVRAISONS TRÈS RAPIDES
REMORQUES-RÉSERVOIRS POUR LE TRANSPORT DES VINS ET ALCOOLS
Remorques de tous genres et tous types
DEVIS ET RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE
BRIEL et Cie, Constructeurs spécialistes, 4, chemin Villon, LYON (Rhône)

Capotages d'Autos
BACHES
"Les Tissus Stéganiques de Pont-de-Briques" ne sont pas les seuls articles français promettant l'*imperméabilité absolue*, mais ils sont seuls à tenir *loyalement* leur promesse. Ajoutez à cela la résistance toute particulière de la *Toile* employée et vous aurez le secret de leur
RÉPUTATION MONDIALE

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
Forge. Chaudronnerie. Matériel industriel pour travaux publics. Installation complète d'usines : Brasseries, Sucreries, Teintureries, Savonneries, Produits chimiques. Tuyauteries. Montage de machines et chaudières. Mise en marche

NOUS POUVONS INSTALLER MACHINES A VAPEUR
Avec chaudières correspondantes. Mise en marche en deux mois
D'UNE PUISSANCE DE
100, 200, 300, 400, 1.200 HP
Matériel visible et disponible de suite — Groupes électrogènes de toutes puissances
LOCOMOBILES ET 1/2 FIXES DE TOUTES FORCES DISPONIBLES EN MAGASIN ET TOUT MATÉRIEL INDUSTRIEL
Transformation des foyers de chaudières pour chauffage au bois et à tous déchets à volonté
MM. A. DEGUIGNE Fils aîné & Cie
Ingénieurs-Constructeurs
LA PLAINE-SAINT-DENIS (Seine) Téléphone : NORD 34-82

ATELIERS DE GENNEVILLIERS (Seine)
WAGONS-RÉSERVOIRS ÉMAILLÉS
CONTENANCE 194 HECTOS
LIVRAISON **NOVEMBRE** GARANTIE
AGENCE GÉNÉRALE : SOULAYROL, 40, RUE VANEAU, PARIS
ENVOI DE NOTICES ET DE RÉFÉRENCES

LA TEINTURE IDÉALE
permet aux MÉNAGÈRES
de teindre économiquement elles-mêmes, en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS : coton, laine, mi-laine, soie, etc.
VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.
Adresse : TEINTURE IDÉALE, 55, place de la République, LYON

L'APALUDOL
EN VENTE dans toutes les Pharmacies
Prévient et Guérit LE PALUDISME
F. AUCLAIR, Docteur-ès-Sciences, Pharmacien de l'Ecole Supérieure de Paris, LABORATOIRES A AIGURANDE (INDRE)
FRANCO POSTE CONTRE 9 FR. 90

Sucre roux pour vendanges, livraison incessante à l'arrivée du vapeur. L. Augustin, 20, r. St-François, Bx

ROUGE **VIN EXTRA** BLANC 150f VINICOLE NOUVELLE 180f l'hl 27, rue Peyronnet l'hl

CHEVEUX. Achète cher coupés et peignures. L. Lahournère, r. Tombe-l'Oly, 35, Bx. S'ad. le jeudi

MACHINES A ÉCRIRE CORONA pliante et de voyage. SMITH BROS à billes. disponibles immédiatement. 52 INTER-OFFICE 52 allées de Tourny. Téléphone 9-61.

DEGAUCHISSEUSES MORTAISEUSES modèles visibles à Bordeaux AMICHOT, 15, r. de Fumel. Bordx

Industriels, utilisez!! les Chariots élévateurs les Poulies bois de **G. CANTON**, Ingénr 199, chemin Dupuch, Bordeaux

STOPPEUR travail soigné. livrais. en 48 h. Cantou, 12, c. G.-Clemenceau.

Opérateur chen dentiste très capable dde, situation avant. Ec. Boisseuil, pl. Jourdan, Limoges.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières brodeuses au métier et à la main. 82, r. Judaïque.

HUILE D'OLIVES, qualité supérieure, 7 fr. le kilo. Louis Augustin, 20, r. St-François, Bx

PIQUEUSES ET MONTEUSES chaussons, travail domicile, demandées, 25, rue Fermentade. Se présenter de 2 h. 30 à 4 h.

Pressoirs, Fouloirs, Grues, pour vendanges. G. BARLIE, constructeur, Fleurance (Gers).

COGNAC ROY LE ROY DES COGNACS par la qualité. HENRI ROY & Cie à COGNAC

WAGONS plates-formes Etat 20 tonnes, livraison sous deux à trois mois. **WAGONS-FOUDRES** P. L. M., livraison suivant disponibilité de foudres bois. — Louis WAGNER, constructeur, Clermont-Ferrand

J'OFFRE pens. confort, à pers. lion. Ec. Haley, Ag. Havas, B.

TEINTURERIE, 3, r. Lescure Usine LATASTE Tél. 18.37 **NOIR POUR DEUIL** TOUS LES JOURS

MACHINES-OUTILS TOURS FRAISEUSES PERCEUSES ETAUX LIMEURS AFFUTEUSES MANDRINS, ETC. DISPONIBLE en MAGASIN — STOCKS IMPORTANTS
LIVRAISONS RAPIDES
Maison SCHUTZ SOCIÉTÉ ANNE *Fabrique de Machines-Outils* 49, quai de Bourgogne, Bordeaux Magasin : 49, cours Pasteur.

UNE CORDONNERIE DANS UN TUBE
RÉSULTATS SURPRENANTS SANS OUTIL, NI CUIR
ÉCONOMIE CONSIDÉRABLE SEMELLE
Pièce invisible
Réparez vos Chaussures et tous objets ou vêtements de cuir ou de caoutchouc, harnais, chambres à air
Se fait en noir et jaune
"LIQUIDCUIR" MARQUE DÉPOSÉE
Il durcit en 10 minutes
et forme un cuir le plus résistant de l'épaisseur désirée, imperméable, adhérant
Sans Clou, ni Colle, ni Couture
En Vente *Bazars, Mds de Couleurs, Cds Magasins, etc.*
Franc. Poste. 3 fr. 25. Les deux, 6 fr. Mandat à LIQUIDCUIR, 20, Rue du Louvre, PARIS (Agents demandés)

606 INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE BORDEAUX, 25, rue VITAL-CARLES T. l. jours, jusqu'à 6 h., et jusqu'à 7 h. lundi, jeudi et samedi *Brochures et renseignements sur demande*

FOURNITURES pour **USINES** HUILES GRAISSES, AMIANTE DÉSINCRUSTANTS, CAOUTCHOUC COURROIES, CALORIFUGES, etc. Adrien PADIRAS, 9, place Bourgogne, Bordeaux

une tasse de **D'JOK** *est le meilleur et le plus sain des déjeuners du matin ou repas légers*
Délicieux aliment reconstituant sucré
Composé d'après la formule du docteur Chambacher
supérieur au chocolat préférable au café et au thé
Prix 3 fr. dans toutes les Maisons d'alimentation et Pharmacies
Ehrmann

Etude de Me PUYO, notaire à Bordeaux, 1, rue de Grassi.
ADJUDICATION
à la chambre des notaires de Bordeaux, 6, rue Mably, le mercredi, 1er octobre 1919, à treize heures, propriété à Bègles, rue Durcy, compren. maison de r.-de-ch. et 1er étage; autre petite maison, jardin cont. app. 3,000 mq. Mise à prix, 25,000 fr. P. rens. s'ad. à Me PUYO, not.

BUREAU des DOMAINES de Bordeaux 44, rue du Tondu, 44

Le samedi, 27 novembre 1919, à 9 heures, au magasin Camentron, quai Deschamps, 24, il sera procédé par le receveur des Domaines, à la vente aux enchères, de environ 5 quintaux 67 de Hams, de 165 quintaux de shoulders, de 47 quintaux 40 de régular plates, de 2 quintaux 20 de cumberland et de 14 quintaux 75 de clear Backs. Au comptant et 5 p. 100 en sus.
Le Receveur des Domaines, MALIERAC.

COMPTABLE expérimen. dem. emploi, tout ou partie jour. Ec. Cadic, Ag. Havas, Bordx.

CHEF COMPTABLE dans maison importante, dem. même emp. ou similaire, se déplacerait. Ec. Raisy, Ag. Havas, Bx.

ASSURANCES, branche maladie, dem. courtiers et courtières, fortes commissions. S'ad. lundi, 9 à 11 h., 18, r. Fondaudège

CHAUDRONNIERS dem. p. trav. continu. 221, avenue de Boutaut, 221, Bordeaux.

CHEF D'ATELIER de menuiserie demandé p. gros. usine du Sud-Ouest. Ecrire Yvac, Ag. Havas, Bordeaux.

AVIS
VENTE DE COUPES DE BOIS SUR PIED

Il sera procédé, le 11 octobre 1919, à Bagnères-de-Bigorre, à l'adjudication des coupes de bois de l'exercice 1919, et notamment des lots ci-après :

1° Forêt domaniale de Baroussé : 8,899 sapins et 17,191 hêtres, pouvant produire en grume 24,037 m. cubes de bois d'œuvre.
2° Forêt communale d'Aspin, 1,509 sapins pouvant produire en grume 2,588 mètres cubes de bois d'œuvre.

Pour renseignements détaillés, s'adresser à l'Inspection des eaux et forêts, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).

Etude de Me GAUSSEL, notaire à Bordeaux
Adjudication volontaire
le 1er octobre 1919, à 13 heures, à Bordeaux, 6, rue Mably : Maison à Bordeaux, 20, rue Belleville, M. à p. 25,000 fr. Pour tous rens. s'ad. Me GAUSSEL, notre.

Etudes de Mes GAUSSEL et BOSSUET, notaires à Bdx.
Adjudication volontaire après décès
Le 1er octobre 1919, à 13 heures, à Bordeaux, 6, rue Mably :
1° Maison avec magasin vide et jardin, à Caudéran, route de Saint-Médard, 181. M. à p. 14,000f
2° Echoppe, jardin, même lieu, 7,000 fr. : 3° Echoppe double et jardin, même lieu, vide, 8,000f; 4° Echoppe et jardin, à Caudéran, avenue Saint-Amand, 7,000f 5° Echoppe et jardin à Caudéran, rue du Colombier, 7,000 f.; 6° Terrain même lieu, 1,000 fr.; 7° Villa Aco-Yes, aven. Alexandrine, à Arcachon, vide, 6,000f. On traitera de gré à gré. On visite à Caudéran mardi, jeudi, samedi, de 14 à 18 h.; à Arcachon, le jeudi de 13 à 17 h. Pour tous renseignements s'adres. à Mes GAUSSEL et BOSSUET, notaires.

COMMANDITAIRE dde avec apport 35,000 fr. pour affaire très sérieuse d. Bdx. Ec. LAUGIER, Agence Havas, Bdx.

Etude de Me CARGUE, avoué à Saint-Gaudens.
A VENDRE
le 9 octobre 1919, aux enchères publiques, devant le Tribunal civil de Saint-Gaudens :
UNE MAISON élevée sur caves voûtées, rez-de-chaussée et 1er étage, située à Bordeaux, rue Guillaume-Leblanc, 88.
Mise à prix : quinze mille francs, ci..... 15,000f
Pour renseignements, s'adresser à Me Cargue, avoué à Saint-Gaudens.

Etude de Me L. MOLLENTHIEL, avoué lic. à Bordeaux, 9, rue Vital-Carles, 9.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 7 octobre 1919, à 13 h., maison à Bassens, lieu de Aux Dats, avec cuvier, chai, jardin, vigne, et cinq pièces de vignes aux lieux de Ponjoire, Terres-Blanches, Datset Charmille. Succ. veuve Conte. Me Aucoin, av. col.

Etude de Me PASQUIER, notre à Saint-Nazaire.
ADJUDICATION
le 27 septembre 1919, à 14 heures, en l'étude : 1° de l'hôtel dit « Atlantic-Hôtel », avec établissement d'hydrothérapie et important mobilier à l'ét. de neuf, contenance 11,000 mètres. Mise à prix, 225,000 francs; 2° un chalet meublé dit « Atlantic ». Mise à prix, 12,000 francs.
Le tout situé plage Valentin, près le Croisic (Loire-Infér.).

M. BOISSELOT, r. du Rocher, 56, à Paris, envoie gratis et franco sur demande une liste de 2,000 PROPRIETES maisons, villas, châteaux, domaines, fermes et usines à vendre, dep. 5,000f, dans toute la France.

J'ACHÈTE meubles, laines, plumes ou débarras, etc. — Ecrire : E. MAZET, 75, r. J.-Carayon-Latour, 75, Bdx.

Barriques vidanges prêtes contenir. — Henault, Libourne.

COMMERÇANTS, VITICULTEURS, INDUSTRIELS !
qui désirez faire connaître vos produits dans la région de l'Ouest, vous n'avez pas, pour cela, de plus sûr intermédiaire que
l'"OUEST-ÉCLAIR"
le journal le plus répandu de la Bretagne, de la Normandie et du Maine.
RENNES - 38, rue du Pré-Botté - RENNES

606 Institut Sérothérapique du Sud-Ouest Bordeaux, *23, cours Intendance* SYPHILIS - VOIES URINAIRES Traitement sérieux sans promesses illusoires.

Représ. de comm. 35 a. accept. dép. de fab. ou dde relations av. mais, p. vis. épiciers, merciers, chaussures. Bon. référ. Ec. MATEY, Agence Havas, Bx.

ON dem. fem. de ménage. S'ad. hôtel Périgord, r. Mautrec.

Chien fox-ter. a., 2 a., dem. Fille lié, 11, c. Georg.-Clemenceau.

BONNE sér. 40 à 50 ans, dem. p. diriger ménage, réf. exig. Ec. Jalit, Ag. Havas, Bordx.

BOULANGERIE à vendre. 10 quintaux par j. Seul d. com. imp. Ec. Refut, Ag. Havas, B.

MENAGE valet et femme de chambre demandé pour cntry bur. centre, logement fourni, 3 pièces. Ec. réf. et prétentions Judet, Ag. Havas, Bordeaux.

ON demande Mon BURTON, 6, rue Vital-Carles, app., ouvrières coupeuses p. le tailleur.

COUPEUR jaquette dame dem. p. maison couture, pressé. Ec. Renal, Ag. Havas, Bordx.

BYRRH
LE MEILLEUR QUINQUINA
Tonique, Hygiénique, Reconstituant
BYRRH